

Dr Antonio Bellerose
Chirurgien de l'Hôpital Notre-Dame, Professeur Agrégé de l'Université de Montréal.
2030 St-Denis, Montréal
Consultations à Joliette tous les samedis, de 2 à 4 hrs p.m., au No 69 rue St-Charles-Borromée, (en face de la cathédrale).

L'Écho du Nord

UN DES PLUS FORTS TIRAGES DES JOURNAUX
HEBDOMADAIRES DE LA PROVINCE DE
QUEBEC

Pharmacie O. Gadoury
(Porte voisine du bureau de Poste).
TELEPHONE : 836
"FILMS", Développement et Impression.
Service de 24 heures. **OUVRAGE GARANTI**
OCT. GADOURY, B. A. B. Ph.
PHARMACIEN
29 rue N.-Dame, Joliette

9ème ANNEE, No 4. JOLIETTE, JEUDI, 14 JUILLET 1932 LE NUMERO : 2 SOUS

Assistance Augmentée d'une Semaine à l'Autre

Hier soir, les deux portes qui conduisent à la salle des délibérations étaient bondées de monde. — M. Wilfrid Houle amusé l'assistance. — La surveillance la nuit sur la place du marché et aux alentours. — Coopération promise par la Shawinigan. — Près de cinquante familles prêtes à bénéficier du plan Gordon au sujet du retour à la terre. — M. l'évêché Roy fait une mise au point au sujet des salaires à l'hôtel de ville. — Maintes autres questions discutées.

En plus du sport des courses à régal qui semble vouloir se populariser de plus en plus dans notre district, deux nouvelles courses sont annoncées à l'hôtel de ville : il existe aussi le sport municipal qui amène une foule de contribuables à toutes les séances. Hier, la salle était comble. L'escalier qui conduit au logement du chef Lavolette était encombé et vers neuf heures, l'assemblée n'aurait pu se frayer un chemin dans les deux escaliers. S. H. le maire Plette présidait la séance entouré de MM. les échevins Geoffroy, Lavolette, Roy, Gauthier, Bélanger, Fontaine, Frenette et Copping.

De suite après la lecture des minutes de la dernière réunion, une petite discussion s'engagea au sujet de la réfection du dernier allée des minutes. Le maire Plette : — "Il me semble que le Conseil avait décidé de renvoyer les services de M. Viens plutôt que M. Pilon comme gardien du parc. Comment se fait-il que les minutes mentionnent le contraire ? Je n'ai bien pu signer les minutes sans que cette partie n'est pas corrigée. L'idée exprimée par le Conseil en assemblée régulière, je la signifierai avec une mention spéciale. Ce n'est pas une bonne habitude de régler les questions une fois les séances finies. Les décisions peuvent être accidentelles, mais ne doit pas être répétée. Libre au Conseil de décider."

M. l'évêché Roy : — "J'avais remarqué que M. Pilon avait été engagé. MM. les échevins Frenette, Bélanger et Roy admettent que l'engagement de M. Viens avait été définitif. La correction désirée par le maire est adoptée. M. Mainville se déclare indépendant dissident."

M. Orlan Brault veut que la ville achète un terrain qu'il prétend être infesté par la peste. Le requérant déclare qu'il a fait cette demande toutes fois dans le passé et qu'il n'a encore obtenu justice.

M. l'évêché Bélanger : — "C'est un département et c'est la première fois qu'une telle affaire vient à ma connaissance. M. Brault ne m'a jamais demandé cela, ni raisonnablement, ni autrement."

M. l'évêché Geoffroy : — "On va laisser la main de M. Bélanger." M. l'avocat G. Dubéau expose une demande en faveur des organisateurs du marathon Joliette-St-Félix qui doit avoir lieu dimanche, le 31 juillet. Le départ de Joliette aura lieu en face de l'hôtel Victoria, à une heure p.m. et le retour à Joliette à 7 heures p.m. M. l'évêché Roy : — "On va laisser la main de M. Bélanger."

M. l'évêché Roy : — "On va laisser la main de M. Bélanger." M. l'avocat G. Dubéau expose une demande en faveur des organisateurs du marathon Joliette-St-Félix qui doit avoir lieu dimanche, le 31 juillet. Le départ de Joliette aura lieu en face de l'hôtel Victoria, à une heure p.m. et le retour à Joliette à 7 heures p.m. M. l'évêché Roy : — "On va laisser la main de M. Bélanger."

M. l'évêché Roy : — "On va laisser la main de M. Bélanger." M. l'avocat G. Dubéau expose une demande en faveur des organisateurs du marathon Joliette-St-Félix qui doit avoir lieu dimanche, le 31 juillet. Le départ de Joliette aura lieu en face de l'hôtel Victoria, à une heure p.m. et le retour à Joliette à 7 heures p.m. M. l'évêché Roy : — "On va laisser la main de M. Bélanger."

M. l'évêché Roy : — "On va laisser la main de M. Bélanger." M. l'avocat G. Dubéau expose une demande en faveur des organisateurs du marathon Joliette-St-Félix qui doit avoir lieu dimanche, le 31 juillet. Le départ de Joliette aura lieu en face de l'hôtel Victoria, à une heure p.m. et le retour à Joliette à 7 heures p.m. M. l'évêché Roy : — "On va laisser la main de M. Bélanger."

M. l'évêché Roy : — "On va laisser la main de M. Bélanger." M. l'avocat G. Dubéau expose une demande en faveur des organisateurs du marathon Joliette-St-Félix qui doit avoir lieu dimanche, le 31 juillet. Le départ de Joliette aura lieu en face de l'hôtel Victoria, à une heure p.m. et le retour à Joliette à 7 heures p.m. M. l'évêché Roy : — "On va laisser la main de M. Bélanger."

M. l'évêché Roy : — "On va laisser la main de M. Bélanger." M. l'avocat G. Dubéau expose une demande en faveur des organisateurs du marathon Joliette-St-Félix qui doit avoir lieu dimanche, le 31 juillet. Le départ de Joliette aura lieu en face de l'hôtel Victoria, à une heure p.m. et le retour à Joliette à 7 heures p.m. M. l'évêché Roy : — "On va laisser la main de M. Bélanger."

Nos Zouaves à Valleyfield

C'est samedi, dimanche et lundi, les 16, 17 et 18 juillet courant qu'aura lieu la convention annuelle du Régiment des Zouaves Pontificaux Canadiens à Valleyfield.

Les Zouaves de Valleyfield ont l'honneur cette année de recevoir les camarades dans leur petite ville et préparent depuis longtemps cet événement mémorable qui fera époque dans leurs annales.

La compagnie des Zouaves de Valleyfield ne compte que quelques années d'existence ayant été fondée il y a moins de dix ans, mais elle possède déjà une place bien méritée dans le régiment des Zouaves.

Notre compagnie locale, accompagnée de sa fanfare, prendra part à cette grande convention qui sera tenue dans cette ville aux dates plus haut mentionnées.

Le départ se fera samedi soir et le retour aura lieu lundi dans la course de l'après-midi.

Nos Zouaves jolietains sont à se préparer avec beaucoup d'entrain afin d'être au grand complet à leur convention annuelle et surtout remporter les succès qu'on leur connaît à chacune de ces conventions comme à toutes organisations auxquelles ils prennent part à Joliette comme à l'étranger.

La fanfare donnera un grand concert dimanche soir et fera entendre plusieurs remarquables compositions de son dévoué directeur, le professeur J. A. Contant qui dirigera lui-même ses musiciens.

Une grande assemblée a eu lieu hier soir à la salle des Zouaves et tout laisse prévoir un succès couronnera les efforts et les démarches de nos Zouaves à Valleyfield.

La fanfare des Zouaves sera comme toujours à la tête du troisième bataillon du Régiment car elle est depuis nombre d'années la fanfare officielle de ce Bataillon.

La compagnie sera sous la direction du capitaine V. Masse tandis que la fanfare sera sous la direction du sous-directeur et sergent Albert A. Contant pendant le parcours de la parade et au défilé des compagnies devant l'état-major du Régiment.

Cette convention promet de remporter un grand succès car Valleyfield est heureuse de recevoir autant de visiteurs qui garderont un excellent souvenir de cette convention tenue dans leur ville.

Les Zouaves de Joliette invitent cordialement leurs nombreux amis à se joindre à eux en se rendant à Valleyfield dimanche et promettent de leur faire honneur ainsi qu'à la ville de Joliette qu'ils représenteront à l'étranger.

Une mère de famille écrit au Conseil pour solliciter de l'ouvrage en faveur de son mari. Elle plaide pauvre et est grand besoin.

M. l'évêché Roy : — "J'ai eu connaissance de ce cas et je l'ai référé comme bien d'autres à la Société St-Vincent de Paul. J'ai de plus demandé à M. Durand, directeur des travaux, de faire travailler le plus possible les nécessiteux au moins trois jours par semaine. Il faudra surveiller la liste de ces chômeurs dans le besoin afin que justice soit rendue. Ceci nous permettra aussi de faire une enquête qui nous servira beaucoup."

Le journal la "Presse" de Montréal sollicite une annonce pour son numéro spécial devant être publié prochainement à l'occasion de la tenue de la Conférence Impériale à Ottawa. Cette demande n'est pas considérée cependant.

Pour se conformer aux exigences du Conseil, la Lanoraie Oil & Gas Syndicate informe le Conseil qu'il recevra sous peu le "bond" de \$1,000.00 qu'il a exigé pour donner suite à la demande de ce syndicat de l'obtention d'une franchise de dix ans pour la distribution du gaz dans la ville.

La Shawinigan Cooperera. Nous avons rapporté dernièrement que des industriels américains sont venus rencontrer le Conseil afin d'obtenir des avantages spéciaux (argent surtout) en vue de l'établissement d'une manufacture. M. Tilton, un des intéressés, écrit que sa compagnie n'a pas l'intention de considérer Joliette à cause du manque de support de la Shawinigan.

M. l'évêché Roy : — "J'avais compris que la Shawinigan ferait tout son possible pour nous amener des industries et la lettre de M. Tilton ne dit pas cela. J'invié M. John M. Evans, du département du développement, présent à la séance, de nous donner des explications."

M. Evans se présente et dit que la lettre de M. Tilton ne lui donne pas justice car il a fait tout son possible pour lui donner satisfaction. Toute coopération promise par la Shawinigan sera donnée. M. Evans rapporte en détail l'entrevue qu'il a eue avec ces industriels américains et affirme qu'il a fait plus que ce qu'il est possible. M. Tilton manque d'argent et sa proposition devient par le fait même non onéreuse. Il a même demandé la suite à la dernière page.

M. l'évêché Roy : — "J'avais compris que la Shawinigan ferait tout son possible pour nous amener des industries et la lettre de M. Tilton ne dit pas cela. J'invié M. John M. Evans, du département du développement, présent à la séance, de nous donner des explications."

M. Evans se présente et dit que la lettre de M. Tilton ne lui donne pas justice car il a fait tout son possible pour lui donner satisfaction. Toute coopération promise par la Shawinigan sera donnée. M. Evans rapporte en détail l'entrevue qu'il a eue avec ces industriels américains et affirme qu'il a fait plus que ce qu'il est possible. M. Tilton manque d'argent et sa proposition devient par le fait même non onéreuse. Il a même demandé la suite à la dernière page.

M. l'évêché Roy : — "J'avais compris que la Shawinigan ferait tout son possible pour nous amener des industries et la lettre de M. Tilton ne dit pas cela. J'invié M. John M. Evans, du département du développement, présent à la séance, de nous donner des explications."

M. Evans se présente et dit que la lettre de M. Tilton ne lui donne pas justice car il a fait tout son possible pour lui donner satisfaction. Toute coopération promise par la Shawinigan sera donnée. M. Evans rapporte en détail l'entrevue qu'il a eue avec ces industriels américains et affirme qu'il a fait plus que ce qu'il est possible. M. Tilton manque d'argent et sa proposition devient par le fait même non onéreuse. Il a même demandé la suite à la dernière page.

M. l'évêché Roy : — "J'avais compris que la Shawinigan ferait tout son possible pour nous amener des industries et la lettre de M. Tilton ne dit pas cela. J'invié M. John M. Evans, du département du développement, présent à la séance, de nous donner des explications."

M. Evans se présente et dit que la lettre de M. Tilton ne lui donne pas justice car il a fait tout son possible pour lui donner satisfaction. Toute coopération promise par la Shawinigan sera donnée. M. Evans rapporte en détail l'entrevue qu'il a eue avec ces industriels américains et affirme qu'il a fait plus que ce qu'il est possible. M. Tilton manque d'argent et sa proposition devient par le fait même non onéreuse. Il a même demandé la suite à la dernière page.

M. l'évêché Roy : — "J'avais compris que la Shawinigan ferait tout son possible pour nous amener des industries et la lettre de M. Tilton ne dit pas cela. J'invié M. John M. Evans, du département du développement, présent à la séance, de nous donner des explications."

J'ai du Bon Tabac...

Nous ne dirons pas, comme dans la chanson, que nous avons "du bon tabac dans notre tabatière", car l'on prise de moins en moins au Canada français, mais nous pouvons dire que nous avons bien certainement du bon tabac dans notre blague ou dans notre pot de terre, pour notre pipe et celle de nos amis et de bons cigares aussi faits en entier de produits canadiens.

L'industrie du tabac est fort importante dans notre province de Québec et tout particulièrement dans notre district de Joliette, dont les quatre comtés de Montcalm, de l'Assomption, de Joliette et de Berthier sont peut-être les plus gros producteurs de tout le Canada.

Or, on souffre beaucoup, dans notre région, de la mévente et des prix très bas du tabac canadien.

Nos producteurs, à la suggestion et selon la si intelligente et heureuse initiative de Monsieur le Conseiller Législatif Daniel, se sont réunis, ont échangé leurs manières de voir, ont discuté et ont décidé enfin d'intervenir tout de suite auprès du pouvoir fédéral, à Ottawa, afin d'exposer aux autorités compétentes, avant que ne commence la Conférence Impériale, les besoins réels, chez nous de l'industrie du tabac.

La puissante organisation qu'est l'Union Catholique des Cultivateurs s'est jointe à ce mouvement et nous voulons espérer, de tout cœur, que les légitimes désirs de nos cultivateurs, défendus devant eux par un homme de la valeur de Monsieur le Conseiller Législatif Daniel, intéressent assez nos dirigeants et ceux de la Conférence, pour que de simples désirs ils deviennent réalité.

Que demandera donc M. Daniel, au nom de ses commettants ? Principalement que l'exportation de notre production de tabac en Angleterre soit favorisée par la suppression du droit de \$1.50 par livre de tabac canadien touchant actuellement aux rivières d'Angleterre.

Profitions de l'occasion pour jeter un coup d'oeil sur la culture du tabac, en général, dans notre province.

L'industrie du tabac s'est grandement développée dans le Québec, au début du siècle présent.

La consommation du temps de la grande guerre avait fait hausser les prix et la demande. On ne visait alors qu'à produire de hauts rendements au détriment de la qualité. A la cessation des hostilités il se fit malheureusement une dépression de tabac domestique, résultant en un surplus de production et en une baisse dans les prix. Ce brusque changement eut pour premier effet de forcer le planteur et le manufacturier à tourner les yeux vers l'étranger, à la recherche de nouveaux marchés.

En tenant compte du droit préférentiel de l'Empire imposé en ces dernières années, l'industrie du tabac québécois semblait être appelée à jouer un rôle prépondérant sur le marché de l'Angleterre. Le droit de \$1.50 dont nous parlons ci-dessus, ainsi que le fait que le Québec ne produit pas de tabacs à cigarettes, ont limité singulièrement nos exportations vers la Grande-Bretagne.

En effet, il ne se produit que du tabac à pipes et à cigarettes, très peu, excessivement peu de tabacs à cigarettes, et à cigarettes "goût fort" dont on fume de moins en moins. Or, l'Angleterre n'est nullement un pays fumeur de cigares, mais plutôt de cigarettes et de tabacs manufacturés que nous ne produisons pas.

Il faut donc admettre que, bien longtemps encore, le marché domestique constituera le meilleur endroit pour écouler notre tabac canadien.

Le canadien, la canadienne, car elle compte dans la consommation du tabac elle aussi, maintenant, préfère, en général, le tabac dit de "Virginie", dans ses cigarettes, au parfum de notre Quésnel ou de notre Obourg.

On a bien essayé depuis quelques années de développer surtout la culture de ce tabac à cigarettes, mais notre période trop courte de végétation ne permet pas au tabac de "Virginie", actuellement, d'arriver assez tôt au degré de maturité voulu pour la coupe. C'est une difficulté que l'on fera, tôt ou tard, disparaître par la pratique de l'hybridation et de la sélection.

Il serait en effet ridicule, si nous voulons vraiment faire de l'industrie du tabac une industrie principale et payante, de nous entêter à vouloir produire chaque année davantage de tabacs à pipe et à cigares, dont nous avons toujours un très ample surplus, que nous ne parvenons pas à vendre en entier, — alors que nous devons importer, pour de très nombreux millions de dollars, de tabacs américains quand ce n'est pas de cigarettes toutes manufacturées.

Si nos planteurs étaient sages ils réduiraient notablement la superficie de leurs plantations et amélioreraient sensiblement la qualité de leurs produits. Il est également à souhaiter qu'il y ait une forte réduction dans le nombre des petites variétés de tabac à pipe, et qu'on obtienne par la suite une meilleure qualité quant à l'uniformité et à la préparation du tabac.

Toutes ces considérations n'empêchent certainement pas la délégation de planteurs jolietains qui doit se rendre prochainement à Ottawa de faire une besogne très utile et même très nécessaire. Les remarques que nous avons faites n'enlèvent rien au mérite de l'honorable Monsieur Daniel, conseiller législatif, qui a su avec une énergie infiniment louable, grouper les producteurs de la région, leur faire toucher du doigt leurs principaux besoins, leur faire cristalliser en quelques propositions bien déterminées et qui saura, nous en sommes convaincus à l'avance, obtenir de nos dirigeants et de ceux de la Conférence Impériale, le maximum de mesures bienfaisantes et opportunes.

Un grand nombre de personnes de la ville et de diverses paroisses environnantes ont visité les différents kiosques et la salle de la kermesse chaque soir et ont généreusement contribué au succès de cette organisation de charité qui a rapporté la jolie somme de \$3,830.42.

Toutes les dames organisatrices ainsi que tous ceux et celles qui ont pris part à cette organisation, se sont dévoués sans compter et ont travaillé ferme jusqu'à la fin.

Durant la semaine de la kermesse, un concours de poupées avait été organisé entre les deux gentilles demoiselles Desrochers et Paquin, qui ont travaillé avec ardeur à faire triompher leur poupée. Après un travail inlassable et une sollicitation des plus soutenues et vraiment digne de tout éloges, Mlle Paquin a remporté la palme. Toutes deux ont bien mérité et reçoivent de chaleureuses félicitations pour leur zèle et le succès remporté.

Tout s'est terminé samedi soir à minuit, à la satisfaction de tous les organisateurs et organisatrices, qui remercient sincèrement le public pour la générosité qu'il leur a témoignée durant cette semaine ainsi que durant toute l'organisation.

S. E. Mgr J.-A. Papineau, évêque de Joliette s'est déclaré très satisfait du succès remporté par cette fête de charité qui avait été organisée au profit de ses œuvres.

Les trois victimes ont été amenées à l'hôpital St-Eusèbe et aux dernières nouvelles l'état du jeune garçon s'améliore sensiblement.

Un troussou de clefs et un chapelet ont été trouvés dans la salle de la kermesse la semaine dernière. Prière de réclamer chez Mlle Laprohon, 41 rue St-Louis.

Objets Trouvés

Le Festival Musical de St-Jean

Le corps de musique de la cité, L'Union Musicale, se rendra à St-Jean dimanche prochain, pour assister au grand festival annuel de l'Association des Fanfares Amateurs de la Province, qui aura lieu dans cette ville.

Cette grande fête de la musique, attirera dans cette ville des milliers de visiteurs, dont un grand nombre des Etats-Unis, vu que St-Jean est située près des frontières américaines.

A leur arrivée à St-Jean, un déjeûner sera gracieusement offert à nos musiciens par le comité d'organisation. Plusieurs échevins de notre Conseil de ville l'accompagneront notre corps de musique municipal à cette manifestation artistique, et bon nombre de nos concitoyens profiteront de cette circonstance pour visiter cette ville.

Les fanfares qui seront présentes à ce festival sont : L'Union Musicale de Shawinigan Falls ; L'Union Musicale de Trois-Rivières ; L'Union Musicale de Joliette ; L'Harmonie de Drummondville ; L'Harmonie de Sherbrooke ; L'Harmonie de Valleyfield ; Société Philharmonique de St-Hyacinthe ; L'Harmonie de Granby ; Cercle Philharmonique de St-Jean.

Au programme, l'on remarque grande parade d'Eglise à 10 hrs A.M. (heure avancée) ; messe à 11 hrs ; dans l'après-midi à 2 hrs, discours de bienvenue par S. H. le Maire de St-Jean, et concert d'ensemble par les Fanfares réunies et audition séparée de chaque corps de musique.

A notre brillant corps de musique qui représentera notre ville en cette circonstance, nous souhaitons un heureux voyage.

Course pour le championnat

JOLIETTE A ST-FELIX

Dimanche, le 31 juillet prochain, aura lieu, entre Joliette et St-Félix de Valois, une course à pied pour le championnat du comté de Joliette.

Le départ se fera de l'Hôtel Victoria, rue Notre-Dame, Joliette, à 1 hre p.m., pour arriver au terrain de courses de M. T. Dalcourt, à St-Félix de Valois, après avoir parcouru la distance d'environ 14 milles, pour une bourse de \$100.

En attendant l'arrivée des coureurs, il y aura diverses attractions spéciales sur le terrain, à St-Félix, entr'autres :

Course de 1/2 mille, pour hommes ;

Course de 50 yds pour demoiselles ;

Course aux patates, dans une cuillère, pour dames.

Course de 150 yds, pour garçons, au-dessous de 16 ans ;

Course au cochon grassé ;

Course aux chaussures, (pour tout le monde).

Tire au câble pour hommes.

De magnifiques prix seront attribués aux gagnants de ces différentes courses. Il y aura de la fanfare sur le terrain.

Admission : adultes 25cts ; enfants : 10cts.

Les organisateurs de ce grand marathon, MM. Alfred Laurin et Octavien Durand, de Joliette, invitent les coureurs à s'inscrire avant le 25 juillet.

N.B. — Les organisateurs ne sont pas responsables d'aucun accident qui pourrait survenir durant la course ou sur le terrain. Au cas de mauvais temps, la course est remise au premier beau dimanche.

Décès de Mme Vve G. Beauparlant

Hier, le 13 juillet, à la demeure de son gendre M. J. Brison, décédait Mme Vve Gilbert Beauparlant, à l'âge de 79 ans et 5 mois.

Ses funérailles auront lieu vendredi, le 15 courant, à 10 h 30, à la cathédrale. Nos sympathies à la famille.

La Question du Tabac est à l'Ordre du Jour

Mardi soir de cette semaine, à la salle paroissiale de St-Jacques, se réunissait un bon groupe de personnes s'intéressant tout particulièrement à la culture du tabac. Cette assemblée, la deuxième depuis quelques jours, a été très enthousiaste et plusieurs questions importantes furent discutées. Parmi les personnes présentes, on remarquait l'hon. J.-F. Daniel, MM. le maire Joseph Marion, C.-E. Ferland, M.P., P.-A. Séguin, M.P., Wellie Munn, Bruce Payne, J.-E. Montreuil, J.-E. Lapalme, MM. les abbés Georges Robitaille et Omer Bonin, trois représentants du Chemin de Fer National ; MM. Marion, Gibeau et Elliott et plusieurs autres représentant les quatre comtés.

Parmi les décisions importantes prises, il faut souligner l'organisation d'un train spécial devant conduire la délégation, très nombreuse espérons-le, qui se rendra à Ottawa lundi prochain, en vue d'obtenir la suppression du droit de \$1.50 sur toute livre de tabac canadien qui traverse aux Iles Britanniques. Le ministre de l'Agriculture sera mis au courant du tort que ce droit cause et il sera invité à soumettre le cas aux délégués de la Conférence Impériale.

Un tarif tout-à-fait spécial a été obtenu des représentants du C. N. R., soit \$3.05. Le départ se fera de Joliette lundi prochain, à 7.00 hrs a.m. Il passera à l'Epiphanie à 7.25 hrs et arrivera à toutes les stations intermédiaires : St-Jacques, St-Alexis, Ste-Julienne, St-Lin, etc.

Cette assemblée a jeté de nouveaux espoirs et tous ceux qui s'intéressent au succès de la délégation de lundi prochain espèrent que les convois du C.N.R. seront bien remplis de délégués.

L'hon. J.-F. Daniel, C. L. agissait comme président de la réunion tandis que M. Rosaire Roch, gérant de la Coopérative Agricole de Tabac remplissait les fonctions de secrétaire général.

Cette assemblée a jeté de nouveaux espoirs et tous ceux qui s'intéressent au succès de la délégation de lundi prochain espèrent que les convois du C.N.R. seront bien remplis de délégués.

L'hon. J.-F. Daniel, C. L. agissait comme président de la réunion tandis que M. Rosaire Roch, gérant de la Coopérative Agricole de Tabac remplissait les fonctions de secrétaire général.

Cette assemblée a jeté de nouveaux espoirs et tous ceux qui s'intéressent au succès de la délégation de lundi prochain espèrent que les convois du C.N.R. seront bien remplis de délégués.

L'hon. J.-F. Daniel, C. L. agissait comme président de la réunion tandis que M. Rosaire Roch, gérant de la Coopérative Agricole de Tabac remplissait les fonctions de secrétaire général.

Cette assemblée a jeté de nouveaux espoirs et tous ceux qui s'intéressent au succès de la délégation de lundi prochain espèrent que les convois du C.N.R. seront bien remplis de délégués.

L'hon. J.-F. Daniel, C. L. agissait comme président de la réunion tandis que M. Rosaire Roch, gérant de la Coopérative Agricole de Tabac remplissait les fonctions de secrétaire général.

Cette assemblée a jeté de nouveaux espoirs et tous ceux qui s'intéressent au succès de la délégation de lundi prochain espèrent que les convois du C.N.R. seront bien remplis de délégués.

L'hon. J.-F. Daniel, C. L. agissait comme président de la réunion tandis que M. Rosaire Roch, gérant de la Coopérative Agricole de Tabac remplissait les fonctions de secrétaire général.

Cette assemblée a jeté de nouveaux espoirs et tous ceux qui s'intéressent au succès de la délégation de lundi prochain espèrent que les convois du C.N.R. seront bien remplis de délégués.

L'hon. J.-F. Daniel, C. L. agissait comme président de la réunion tandis que M. Rosaire Roch, gérant de la Coopérative Agricole de Tabac remplissait les fonctions de secrétaire général.

Cette assemblée a jeté de nouveaux espoirs et tous ceux qui s'intéressent au succès de la délégation de lundi prochain espèrent que les convois du C.N.R. seront bien remplis de délégués.

L'hon. J.-F. Daniel, C. L. agissait comme président de la réunion tandis que M. Rosaire Roch, gérant de la Coopérative Agricole de Tabac remplissait les fonctions de secrétaire général.

Cette assemblée a jeté de nouveaux espoirs et tous ceux qui s'intéressent au succès de la délégation de lundi prochain espèrent que les convois du C.N.R. seront bien remplis de délégués.

L'hon. J.-F. Daniel, C. L. agissait comme président de la réunion tandis que M. Rosaire Roch, gérant de la Coopérative Agricole de Tabac remplissait les fonctions de secrétaire général.

Cette assemblée a jeté de nouveaux espoirs et tous ceux qui s'intéressent au succès de la délégation de lundi prochain espèrent que les convois du C.N.R. seront bien remplis de délégués.

L'hon. J.-F. Daniel, C. L. agissait comme président de la réunion tandis que M. Rosaire Roch, gérant de la Coopérative Agricole de Tabac remplissait les fonctions de secrétaire général.

Cette assemblée a jeté de nouveaux espoirs et tous ceux qui s'intéressent au succès de la délégation de lundi prochain espèrent que les convois du C.N.R. seront bien remplis de délégués.

L'hon. J.-F. Daniel, C. L. agissait comme président de la réunion tandis que M. Rosaire Roch, gérant de la Coopérative Agricole de Tabac remplissait les fonctions de secrétaire général.

Cette assemblée a jeté de nouveaux espoirs et tous ceux qui s'intéressent au succès de la délégation de lundi prochain espèrent que les convois du C.N.R. seront bien remplis de délégués.

L'hon. J.-F. Daniel, C. L. agissait comme président de la réunion tandis que M. Rosaire Roch, gérant de la Coopérative Agricole de Tabac remplissait les fonctions de secrétaire général.

Cette assemblée a jeté de nouveaux espoirs et tous ceux qui s'intéressent au succès de la délégation de lundi prochain espèrent que les convois du C.N.R. seront bien remplis de délégués.

L'hon. J.-F. Daniel, C. L. agissait comme président de la réunion tandis que M. Rosaire Roch, gérant de la Coopérative Agricole de Tabac remplissait les fonctions de secrétaire général.

TU NE TE
SENTIRAS PAS
COMME ÇA SI TU
BUVAIS DE LA
Frontenac



C'EST
LE TEMPS
DE CHANGER
POUR DE LA

Frontenac
Export Ale

St-Michel des Saints

FEU MILLE VIOLETTE HEROUX

Les funérailles de Mlle V. Héroux, décédée le 20 juin dernier, ont eu lieu à l'église paroissiale, mercredi, le 22, au milieu d'une assistance nombreuse de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite et le service a été chanté par M. l'abbé M. Nadeau, curé de la paroisse.

Les porteurs étaient MM. Albert, Gustave, Paul-Emile et Romuald Racine, cousins de la défunte.

Portaient les coins du poêle, Mlle Maria et Lucile Cantara, Aline et Fleur-Ange Ménard.

Celle que nous regrettons était membre de la Congrégation des Enfants de Marie, on lui rendit aussi les honneurs convenables. Bannières en tête, les membres allèrent au cimetière.

M. Alexis St-Georges portait la bannière et les rubans étaient tenus par Mlle Régina Beauséjour, présidente, Antoinette Cantara, Bernadine Ménard et Maria Gouger, consœurs.

La société des Artisans, dont Mlle Héroux était aussi membre, rendit également à la défunte les honneurs de cette société. Drapeau en tête, les membres allèrent au-devant du corps et le reconduisirent au cimetière.

La défunte laisse dans le deuil, son père (Joseph Héroux), sa mère, (Cordélia Racine), une sœur, Laurette, deux nièces, orphelines, qui furent élevées avec elle par Mme Héroux.

Fatiguées toute la journée

LA MÈRE ET LA FILLE LOUENT
LES PILULES ROSES DU DR.
WILLIAMS, QUI LEUR ONT FAIT
RETROUVER LEUR VIGUEUR.

Amélioration
rapide

"J'étais épuisée et ne pouvais faire mon travail; je n'avais de goût pour rien et mes nuits étaient gâtées par l'insomnie", écrit Mme Reuben Ament, de Grafton, Ontario. "Un jour, je lus une annonce au sujet des Pilules Roses du Dr. Williams. J'en essayai deux boîtes et fus immédiatement soulagée. Je continuai naturellement à en prendre, avec le résultat que je puis maintenant travailler à mon aise, sans éprouver le moindre malaise."

Et Mme Ament ajoute: "Ma fille aussi souffrait d'épuisement et tout le monde trouvait qu'elle allait en déclinant. Je lui donnai des Pilules Roses du Dr. Williams et un changement favorable s'opéra tout de suite". Ne vous laissez pas, vous et votre fille, ravir votre santé et vos forces. Prenez plutôt des Pilules Roses du Dr. Williams. Elles font disparaître nervosité et épuisement en apportant au sang de nouvelles globules rouges, source de santé et de vitalité. Achetez-les chez votre pharmacien dans le nouveau récipient en verre, à 50c.

roux, Georgette Ethier et Mme Irénée Ménard, (Urbina St-Georges).

Nos profondes sympathies sont offertes à la famille si éprouvée par la perte de cette jeune fille de 19 ans.

Sympathies reçues: — Les religieuses des Srs Coeurs Jésus Marie de St-Michel, Médora Racine, Cap de la Madeleine, Aline et Fleur-Ange Ménard, Georgette Champagne, de Montréal, Angéline Héroux, Montréal, Joseph Racine, Montréal, Aurèle Ratelle, Hector Champagne, St-Zénon, Eva Caron de Sherbrooke.

Bouquets spirituels: Mlle Lucinda Mongrain et René Cossette, famille Hormidas Beauséjour, Mlle Théodora Champagne, Montréal, familles Alexandre Racine, Alphéus Racine, Cap de la Madeleine, Mme Norbert Champagne, les religieuses de l'Institut Amélie Frislet, Joliette.

La famille remercie tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, soit de vive voix, ou par sympathies ou bouquets spirituels.

MARIAGE

Le 27 juin dernier fut béni le mariage de M. Gustave Racine et de Mlle Antoinette Cantara.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé W. Nadeau, curé de la paroisse.

M. Alexandre Racine servait de témoin à son fils et M. Joseph Champagne, de Montréal, à sa nièce.

La Congrégation des Enfants de Marie, rendit les honneurs à une compagnie, — elle portait le voile et la couronne de la Congrégation. La chorale sous la direction de Mlle B. Ménard, directrice, exécuta de jolis cantiques pendant la messe.

Après le mariage, il y eut réception chez la mère de la mariée, Mme Vve Napoléon Cantara, puis les nouveaux époux partirent en voyage.

Nos vœux de bonheur les accompagnent.

Les nouveaux époux reçurent de nombreux et riches cadeaux.

Lundi, 4 juillet, la Société des Artisans Canadiens Français convia les membres de la Société, à un magnifique pique-nique, qui eut lieu en notre paroisse.

A huit heures, la journée commença par une grande messe, chantée par M. l'abbé O. Archambault, aumônier-diocésain. Après, tous se rendirent à l'endroit préparé et un magnifique repas fut servi par la Société à environ 125 personnes. D'intéressants discours et des jeux firent la gaieté de la journée.

Pour rehausser la fête, nous avions l'honneur d'avoir parmi nous, M. le président général, Rodolphe Bédard, MM. les abbés: O. Archambault, aumônier-diocésain, M. W. Nadeau, aumônier de la paroisse, les abbés A. Lalande, vicaire, le Dr et Mme Rouleau, leur fils, le Dr Gauthier, M. Ernest Gratton, P. Parenteau et M. Marien.

Nos félicitations et nos encouragements à la Société et surtout aux principaux membres de la Société de la Succursale de St-Michel des Saints.

BASE-BALL

Le 10 juillet, l'équipe de St-Gabriel de Brandon est venue rencontrer la nôtre. La partie fut contestée et le club St-Gabriel remporta la victoire.

Autres sympathies à la famille Ménard.

La Révérende Sœur Marie Séraphine du Sacré-Coeur, s.s.a., du Pensionnat de St-Gabriel de Brandon, R. S. Gibeault, C.S.V., Juvénat des Srs-Ange, Berthierville, M. et Mme Hilarion Ménard, M. O. Dupuis, Joliette, M. et Mme Welly Massicotte, Taftville, famille Aurèle Labadie, Montréal, M. et Mme Napoléon Forest, St-Jacques, Dr Simard, Montréal, Compagnie Norwick Union, W. A. Thomson, Gérant Général par J. L. Deslauriers, St-Félix de Valois, Mlle Madeleine Bolduc.

Village St-Pierre

Dimanche, le 10 juillet, chez M. Aquila Lefebvre, du village St-Pierre, se réunissait un bon nombre de parents à l'occasion du mariage de M. Paul Lamontagne à Mlle Anita Lafrenière, de St-Ambroise. Etaient présents: MM. et Mmes Paul Lamontagne, Aquila Lefebvre, Gaspard Lafrenière, Joseph Desjardins, Alexandre Parent, Viateur Lafortune, Edouard Lefebvre, Joseph Lafrenière, Ostar Faust, MM. Léo Lefebvre, Paul Lafrenière, Sylvestre Désy, J. Ed. Lefebvre, Philippe Lefebvre, Mlle Laurette Désy, Simonne Lafrenière, Laurence Lafrenière, Bernadette Lefebvre et Yvette Marion.

Tous s'amuseront très bien et conserveront un agréable souvenir de cette réunion.

Notre-Dame de Lourdes

NAISSANCE

M. et Mme Albert Thibodeau (née Eveline Laporte) ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils arrivé le 21 juin et baptisé le même jour par M. l'abbé Cuthbert Fafard, curé, sous les noms de Josephat, Augustin, Donatien, Parrain et marraine, M. et Mme Hermas Asselin, de Montréal, oncle et tante de l'enfant. Porteuze, Mme Hormidas Laporte, grand-mère de l'enfant.

REELU COMMISSAIRE

Lundi, le 4 juillet, M. Albert Thibodeau a été réélu Commissaire d'Ecoles pour un deuxième terme.

La Commission est composée de M. Ovide Latour, président et de MM. Adam Adam, Victor Guilbault, Albert Thibodeau et Joseph Baril, Commissaires.

DE PASSAGE

M. Wilfrid Piette, de St-Félix de Valois, est de passage en notre paroisse pour quelques jours où il visite ses amis.

EN VOYAGE

M. et Mme Alphonse Guilbault autrefois de Joliette et de-

meurant maintenant à Notre-Dame de Lourdes sont allés passer quelques jours chez leurs parents, à Montréal.

Lundi soir dernier, par le C. N. R., M. Albert Thibodeau, de Notre-Dame de Lourdes, partait en excursion pour La Reine, Abitibi. Les excursionnistes passeront une dizaine de jours à visiter les paroisses de l'Abitibi.

Base-Ball à St-Jacques

Les CHAMPIONS DU NORD "n'en déplaie aux amis de St-Lin" se sont affirmés dimanche dernier de vrais Champions en battant le fameux club de l'Épiphanie par le score de 4 à 1.

Le club St-Jacques, ayant seulement deux dates de livres d'ici la fin des vacances, le 7 et 14 Août, offre au St-Lin de venir se mesurer avec lui une de ces deux dates s'il s'en sent le courage.

Dimanche, le 17 juillet les "Champions" recevront le club de Ste-Anne des Plaines. (Communiqué).

Noces d'or à St-Liguori

M. et Mme Euclide Beauséjour, tous deux nés de St-Liguori, âgés respectivement de 75 et de 71 ans, ont célébré d'une façon très solennelle, leur 50ème anniversaire de mariage dimanche, le 3 juillet. A cette occasion un grand banquet a été servi à midi. Etaient présents à ce dîner, outre les vénérés jubilaires, 13 de leurs enfants (et deux filles absentes), 7 fils: Charles employé au grand Séminaire à Montréal; Médéric, cultivateur à St-Liguori; Edmond, cultivateur à St-Ambroise; Emile, cultivateur à St-Chs-Borromée de Joliette; Victor, cultivateur à la maison paternelle, Rang Double, Mathias, cultivateur, St-Jacques l'Achigan et René, fils adoptif, étudiant en philosophie Sr, au Séminaire de Joliette; 6 filles présentes: Adrienne, institutrice à St-Liguori; Mme Albert Coderre, (Albertine), Joliette; R. S. Marie de Ste-Théodose, des Srs Ste-Croix, à St-Hermas, (Alexina); Mme Médéric Venne, (M.-Louise), St-Jacques; Jeanne, institutrice à Joliette, et Elisabeth, garde-malade. Outre les enfants des jubilaires, assistaient aussi leurs belles-filles, leurs gendres, ainsi que leurs petits-enfants: Mme Médéric Beauséjour et ses enfants: Euclide, étudiant, Marie-Thérèse et Marie-Paul; Mme Emile Beauséjour et ses enfants: Laurette, Noella, Georges-Emile, Gratia, Germaine, Jeanne, Paul, Jean-Paul, Robert et Denis; Mme Victor Beauséjour et ses enfants: Jean-Paul et Yvan; M. Alphonse Arnault, St-Thomas et ses enfants, Marguerite et Agathe; M. Médéric Venne, de St-Jacques; M. et Mme Ernest Beauséjour, frère du jubilaire et 5 de leurs enfants: Adrien, Ulric, Téléphore, Hélé-

na et Bernadette; M. et Mme Onésime Auger et leur fille adoptive Florence Nadeau.

Immédiatement avant le dîner une magnifique adresse fut présentée aux jubilaires par leur petit-fils adoptif René Beauséjour et un beau bouquet de roses et d'oignons fut offert par le petit Jean-Paul, fils d'Emile Beauséjour, accompagné de sa petite sœur, Gracia, qui présenta les hommages de sa famille.

Après le dîner, M. Demers, photographe de Joliette, s'est rendu à la demande de la famille, et a photographié tous les convives, et ensuite les jubilaires et tous les enfants, (13) présents. M. l'abbé J. Bruyère, curé de cette paroisse n'ayant pu présider ce banquet, a bien voulu rendre une visite après les Vêpres; il a présenté ses hommages aux jubilaires et a donné sa bénédiction à tous.

Ensuite, vers 6 heures, les jubilaires, accompagnés de deux de leurs filles: Sœur Marie de Ste-Théodose et Mlle Elisabeth et de leur fils Médéric, partirent en automobile pour aller rendre visite à leur fille, Mme Alphonse Arnault (Eva) de St-Thomas de Joliette, qui n'avait pu assister à la fête pour cause de maladie grave. Une autre de leur fille, Mme Emile Nadeau (Eugénie) de Saskatchewan (Meutrie) n'a pu assister à la réunion de famille. Lundi matin, le 4, à 7 hrs, une grand-messe d'Actions de Grâce a été célébrée par M. le curé à la demande des jubilaires.

Honneur à ces époux modèles qui ont si bien compris le rôle qu'ils devaient jouer ici-bas! Ils ont bien mérité de leur patrie en lui donnant des bras pour cultiver le sol natal, des cerveaux pour instruire la jeunesse et des intelligences qui devront éclairer et diriger le peuple.

ST-CUTHBERT

Le 28 juin dernier, en l'église de St-Cuthbert, à 8.30 hrs, le Rév. J. Ed. Therrien, vicaire de l'église du Sacré-Coeur de Montréal, a béni le mariage de M. Lorenzo Payette, médecin de St-Cuthbert, fils de M. A. Payette, de St-Paul l'Ermitte, avec Mlle Cécile Chuput, fille adoptive de M. L.-P. Asselin, de St-Cuthbert. M. L.-P. Asselin accompagnait sa nièce et M. Aristide Payette servait de témoin à son fils.

Berthierville

Jeudi, le 30 juin dernier, avaient lieu en l'église de Berthierville, les funérailles de M. Aimé Pagé, fils de M. Désiré Pagé, décédé le 28, à l'âge de 25 ans et 6 mois, après une longue maladie.

Le service fut chanté par M. le chanoine Désy, curé de la paroisse, assisté de MM. les abbés Alp. Houle et Gérard Grégoire, comme diacre et sous-diacre. Etaient porteurs: MM. Arthur Olivier, Ubaldo Bonin, Lionel Sylvestre, Léopold Tellier, Arthur Carpentier et Henri Pagé.

Le défunt laisse dans le deuil, ses père et mère, M. et Mme Désiré Pagé; cinq sœurs: Laura, Laurette, Graziella, Laurence et Jeannette, (Mme R. Aubin); trois frères: Lucien, Hector et Joseph.

Nos sympathies à la famille.

Noces d'or sacerdotales

Dimanche, le 3 juillet, avait lieu au séminaire une très belle manifestation: Monsieur l'abbé Louis Lévesque, curé à Maribo, y faisait son 50e anniversaire de prêtrise.

Un grand nombre de parents marquaient par leur présence l'estime qu'ils portent à ce vénérable membre de leur famille. On y comptait: MM. et Mmes Louis et Alcide Desrochers; MM. Joseph, Swibert et Atchez Desrochers; Mlle Pauline et MM. Philippe et Maurice Desrochers, tous de Joliette; MM. et Mmes Albert Desrochers, Favila Gourd, et Joseph Gourd, Mlle Victoria, Germaine et Antoinette Barolet, M. Armand Gourd, de Montréal; M. Raymond Lévesque, de Rivière-du-Loup et beaucoup d'autres, venus de différentes paroisses de la région.

La fête débuta par une messe basse, dite pour la famille, dans la chapelle du séminaire. Le R. P. Farley, supérieur, y prononça une courte mais magnifique allocution. Il fit remarquer que les noces d'or de M. l'abbé Lévesque coïncidaient avec le 50e anniversaire de fondation de la chapelle.

Après la messe, il y eut banquet offert par le séminaire. Son Excellence Mgr J. A. Papineau honora de sa présence le jubilaire et sa famille. Figuraient aussi comme hôtes d'honneur: Mgr Pelletier, P.A., le R. P. Farley, supérieur du séminaire,

M. le chanoine R. Bonin. Après le banquet, le R. P. Supérieur adressa la parole, après quoi Mlle Pauline Desrochers vint présenter une adresse au nom des nièces et petites-nièces, puis M. Maurice Desrochers lut une seconde adresse, celle-ci au nom des neveux et petits-neveux.

M. Emile Jetté, des "Tribunes de l'Industrie", vint ensuite adresser quelques mots au nom des élèves absents.

Après que Son Excellence Mgr l'Evêque eût prononcé un magnifique discours, le jubilaire exprima sa gratitude à Son Excellence pour l'honneur qu'elle lui faisait de présider cette fête. Il remercia aussi ceux qui avaient adressé la parole, particulièrement le R. P. Farley.

Le vénérable jubilaire sut charmer son auditoire, en mêlant à l'émotion la gaieté de bon aloi qui le caractérise.

M. l'abbé Louis Lévesque est né à Ste-Elisabeth et fit ses études au séminaire de Joliette. Il exerça son ministère chez les franco-américains, mais il n'a jamais oublié Joliette où il compte toujours beaucoup d'amis.

Il n'y a d'immortel dans la vie que le souvenir: nous sommes sûrs de garder intact ce que nous avons perdu. Ce cher Jos. Stanley, naguère si plein de vie et de santé est maintenant couché dans un cercueil et re-lui donnant des bras pour cultiver le sol natal, des cerveaux pour instruire la jeunesse et des intelligences qui devront éclairer et diriger le peuple.

Il était loin de songer qu'une fatale maladie l'enlèverait si tôt au cercle de la famille et des nombreux amis qu'il avait su se choisir. Son caractère gai et aimable avait su gagner la sympathie de tous ceux qui l'ont connu.

Parents chéris qui l'avez tant aimé et qui pleurez, regardez le ciel où la vertu est couronnée. Ecoutez cette voix suave et si chère qui murmure en ce moment à votre cœur noyé de larmes ces mots divins qui relèvent et consolent, cette voix si harmonieuse et douce, comme l'écho affaibli d'un chant du ciel, n'est-ce pas la sienne? Dans un souffle d'infinité tendresse, elle vous dit cette voix bien-aimée: "Mon père, ma mère, c'est votre enfant, votre fils que Dieu vous confia un jour et qu'il a cueilli pour le transporter dans la parterre de son ciel. Dès mon âge le plus tendre, vous m'avez appris que j'avais été créé pour Dieu. C'est vous dire, ô père et parents chéris, que vous n'avez pas raison de tant me pleurer. D'un grand coup des ailes de votre foi, montez, montez jusqu'à moi, et, des hauteurs célestes où l'âme se complait, remerciez-Le de m'avoir ravi à cette terre de larmes pour me faire connaître la joie ineffable du paradis."

Ecoutez bien, parents chrétiens et vous aussi frères et sœurs chéris, prêtez l'oreille aux doux accents de cette voix. Il est parti pour le ciel, il est heureux, il prie pour vous, il vous attend dans sa nouvelle demeure.

C'est la force de celui qui part de penser qu'il verra ses ceux qui restent: c'est la consolation de ceux qui

demeurent de penser à celui qui est parti.

Il est parti depuis un an, mais son souvenir reste toujours vivace et ne s'effacera jamais de la mémoire de ceux qui ont appris à le connaître.

Respect à sa mémoire. Paix à ses cendres.

JE L'AI CONNU.

SONNET

Sonnet, respectueusement dédié au Révérend Frère Chantard, Scolasticat St-Charles, Joliette, à l'occasion de ses noces d'or.

Honneur au zélé frère Qui, plus de cinquante ans, A son céleste Père Consacra ses instants.

Toute sa vie austère, Loin des bruits, des autans, Lui prépare un parterre A l'éternel printemps.

Le soleil de justice, Inondant de clarté Sa chaude éternité,

Pour chaque sacrifice, Sur cette mer de pleurs, Ceindra son front de fleurs.

J.-B. CHARLEBOIS
Dimanche, le 10 juillet 1932.

Décès d'un ancien de Joliette

Mardi matin, est décédé à Montréal, M. Adélard Lévesque, âgé de 72 ans. Le défunt naquit à Ste-Elisabeth de Joliette en 1860 et laisse dans le deuil son épouse (née Flavie Monet), un fils Donat Lévesque, président du club ouvrier, St-Jean et une fille, un frère, l'abbé Louis Lévesque, curé de Marlboro Mass., une sœur, Mme Urgel Desrochers, plusieurs neveux et nièces à qui nous présentons nos sympathies.

Le service a eu lieu jeudi en la paroisse Ste-Cécile de Montréal.



L'AUTOCAR
donne au Voyage
un
CARACTERE
SPORTIF

En Autocar, voyager devient un plaisir — poussière, chaleur et fatigue sont définitivement bannies. L'intérieur du véhicule est constamment rafraîchi par la brise, et votre fauteuil, luxueusement capitonné, est d'un confort

table exceptionnel. N'oubliez pas que vous pouvez acheter, chez l'agent de votre localité, un billet d'autocar à destination de presque n'importe quelle ville du continent.

SERVICE JOLIETTE—MONTREAL

LAISSE JOLIETTE
7.30 hrs a. m. tous les jours.
11.30 hrs a. m. tous les jours.
2.15 hrs p. m. Samedi et Dimanche seulement.
5.00 hrs p. m. tous les jours, excepté le Dimanche.
6.30 hrs p. m. le Dimanche seulement.
9.30 hrs p. m. le Dimanche seulement.

Prix: Aller \$1.00—Aller et Retour \$1.80
VOYAGES EN AUTOCAR—GRATUITS!

La réponse primée sera peut-être la vôtre! Les détails de ce concours original seront radiodiffusés du poste CKAC mardi et jeudi, de 6 hrs 45 à 7 hrs p.m.

Pour informations complètes, adressez-vous à
L'HOTEL WINDSOR, JOLIETTE—TEL. 488

LA CIE DE TRANSPORT PROVINCIALE

Lueur d'aurore sur le monde

DIT S. S. PIE XI

Le Pape Pie XI s'est montré heureux, dimanche, du règlement de Lausanne, disant que le traité conclu samedi était une réponse aux huit jours de prières mondiales qu'il avait demandés dans son encyclique récente.

Donnant lecture d'un décret de béatification de la religieuse italienne Maria di Rosa, le Souverain Pontife déclara que cette crise mondiale avait démontré la futilité de la fortune, vue que la lutte pour l'argent avait provoqué la lutte actuelle pour le pain.

"L'argent lui-même est sans valeur", dit le Pape, "car nous avons vu les individus et les peuples le perdre rapidement, en même temps que des troubles dangereux ont éclaté. Les doctrines sociales ont jeté les classes contre les classes, un nationalisme exagéré et sauvagement féroce est apparu, dressant les peuples contre les peuples, les individus contre les individus. Cette lutte universelle pour l'argent est devenue une lutte pour le pain."

Parlant du règlement de Lausanne, le Pape ajouta: "Nous devons remercier la Providence pour cette première lueur d'aurore qui semble colorer le sombre horizon. Ce besoin de remerciements est d'autant plus profond que nous avions invité tous les fidèles à observer huit jours de prières. Nous devons continuer de prier."

Dimanche, le 10 juillet 1932.

Timbres spéciaux

EN CIRCULATION

Les timbres spéciaux émis pour la Conférence Impériale sont en circulation depuis mardi de cette semaine. Ces timbres postes sont pour 3, 5, et 13 sous.



GRONDE ! GRONDE ! RUGIS !
A chaque tour de la presse votre message fait appel à un autre client en perspective. Les circulaires claires, vigoureuses et distinctives de L'ETOILE DU NORD ont l'adresse de captiver l'attention et d'inspirer la confiance. Elles vous obtiennent des ventes d'une manière continue.

Donnez une commande d'essai. Prix modérés.

Notre stock complet de clichés est à votre disposition sans charge supplémentaire. Ces vignettes aussi vous obtiennent des ventes.



voici l'ÉTALON D'OR de la Gazoline.....

La qualité de la MARATHON "BLUE" ignore la dépréciation... elle n'est jamais au-dessous du pair. Vous ne pouvez pas trouver mieux pour votre argent. Faites votre plein d'essence à la plus proche pompe Red Indian et soyez-en juge vous-même.

FABRICATION CANADIENNE

MARATHON "BLUE"

McCOLL-FRONTENAC OIL CO. LIMITED



LE PONT DES DALLES

Les accidents de fin de semaine nous apprennent que le nombre des autos a diminué considérablement.

Le poisson qui s'échappe est toujours le plus gros.

L'optimisme est celui qui n'a pas d'argent ; le pessimiste est celui qui refuse d'en prêter.

Le domaine de Rockefeller à Pocantico Hills est évalué à \$6,000,000... assez pour solutionner une partie du plan Gordon.

Ne désespérons donc pas de voir se terminer la crise.

Le gouvernement du Brésil a jusqu'ici fait détruire 7,978,386

sacs de café.—Et dire que tant de gens n'ont pas le sou pour s'acheter du café.

Le sous-marin serait plus populaire s'il n'avait pas la sale habitude de vouloir demeurer en permanence au fond de la mer.

Le baron Jean Empain, financier belge, directeur de 80 sociétés, président du conseil de 25 d'entre elles, a déclaré récemment que le monde, loin d'être victime de la dépression, se débat contre des conditions normales. Il n'y a pas de doute que les sociétés dans lesquelles il est intéressé doivent faire de bonnes affaires.

A Joliette, les sifflets des manufactures crient à 11 heures et 5 heures et ceux des particuliers à midi et six heures.

Certaines personnes croyant que des élections fédérales auront lieu à l'automne, il serait prudent d'aménager de suite les "p'tits comités".

Un citoyen de Hull offre des "menés" en vente au prix de 25c par deux douzaines. Avis aux amateurs de pêche seulement.

Même en temps de crise, un bon week-end ne coûte pas moins que \$5.00.

On ne voit plus de prospectus, hormis ceux des maisons d'éducation.

"Donnes-y d'la"—"Tas Pas" et "Sappa" sont ce qu'on a.

L'attention du monde entier est attirée sur le Canada.

Comme poison, l'alcool agit trop lentement.

Nous serons tous chômeurs un jour.

Que de gens se ruinent à vouloir sauver les apparences.

Le remords : un toscan qui se fait entendre après l'incendie.

"DIALOGUE DES MORTS"
Une victime de l'inondation du Mississippi raconte ses malheurs, dans l'autre monde :
—"Oh, l'inondation était terrible ! Vous savez, l'eau monta, monta, et soudain elle atteignit ma maison....."

EVIDENCE
—Pourriez-vous me dire à quel moment Mars sera le plus près de nous ?
—Euh ! Le 29 février prochain !

DIFFERENCE
—J'ai épousé ma femme parce qu'elle était différente de toutes les autres.
—Comment ça ?
—C'est la seule qui a voulu répondre oui à ma demande en mariage.

MIC MAC.

ST-JACQUES L'ACHIGAN
M. Zacharie Cloutier, ancien maître de poste et marchand de notre village, est décédé jeudi

dernier, le 4 juillet, à l'âge de 55 ans.

PREMIERE GRAND-MESSE
Le Rév. M. Hector Leprohon, un enfant de Joliette, fils de feu M. Chs-B. H. Leprohon, a chanté sa première grand-messe, à la cathédrale. Le nouveau lévite avait été ordonné prêtre quelques jours auparavant, par S. G. Mgr Archambault. Le R. P. Badel, c.s.v., fit le sermon de circonstance.

LES POUVOIRS DE LA PUBLICITE
On ne cesse, dans les milieux bien informés de vanter les mérites de la publicité dans les journaux de préférence à toutes autres formes de publicité. Voici ce que disait à ce sujet un quotidien de Montréal, dernièrement :

"On ne saurait trop redire, écrit notre confrère, au risque de paraître intéressé, quel immense parti les hommes d'affaires, manufacturiers, marchands, financiers, peuvent tirer de l'annonce dans les journaux pour remonter leurs entreprises et ramener la confiance parmi la masse de notre population. Si encore il ne s'agissait que de probabilités ou de suppositions, on comprendrait à la rigueur l'attitude de ceux qui négligent de recourir à la publicité ; mais l'expérience est faite et elle est des plus concluantes. Ainsi, par exemple, une enquête menée sous la direction immédiate de l'American Newspaper Publisher's Association a permis d'enregistrer des constatations très intéressantes. On a pu vérifier qu'un fabricant d'automobiles qui avait augmenté son budget d'annonce de 33 pour cent, a transigé des affaires pour 40 pour cent de plus que l'année précédente. Un autre manufacturier a accru ses ventes pendant l'année 1930 de 640 pour cent, en retour d'une campagne de publicité pour laquelle il avait dépensé \$200,000. Et ainsi de suite, presque tous ceux qui ont pratiqué la réclame par le journal ont obtenu des résultats très satisfaisants. Les abstentionnistes et les hésitants se laisseront-ils convaincre et se résoudront-ils enfin à employer un moyen qui a si bien réussi aux autres ? Au lieu d'attendre que la clientèle vienne à eux, ne préféreraient-ils pas aller au-devant de la clientèle ? Depuis trois ans, bientôt qu'ils n'ont pas bougé, pour ainsi dire, leurs affaires n'ont cessé de décliner ; consentiront-ils à se montrer plus agressifs, à déployer plus d'initiative ? Selon la réponse qu'ils donneront à ces questions, leur sort s'améliorera ou s'aggravera. Pas de milieu. En affaires comme en vie spirituelle, qui n'avance pas recule. L'annonce, utilisée comme elle doit, aidera à renouer les liens entre le manufacturier, le marchand et le consommateur. Elle contribuera à dissiper l'esprit de suspicion, de méfiance qui retient l'argent dans les goussets. On l'a dit, chaque jour en apporte une nouvelle preuve : la crise actuelle est une crise de confiance. Veillons donc à rétablir cette confiance en plaçant toute la question sous les yeux du public acheteur au moyen de réclames bien faites. Chacun ne tardera pas à en profiter".

Un petit vieux, blotti dans un coin, en écoutant l'histoire, remarqua aussitôt :

—"Peuh ! ce n'est rien j'en ai vu bien d'autres !"

Alors la victime s'adresse ainsi à Saint-Pierre :

—"Dites donc, qui est ce petit vieillard qui me coupe tout le temps la parole et qui se vante d'en avoir vu bien d'autres ?"

—"N'y faites pas attention, mon ami c'est Noël....."

TRANQUILITE OU LA MORT ?
—Maman, il pleut dehors. Voulez-vous nous laisser jouer au magasin dans la maison ?
—C'est bien, mes enfants, mais ne faites pas de bruit ; j'ai un gros mal de tête.

—Ne craignez rien, maman. Nous allons jouer au magasin qui n'annonce pas.

DECLARATION
Gisèle.—Si vous étiez le seul homme sur la terre j'aimerais mieux épouser un singe.

Eugène.—Est-ce que ça veut dire que vous m'aimez ?

A L'ECOLE
L'inspecteur d'écoles est en visite officielle. Le maître dirigeant l'examen de ses élèves, leur pose cette question :

—Avec quel instrument Samson a-t-il tué 1000 Philistins ?

Pas de réponse.

—Allons, réfléchissez bien, reprend l'instituteur en montrant sa mâchoire pour les mettre sur la voie :

—Qu'est-ce que c'est que ça ?

Un élève (se rappelant subitement).—Une mâchoire d'âne, monsieur.

L'inspecteur s'en tient encore les côtés.

ENNEMIS
—Nous autres, médecins, nous avons beaucoup d'ennemis en ce monde.

—Oh ! oui.....mais vous en avez beaucoup plus dans l'autre !.....

UNE PRIERE DU COEUR
Le docteur.—Je dois vous dire qu'il y a peu de chance de le sauver, votre pauvre mari.

L'épouse.—Docteur, sauvez-le à tout prix, sauvez-le. Le noir me va si mal !

SCENE DE MENAGE
Madame.—Ah, si j'avais écouté maman lorsqu'elle me défendait de l'épouser.

Monsieur.—Je n'ai jamais cru que ta mère avait eu un bon sentiment envers moi.

PREMIERE GRAND-MESSE
Dimanche, le 30 juin, à la chapelle N.-D. de Bonsecours Joliette, M. Anthime Ducharme, consacré prêtre la veille par S. G. Mgr J. A. Archambault, célébra sa première grand-messe. Les père et mère du jeune lévite, M. et Mme Pierre Ducharme, ses frères et sœurs, son grand-père, M. Dieudonné Piette, de Ste-Elisabeth, plusieurs religieuses et un nombreux clergé, assistaient à cette fête religieuse. Le R. P. G. A. Léveillé, du Noviciat, fit le sermon de circonstance.

ST-JACQUES L'ACHIGAN
M. Zacharie Cloutier, ancien maître de poste et marchand de notre village, est décédé jeudi

dernier, le 4 juillet, à l'âge de 55 ans.

PREMIERE GRAND-MESSE
Le Rév. M. Hector Leprohon, un enfant de Joliette, fils de feu M. Chs-B. H. Leprohon, a chanté sa première grand-messe, à la cathédrale. Le nouveau lévite avait été ordonné prêtre quelques jours auparavant, par S. G. Mgr Archambault. Le R. P. Badel, c.s.v., fit le sermon de circonstance.

LES POUVOIRS DE LA PUBLICITE
On ne cesse, dans les milieux bien informés de vanter les mérites de la publicité dans les journaux de préférence à toutes autres formes de publicité. Voici ce que disait à ce sujet un quotidien de Montréal, dernièrement :

"On ne saurait trop redire, écrit notre confrère, au risque de paraître intéressé, quel immense parti les hommes d'affaires, manufacturiers, marchands, financiers, peuvent tirer de l'annonce dans les journaux pour remonter leurs entreprises et ramener la confiance parmi la masse de notre population. Si encore il ne s'agissait que de probabilités ou de suppositions, on comprendrait à la rigueur l'attitude de ceux qui négligent de recourir à la publicité ; mais l'expérience est faite et elle est des plus concluantes. Ainsi, par exemple, une enquête menée sous la direction immédiate de l'American Newspaper Publisher's Association a permis d'enregistrer des constatations très intéressantes. On a pu vérifier qu'un fabricant d'automobiles qui avait augmenté son budget d'annonce de 33 pour cent, a transigé des affaires pour 40 pour cent de plus que l'année précédente. Un autre manufacturier a accru ses ventes pendant l'année 1930 de 640 pour cent, en retour d'une campagne de publicité pour laquelle il avait dépensé \$200,000. Et ainsi de suite, presque tous ceux qui ont pratiqué la réclame par le journal ont obtenu des résultats très satisfaisants. Les abstentionnistes et les hésitants se laisseront-ils convaincre et se résoudront-ils enfin à employer un moyen qui a si bien réussi aux autres ? Au lieu d'attendre que la clientèle vienne à eux, ne préféreraient-ils pas aller au-devant de la clientèle ? Depuis trois ans, bientôt qu'ils n'ont pas bougé, pour ainsi dire, leurs affaires n'ont cessé de décliner ; consentiront-ils à se montrer plus agressifs, à déployer plus d'initiative ? Selon la réponse qu'ils donneront à ces questions, leur sort s'améliorera ou s'aggravera. Pas de milieu. En affaires comme en vie spirituelle, qui n'avance pas recule. L'annonce, utilisée comme elle doit, aidera à renouer les liens entre le manufacturier, le marchand et le consommateur. Elle contribuera à dissiper l'esprit de suspicion, de méfiance qui retient l'argent dans les goussets. On l'a dit, chaque jour en apporte une nouvelle preuve : la crise actuelle est une crise de confiance. Veillons donc à rétablir cette confiance en plaçant toute la question sous les yeux du public acheteur au moyen de réclames bien faites. Chacun ne tardera pas à en profiter".

PETITES ANNONCES
LOGEMENT A LOUER
Logement moderne situé au coin des rues de Lanaudière et Gaspard, à louer à conditions faciles. S'adresser à 137 de Lanaudière ou par téléphone No 259.

DEFENSE D'AVANCER
Je, soussigné Joseph Aumont, détenteur de la licence de l'Hôtel National, Joliette, fais par la présente, défense d'avancer à qui que ce soit, en mon nom, à moins d'une autorisation écrite et signée de ma main.

Signé : JOSEPH AUMONT, Joliette, 27 juin 1932. 30 j 4f p

A REMARQUER
Nous offrons des spéciaux à toutes les semaines. Voyez les vitrines chez LAVALLEE & FRERE, vous y trouverez votre intérêt. 23 j jno

Accommodations pour Touristes
M. ACHILLE ST-GEORGES vient d'ouvrir un restaurant avec un assortiment complet pour touristes : cigares, cigarettes, tabacs, liqueurs douces, bonbons, chocolats, etc.

Aussi beaux terrains pour pique-niques. Ce restaurant est situé sur la route Joliette-St-Jacques, environ à 1 1/2 mille de Joliette, à l'épicerie de M. Eustache Forest. 7 j 2f

PAPIER A LETTRE
Dans le but de répondre à la demande du public, nous venons d'acheter une bonne quantité de papier à lettre de fantaisie que nous vendons aux plus bas prix possible. Rien au-dessous de 25 sous et rien au-dessus de 75 sous. Lorsque vous en aurez besoin, venez voir l'assortiment à nos bureaux.—L'ETOILE DU NORD.

LAC CLOUTIER, STE-BEATRICE
Camps à louer ou à vendre avec chaloupes et terrains de grève, situés au Lac Cloutier, à Ste-Beatrix, comté Joliette. S'adresser sur les lieux à Wilfrid Dutilleul. 16 j jno

UNE AUBAINE
Un "truck Dodge", 3 tonnes, avec "dampers" et "plate-forme", peu usagé, avec quatre pneus 34 x 7 neufs, en parfait ordre, à vendre à conditions très avantageuses. S'adresser à J. Ths. Robert, Rang Sud, St-Thomas de Joliette. Tél. 92 a. 3.

LES CORSETS "SPIRELLA"
Mlle Yvonne Marsolais a le plaisir d'annoncer aux Dames et aux Demoiselles de Joliette et du district qu'elle a l'agence des fameux corsets "Spirella". Consultez-la et obtenez satisfaction. S'adresser au 52, rue Manseau. Tél. 637. 1166 j.n.o.

CARO-CURE
ONGUENT BALSAMIQUE efficace contre eczéma, mal de gorge, hémorroïdes, brûlures, toutes blessures et maladies de la peau. Remède indispensable dans une famille. Par la poste : 65cts le tube. Produits Balsamiques ROUSSILLON S.A. C. P. 278 AMOS, P.Q. 19 mai 1265—p.

Les pouvoirs de la publicité

On ne cesse, dans les milieux bien informés de vanter les mérites de la publicité dans les journaux de préférence à toutes autres formes de publicité. Voici ce que disait à ce sujet un quotidien de Montréal, dernièrement :

"On ne saurait trop redire, écrit notre confrère, au risque de paraître intéressé, quel immense parti les hommes d'affaires, manufacturiers, marchands, financiers, peuvent tirer de l'annonce dans les journaux pour remonter leurs entreprises et ramener la confiance parmi la masse de notre population. Si encore il ne s'agissait que de probabilités ou de suppositions, on comprendrait à la rigueur l'attitude de ceux qui négligent de recourir à la publicité ; mais l'expérience est faite et elle est des plus concluantes. Ainsi, par exemple, une enquête menée sous la direction immédiate de l'American Newspaper Publisher's Association a permis d'enregistrer des constatations très intéressantes. On a pu vérifier qu'un fabricant d'automobiles qui avait augmenté son budget d'annonce de 33 pour cent, a transigé des affaires pour 40 pour cent de plus que l'année précédente. Un autre manufacturier a accru ses ventes pendant l'année 1930 de 640 pour cent, en retour d'une campagne de publicité pour laquelle il avait dépensé \$200,000. Et ainsi de suite, presque tous ceux qui ont pratiqué la réclame par le journal ont obtenu des résultats très satisfaisants. Les abstentionnistes et les hésitants se laisseront-ils convaincre et se résoudront-ils enfin à employer un moyen qui a si bien réussi aux autres ? Au lieu d'attendre que la clientèle vienne à eux, ne préféreraient-ils pas aller au-devant de la clientèle ? Depuis trois ans, bientôt qu'ils n'ont pas bougé, pour ainsi dire, leurs affaires n'ont cessé de décliner ; consentiront-ils à se montrer plus agressifs, à déployer plus d'initiative ? Selon la réponse qu'ils donneront à ces questions, leur sort s'améliorera ou s'aggravera. Pas de milieu. En affaires comme en vie spirituelle, qui n'avance pas recule. L'annonce, utilisée comme elle doit, aidera à renouer les liens entre le manufacturier, le marchand et le consommateur. Elle contribuera à dissiper l'esprit de suspicion, de méfiance qui retient l'argent dans les goussets. On l'a dit, chaque jour en apporte une nouvelle preuve : la crise actuelle est une crise de confiance. Veillons donc à rétablir cette confiance en plaçant toute la question sous les yeux du public acheteur au moyen de réclames bien faites. Chacun ne tardera pas à en profiter".

Un enfant qui en a pris l'habitude dans sa jeunesse sera un adolescent vigoureusement armé contre l'épreuve, contre le mal. Il sera bien "trempé".

"L'ETOILE DU NORD"
"Le Journal du Peuple"
le plus fort tirage des journaux dans Joliette, dans les paroisses environnantes, chaque prise séparément et à l'étranger.

Un an payé d'avance — \$1.00
Pour les Etats-Unis — 1.50
La rédaction du journal n'est pas responsable des idées et des opinions émises par les correspondants.

BUREAU ET ATELIER :
24 PLACE BOURGET,
Joliette, P. Q.
TEL. BELL : 43.
La Cie de Publication
"L'ETOILE DU NORD"
Editeur-Propriétaire.

MAISON A LOUER
Bonne maison située au numéro 132 St-Viateur. Grand cour, logis confortable. Endroit idéal. Loyer peu élevé. S'adresser à Alex. Rivest, avocat, 57 rue Notre-Dame. 16 j jno

ENGRAIS CHIMIQUES
M. Hildège St-Georges, 149 Notre-Dame, Joliette, informe le public qu'il vend comme par le passé, les meilleurs engrais chimiques simples à des prix défiant toute compétition. 14 j j.n.o.

AMICALE "PROVIDENCE STE-MARIE DE L'ASSOMPTION"
La réunion des anciennes élèves de l'orphelinat de l'Hospice Notre-Dame, à L'Assomption, aura lieu le 11 août prochain, à 10 h. a. m. Les religieuses invitent cordialement toutes les anciennes. Cette invitation doit être considérée comme personnelle. (Communiqué). 7 j 5f

A LOUER
Un entrepôt avec grande cave et bureau situé rue Richard. S'adresser à J.-A. Boivert, 100, rue Manseau. 21av jno

POUR VOS MORTS
Quand vous avez besoin d'un monument pour commémorer le souvenir de vos morts, il est important de songer à confier votre commande à quelqu'un des vôtres et garder votre argent dans votre localité. M. Chs Desroches, marbrier, 162 de Lanaudière, Joliette, est un des vôtres, il est outillé comme les gros manufacturiers de Montréal, et peut vous élever un monument pour 35 pour cent meilleur marché qu'ailleurs. 10m jno

Tél. Bur. 142 P. P. 563
Rés. 662
J.-U. LÉPINE & CIE
ASSURANCES GENERALES
Feu — Vie — Accident
Maladie
Spécialité : Assurance d'Automobiles.
Protection parfaite aux assurés.
92 DE LANAUDIERE, JOLIETTE, QUÉ.

SE RAPPELER
que l'épicerie la plus assortie et la mieux équipée est sans contredit — l'épicerie LAVALLEE & FRERE, 74, Manseau. — Téls. 10 et 582. 23 j jno

MATELAS
Savez-vous que nous faisons une spécialité de fabriquer des matelas de crin et laine ? Aussi d'autres, de qualité inférieure de même que les oreillers de plume. Un outil de 8 onces est employé pour la fabrication de ces marchandises ce qui donne le maximum de durée. Nous faisons aussi les réparations. Consultez-nous ? The Canadian Knitting, Joliette. Tél. 53. 21a jno

ONDULATIONS KOMOL ET MARCEL
Mlle Marguerite Pepin, invite toutes les dames et demoiselles à venir essayer la nouvelle ondulation "Komol" qui saura donner pleine et entière satisfaction à toutes. 75cts seulement. Aussi l'ondulation "Marcel" à 35cts, excepté la veille des fêtes et le samedi, 50cts. Pour appointments, adressez-vous à 74 rue St-Louis. Tél. 764. 30 j 6f

VOS YEUX
Faites examiner votre vue par
Emile Prévost
SPECIALISTE
OPTOMETRISTE ET
OPTICIEN
D'EXPERIENCE
Choix complet de lunetterie
26 rue St-Paul,
JOLIETTE.

HEURES DE BUREAU :
2 à 4 — 7 à 9
GEO.-E. LAPORTE, M. D.
Examen de la Vue. — Maladies des Yeux, du Nez, des Oreilles et de la Gorge.
3 BOULEVARD MANSEAU, JOLIETTE, QUÉ.

Dr PHILIPPE PANNETON
Spécialiste des Maladies des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge
3553 Avenue du Parc, MONTREAL.
Assistant à l'Hôpital Notre-Dame, Montréal ; pendant trois ans dans les services des hôpitaux français.
Consultation tous les samedis, de 10 à 4 heures à l'Hôpital Saint-Eusèbe de Joliette.

Tél. Lancaster : 3005
ALEX.-A. GRIMARD
COMPTABLE AGREE
VERIFICATIONS-EXPERTISES.
IMPOT SUR LE REVENU.
45 St-Jacques, Ouest, Montréal

Tél. 42 Boite postale 70
J.-CONRAD PERRAULT
SYNDIC EN FAILLITE
Assurances : FEU, VIE, ACCIDENTS, GARANTIES.
Représentant de : "The Great-West Life Ass. Co." pour le district de Joliette.
69 RUE NOTRE-DAME, JOLIETTE, QUÉ.

La BRIQUETERIE St-Laurent
LIMITEE
Téléphone : Harbour 4904
935, Edifice Dominion Square, — 1010, Ste-Catherine, Ouest MONTREAL.
Briqueterie : LAPRAIRIE, P. Q.

S'AGIT-IL DE VOS YEUX
CARRIERE 271 SENECAL
MONTREAL
Carrière & Senécal, Limitée
OPTOMETRISTES-OPTICIENS A L'HOTEL-DIEU.
271, RUE STE-CATHERINE EST, MONTREAL, P. Q.
TEL. LA. 7979

Téléphone : 173 C. Postal : 713
JULES BRETON
Assurances : Feu—Vie—Accidents, etc.
23 PLACE LAVALTRIE, JOLIETTE, QUÉ

TELEPHONE : 860 HEURES DE BUREAU :
2 à 4 — 7 à 9
GEO.-E. LAPORTE, M. D.
Examen de la Vue. — Maladies des Yeux, du Nez, des Oreilles et de la Gorge.
3 BOULEVARD MANSEAU, JOLIETTE, QUÉ.

Docteur
Antonio Bélanger
MEDECIN VETERINAIRE
Professeur à l'Ecole de Médecine Vétérinaire
15 Manseau, Joliette
Tél. : 39

J.-A. Piette
AVOCAT
Bureau : 186 MANSEAU
N'ayant plus d'intérêt dans la William Copping Limited, je continuerai uniquement l'exercice de ma profession.
29oct.—jno.

Tél. Bureau : 98 B. P. : 968
Tél. Réa. Privée : 397
J.-Bte Fontaine
Courtier d'assurances
Feu — Vie — Accidents
Responsabilité Patronale.
Représentant des meilleures compagnies canadiennes, américaines et anglaises.
33 Rue St-Paul, Joliette, Qué.

Tél. Bureau : 110 R. Privée : 273
Dr L. L. Benny
Chirurgien-Dentiste
43 Rue NOTRE-DAME JOLIETTE
Visible tous les jours de la semaine.

Dr PHILIPPE PANNETON
Spécialiste des Maladies des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge
3553 Avenue du Parc, MONTREAL.
Assistant à l'Hôpital Notre-Dame, Montréal ; pendant trois ans dans les services des hôpitaux français.
Consultation tous les samedis, de 10 à 4 heures à l'Hôpital Saint-Eusèbe de Joliette.

Tél. Bur. 142 P. P. 563
Rés. 662
J.-U. LÉPINE & CIE
ASSURANCES GENERALES
Feu — Vie — Accident
Maladie
Spécialité : Assurance d'Automobiles.
Protection parfaite aux assurés.
92 DE LANAUDIERE, JOLIETTE, QUÉ.

SE RAPPELER
que l'épicerie la plus assortie et la mieux équipée est sans contredit — l'épicerie LAVALLEE & FRERE, 74, Manseau. — Téls. 10 et 582. 23 j jno

MATELAS
Savez-vous que nous faisons une spécialité de fabriquer des matelas de crin et laine ? Aussi d'autres, de qualité inférieure de même que les oreillers de plume. Un outil de 8 onces est employé pour la fabrication de ces marchandises ce qui donne le maximum de durée. Nous faisons aussi les réparations. Consultez-nous ? The Canadian Knitting, Joliette. Tél. 53. 21a jno

ONDULATIONS KOMOL ET MARCEL
Mlle Marguerite Pepin, invite toutes les dames et demoiselles à venir essayer la nouvelle ondulation "Komol" qui saura donner pleine et entière satisfaction à toutes. 75cts seulement. Aussi l'ondulation "Marcel" à 35cts, excepté la veille des fêtes et le samedi, 50cts. Pour appointments, adressez-vous à 74 rue St-Louis. Tél. 764. 30 j 6f

VOS YEUX
Faites examiner votre vue par
Emile Prévost
SPECIALISTE
OPTOMETRISTE ET
OPTICIEN
D'EXPERIENCE
Choix complet de lunetterie
26 rue St-Paul,
JOLIETTE.

HEURES DE BUREAU :
2 à 4 — 7 à 9
GEO.-E. LAPORTE, M. D.
Examen de la Vue. — Maladies des Yeux, du Nez, des Oreilles et de la Gorge.
3 BOULEVARD MANSEAU, JOLIETTE, QUÉ.

Docteur
Antonio Bélanger
MEDECIN VETERINAIRE
Professeur à l'Ecole de Médecine Vétérinaire
15 Manseau, Joliette
Tél. : 39

J.-A. Piette
AVOCAT
Bureau : 186 MANSEAU
N'ayant plus d'intérêt dans la William Copping Limited, je continuerai uniquement l'exercice de ma profession.
29oct.—jno.

Tél. Bureau : 98 B. P. : 968
Tél. Réa. Privée : 397
J.-Bte Fontaine
Courtier d'assurances
Feu — Vie — Accidents
Responsabilité Patronale.
Représentant des meilleures compagnies canadiennes, américaines et anglaises.
33 Rue St-Paul, Joliette, Qué.

Tél. Bureau : 110 R. Privée : 273
Dr L. L. Benny
Chirurgien-Dentiste
43 Rue NOTRE-DAME JOLIETTE
Visible tous les jours de la semaine.

Dr PHILIPPE PANNETON
Spécialiste des Maladies des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge
3553 Avenue du Parc, MONTREAL.
Assistant à l'Hôpital Notre-Dame, Montréal ; pendant trois ans dans les services des hôpitaux français.
Consultation tous les samedis, de 10 à 4 heures à l'Hôpital Saint-Eusèbe de Joliette.

Tél. Bur. 142 P. P. 563
Rés. 662
J.-U. LÉPINE & CIE
ASSURANCES GENERALES
Feu — Vie — Accident
Maladie
Spécialité : Assurance d'Automobiles.
Protection parfaite aux assurés.
92 DE LANAUDIERE, JOLIETTE, QUÉ.

SE RAPPELER
que l'épicerie la plus assortie et la mieux équipée est sans contredit — l'épicerie LAVALLEE & FRERE, 74, Manseau. — Téls. 10 et 582. 23 j jno

MATELAS
Savez-vous que nous faisons une spécialité de fabriquer des matelas de crin et laine ? Aussi d'autres, de qualité inférieure de même que les oreillers de plume. Un outil de 8 onces est employé pour la fabrication de ces marchandises ce qui donne le maximum de durée. Nous faisons aussi les réparations. Consultez-nous ? The Canadian Knitting, Joliette. Tél. 53. 21a jno

ONDULATIONS KOMOL ET MARCEL
Mlle Marguerite Pepin, invite toutes les dames et demoiselles à venir essayer la nouvelle ondulation "Komol" qui saura donner pleine et entière satisfaction à toutes. 75cts seulement. Aussi l'ondulation "Marcel" à 35cts, excepté la veille des fêtes et le samedi, 50cts. Pour appointments, adressez-vous à 74 rue St-Louis. Tél. 764. 30 j 6f

VOS YEUX
Faites examiner votre vue par
Emile Prévost
SPECIALISTE
OPTOMETRISTE ET
OPTICIEN
D'EXPERIENCE
Choix complet de lunetterie
26 rue St-Paul,
JOLIETTE.

HEURES DE BUREAU :
2 à 4 — 7 à 9
GEO.-E. LAPORTE, M. D.
Examen de la Vue. — Maladies des Yeux, du Nez, des Oreilles et de la Gorge.
3 BOULEVARD MANSEAU, JOLIETTE, QUÉ.

Docteur
Antonio Bélanger
MEDECIN VETERINAIRE
Professeur à l'Ecole



Le Foyer de Nos Lectrices.



Le Coin de Tante Claude

Les Femmes et le Chômage

On entend dire, de côté et d'autre, que le chômage, dans nos villes, et pas seulement dans nos villes canadiennes, mais dans le monde entier, est sérieusement aggravé par la concurrence féminine dans tous les corps de métier.

D'autres vont plus loin et prétendent que pour remédier à la crise actuelle il suffirait "d'enchaîner les femmes au foyer, de leur interdire la liberté du travail".

Nous touchons là, mes chères lectrices, un problème bien délicat et dont, seuls, les imprévoyants peuvent ignorer la complexité.

Il ne s'agit pas purement et simplement d'éliminer la femme des allées de la vie et de décréter que, seuls, dorénavant, les hommes connaîtront le droit au travail, mais de dire aussi ce que feront alors les femmes sur terre, c'est-à-dire à peu près la moitié de la population totale du monde habité.

Il existe un phénomène naturel fort curieux et c'est que depuis quelques décades le nombre des naissances féminines a toujours été supérieur au nombre des naissances masculines. On trouve ainsi, dans tous les pays du monde, un excédent de femmes par rapport aux hommes.

A quoi les destine-t-on alors, veut-on bien me le dire, si on leur refuse le droit au travail ?

J'y verrais, pour ma part, peu d'inconvénients si une loi interdisant le travail à toutes les femmes obligeait également tous les hommes d'un pays à nourrir, à vêtir, à entretenir convenablement toutes les femmes, d'abord en épousant celles qui sont épousables et puis en payant un impôt spécial au profit des autres, parce que ces "autres" qui n'auraient ni mari ni métier, auraient quand même le droit de vivre.

Cela paraît absurde ? Alors il faut laisser les femmes gagner leur vie comme elles le peuvent.

Jadis, peut-être, chaque foyer était soutenu par un homme : un mari, un fils, un frère.

Aujourd'hui, dites-moi donc si vous ne connaissez pas, vous qui me lisez, chacune au moins quatre ou cinq foyers qui ne vivent que du travail des femmes : mères, filles, ou sœurs ?

Et l'on défendrait de travailler à celles-là ? Mais que deviendraient-elles, elles et ceux qui ne comptent que sur elles ?

Je ne nie pas que le véritable devoir de la femme soit de demeurer au foyer, quand elle en a un. C'est-à-dire quand elle a un mari et que ce mari gagne assez pour deux.

Mais sommes-nous prêts, dans tous les pays du monde, à garantir à chaque fillette devenue femme un mari et un foyer ? que nenni.

On me disait récemment que, dans une grande ville comme Montréal, si l'on renvoyait toutes les jeunes filles, les jeunes femmes, les vieilles filles et les vieilles femmes, qui y sont employées en qualité de secrétaires, de sténographes, de dactylographes, de comptables, de copistes, on pourrait immédiatement les remplacer par douze à quinze mille hommes, jeunes ou vieux, si ce n'est davantage.

J'avoue que quinze mille chômeurs masculins de moins, ce serait chose importante et bienfaisante à la fois. Mais quinze mille chômeuses de plus serait chose lamentable et combien angoissante.

La vérité n'est pas dans ces mesures extrêmes. Comme en toutes choses elle est, elle serait, bien plutôt dans un juste milieu : ne pas employer, si l'on veut, de femmes dont le mari travaille déjà, donner toujours la préférence à une jeune fille ou à une jeune femme qui est soutien de famille, ou qui ne peut compter pour vivre que sur son travail ; ne pas fournir d'emploi, dans la même famille, à deux sœurs, par exemple, quand le salaire de l'une des deux pourrait suffire à faire marcher la maison, choisir, en un mot, les plus intéressantes et les plus dignes d'être aidées.

Ce serait la vérité, mais combien encore difficile à atteindre et à maintenir. Combien de problèmes délicats se poseraient ainsi qui seraient insolubles, bien vraiment. On ne peut, dans cette matière, édicter de lois ni prétendre appliquer un strict règlement, et le mieux est encore de laisser un chacun juger selon son cœur et selon sa raison.

Le 40ième Anniversaire du

THÉ "SALADA"

Depuis 40 ans SALADA est le nom connu de tous pour désigner le thé par excellence. Les prix actuels sont les plus bas depuis 15 ans.



LE PONT ROUGE

ROMAN CANADIEN INEDIT PAR ALPHONSE LOISELLE.

Editions Edouard Garand, Montréal.

Elle se leva. Léandre la dévorait presque de ses yeux. Sa taille était bien élancée. Ses cheveux frissonnaient gaiement sous le vent du crépuscule. Ses yeux brillaient d'une flamme ardente. Le visage était toujours d'une blancheur remarquable que Léandre trouvait adorable. Il la frôla. Elle tressaillit ! Était-ce la fraîcheur des champs ? Non, elle sentit que l'heure de la séparation avait sonné. Résolue, elle demanda à son compagnon de la reconduire chez elle.

Tous deux prirent le chemin du retour. Passant devant une maisonnette, Léandre attira son attention sur une superbe parterre qui ornait de façon luxueuse la devanture. Les iris, les pivoines, les narcisses, les tulipes faisaient bon voisinage et offraient un ensemble merveilleux de couleurs. Montant à la clôture, les rosiers invitaient presque les passants à la cueil-

lette. Léandre détacha une rose et l'offrit à Roxane. Celle-ci prit la fleur élançamment, entra chez elle et monta les trois marches, envoya un adieu à Léandre, d'un geste gracieux.

Le vieux pont rouge de la rivière gardait un nouveau secret et les eaux profondes qui coulaient entre ses piliers emportaient vers des rives inconnues, les mots révélateurs que Léandre avait dits à Roxane.

III

VOYAGE AUX CHUTES

"Il sera prêt ! Aussi que de brebis errantes"

Reprendront sous ses soins, heureuses, les pentes.

La route du bercail

Et que de malheureux, instruits par sa parole

Les femmes, disons-le, répétons-le sans cesse autour de nous, ne sont pas la cause du chômage des hommes. Elles ont droit, du reste, tout comme eux, à la vie, leur refusant la liberté du travail serait commettre la pire des injustices. On les paie déjà moins cher, on profite déjà de leur souplesse pour leur faire faire les travaux les plus rebutants, on les exploite trop souvent pour qu'on puisse oser parler d'un privilège quand on évoque leur pauvre droit au travail, à la peine.

La solution du chômage, celle de la crise économique actuelle doivent être trouvées ailleurs que dans des mesures semblables. Ce ne sont pas les femmes qui ont voulu la guerre, ce ne sont pas les femmes qui ont voulu la surcapitalisation, ce ne sont pas les femmes qui ont voulu la surproduction, ce ne sont pas les femmes qui ont créé ni appliqué le "dumping", mais ce sont les femmes qui en ont souffert et dans leur cœur et dans leur chair.

Ce sont les femmes, dans les heures de misère que nous connaissons en ce moment, même dans les foyers où elles travaillent pour aider les leurs, quand ce n'est pas pour les soutenir complètement, qui connaissent encore les plus dures privations et qui savent le mieux tout ce que cache de souffrance et de larmes le chômage dont on voudrait les rendre aujourd'hui coupables.

La vérité est qu'il ne faut pas généraliser quelques cas particuliers qui se produisent, en effet, dans les grandes villes et qu'il ne faut pas croire que toutes les femmes travaillent uniquement, comme quelques petites écrivaines, pour s'acheter des robes neuves et des bas de soie, pour se faire onduler et aller au cinéma, pour prendre de la vie les plaisirs faciles et factices qu'elle offre à ceux et à celles qui n'en comprennent pas la portée et qui, agissant ainsi, font à leurs sœurs qui travaillent pour vivre et faire vivre ceux qu'elles aiment, un mal qu'elles ne soupçonnent même pas.

TANTE CLAUDE

Affectés par la chaleur

"Les Tablettes Baby's Own sont excellentes pour les enfants qui affectent la chaleur", écrit Mme M. E. Connon, Brantford, Ont. "Le meilleur de tous les remèdes pour les maladies de l'été", écrit Mme Geo. Walker, Thomasburg.

Également efficaces pour dentition, fièvre, colique, constipation. Se prennent comme du bonbon — absolument inoffensives. 25c le paquet.

TABLETTES BABY'S OWN
du Dr. Williams

Art culinaire

GATEAU DE NOCES (brun)

Faites crêmer une livre de beurre jusqu'à ce qu'il soit très peu consistant. Ajoutez graduellement une livre de sucre et battez bien les deux ensemble. Séparez les jaunes et les blancs de 12 oeufs. (Si vous pouvez avoir deux aides, le travail en sera hâté si l'un bat les jaunes jusqu'à ce qu'ils soient épais et de la couleur d'un citron et si l'autre fouette les blancs jusqu'à ce qu'ils moussent. Il n'y aura pas de mal à ce que pendant ce temps on continue à crêmer d'une manière soutenue le beurre avec le sucre. On y ajoute les jaunes d'oeufs, puis les blancs. Ajoutez 1 livre de farine, mettant de côté 1/2 tasse pour saupoudrer les fruits. Mettez maintenant 2 cuillerées à thé de canelle, 1/4 cuillerée à thé (de chacun) muscade, épices de macis, 1/2 cuillerée à thé clous de girofle, 1/2 tasse de cognac. 2 cuillerées à soupe de jus de citron coupé très fin, 1 lb figues hachées fin. Saupoudrez les raisins, figues et corinthe avec la farine et ajoutez au mélange. Beurrez et enfaitrez un grand plat rond. Mettez-y une couche du mélange. Saupoudrez de farine le citron et placez avec soin au-dessus de la pâte. Placez le reste du citron au-dessus. Couvrez le plat avec du

papier beurré en le liant en-dessous du bord. Faites cuire 3 heures. Mettez 1 1/2 heure au four doux. A faire un mois ou six semaines avant de le servir. Le tenir hermétiquement couvert dans un vaisseau en pierre.

GATEAU DE NOCES (blanc)
1 tasse beurre, 2 tasses sucre, 1 tasse lait, 3 tasses farine, 1 cuillerée à thé poudre à pâte, les blancs de 8 oeufs, 1 lb de citron tranché mince, 1 lb amandes blanches et hachées fin, 1 noix de coco fraîche de moyenne grosseur, râpée, 1 verre à vin de vin blanc.

Crêmer ensemble et complètement le beurre et les oeufs. Ajoutez le lait ainsi que la poudre à pâte et la farine tamisées trois fois ensemble. Remuez bien pour mélanger. En dernier lieu ajoutez les blancs des oeufs battus épais et le vin. Repliez légèrement et cuisez à four modéré. Quand il est froid, glacez fortement avec un glaçage composé de sucre de confiserie et de blanc d'oeuf.

ROTI DE PORC A LA CANADIENNE
5 à 6 livres de porc, 1 gousse d'ail, sel et poivre, eau.

Essuyer le porc avec un linge propre et enlever la couenne. Mettre cette couenne dans le chaudron pour qu'elle donne de la gélatine à la graisse de rôti. Déposez-le porc dans un

Les Papiers à Mouches WILSON'S FLY PADS

TUENT REELLEMENT
Un papier tuera des mouches toute la journée et chaque jour pendant 2 ou 3 semaines. 3 papiers dans chaque paquet. Pas d'arrosage, de viscosité et de mauvaise odeur. En vente dans les Pharmacies, les Epicerie et les Magasins Généraux.
10 CENTS LE PAQUET
POURQUOI PAYER PLUS ?
The WILSON FLY PAD CO., Hamilton, Ont.

chaudron de fer avec de l'ail, faire prendre couleur de tous les côtés, ajouter ensuite 3 à 4 tasses d'eau et les assaisonnements et cuire au fourneau au moins 1/2 heure pour chaque livre de viande. Retirer, passer le jus pour obtenir la graisse de rôti, la verser dans de petits bols et laisser prendre au frais. Servir avec le rôti froid.

GRETONS CANADIENS

4 livres de panne, eau. Enlever la peau de la panne, puis couper la graisse en petits morceaux et faire cuire sur un feu doux jusqu'à ce que la graisse soit toute fondue et que les résidus soient croustillants. Couler la graisse, faire refroidir les résidus après les avoir passés au

LE PETIT COURRIER

Toutes les correspondances du Petit Courrier de la page féminine devront être adressées à

TANTE CLAUDE,

Page Féminine de l'Etoile du Nord,

Casier Postal 130,

JOLIETTE, P. Q.

Les correspondantes devront toujours donner leur véritable nom et leur véritable adresse, en même temps qu'elles devront indiquer un pseudonyme sous lequel la réponse de TANTE CLAUDE sera publiée dans le numéro suivant de l'Etoile du Nord.

Quand elles désireront recevoir une réponse personnelle, par lettre, elles devront ajouter à leur demande de renseignements la somme de 10c pour frais de correspondance.

Les réponses, qu'elles paraissent dans la page féminine sous le pseudonyme indiqué, ou qu'elles soient adressées par lettre à l'adresse donnée, parviendront toujours à leurs destinataires dans un délai maximum de deux semaines.

La Ste-Thérèse de Lisieux

Votre ville, ô Thérèse, a jamais resplendit
Comme la chasse d'or ou la gloire vous mit

Elle eut votre berceau, ainsi qu'une autre mère,
En son rêve fécond votre vie éphémère,

Digne de posséder aussi votre tombeau
Et de voir à son front briller votre flambeau.

Oh ! comme vous étiez autrefois ravissante
Sous les rayons bénis de votre âme innocente !

Alors que tant de ciel reflétait dans vos yeux,
Qu'il fallait deviner l'ange mystérieux.

Alors que vous alliez, autre Vierge du temple,
Chercher auprès de Dieu ce que l'oeil ne contemple.

Portant déjà l'amour du surhumain bonheur
Qui sacre les martyrs en un dernier honneur.

Puis l'épreuve vous vint avec le sacrifice :
Il vous fallut languir pour entrer dans la lice.

Et vous avez souffert ! et vous avez lutté !
Avant de conquérir votre immortalité !

Car vous avez subi l'holocaste de l'âme ;
Et votre jeune chair immolée à sa flamme.

Car vous avez veillé pour tous ceux qui sont las
Et courbés sous le faix des misères, hélas !

Gloire à votre vertu ! à votre cloître austère !
Gardien de ces vertus que rien d'humain n'altère ;

Il demeure l'autel où vous veillez encore
Dans une apothéose au merveilleux décor.

Gloire à votre tombeau ! à vos célestes roses !
À votre sol élu que la prière arrose ;

Gloire à vous, ô Thérèse ! heureuse désormais !
Vivante dans nos cœurs, à jamais, à jamais !

PETITE VIOLETTE.

Les Papiers à Mouches WILSON'S FLY PADS

TUENT REELLEMENT
Un papier tuera des mouches toute la journée et chaque jour pendant 2 ou 3 semaines. 3 papiers dans chaque paquet. Pas d'arrosage, de viscosité et de mauvaise odeur. En vente dans les Pharmacies, les Epicerie et les Magasins Généraux.
10 CENTS LE PAQUET
POURQUOI PAYER PLUS ?
The WILSON FLY PAD CO., Hamilton, Ont.

chaudron de fer avec de l'ail, faire prendre couleur de tous les côtés, ajouter ensuite 3 à 4 tasses d'eau et les assaisonnements et cuire au fourneau au moins 1/2 heure pour chaque livre de viande. Retirer, passer le jus pour obtenir la graisse de rôti, la verser dans de petits bols et laisser prendre au frais. Servir avec le rôti froid.

GRETONS CANADIENS

4 livres de panne, eau. Enlever la peau de la panne, puis couper la graisse en petits morceaux et faire cuire sur un feu doux jusqu'à ce que la graisse soit toute fondue et que les résidus soient croustillants. Couler la graisse, faire refroidir les résidus après les avoir passés au

petit moulin et assaisonner de sel et de poivre.

GLACES SIMPLES

Proportions :
1/2 tasse farine de sucre : environ 3 cuillerées à table liquide : eau, lait, crème, infusion de café noir, ou jus de fruits. Essence au goût.

Manière de procéder.
Tamiser le sucre dans un bol, ajouter le liquide graduellement jusqu'à ce que la glace s'étende bien, mais sans couler, ajouter l'essence et de la couleur végétale si on le désire.

Pour les mamans
Le travail est une source de bien-être pour les petits aussi bien que pour les adultes ; il développe leurs muscles, leur intelligence et leur cœur, et d'une façon générale les meilleurs moments de la vie d'un enfant sont ceux où il fait quelque chose d'utile. Ne refusons donc pas les services et n'hésitons pas à les lui demander s'il ne nous les offre pas.

Je me souviens du temps où mon petit garçon de trois ans m'aidait à faire les lits. Quel sentiment de son importance il avait quand je lui permettais d'aller de l'autre côté du lit et de tirer des couvertures à mesure que je les lui envoyais ! Il était même plus exigeant que moi, ayant soin d'effacer tous les plis de manière que draps et couvertures présentassent une surface plane. Cette tâche de chaque jour était pour lui un véritable plaisir.

D'autre part, je n'ai jamais oublié la réponse invariable de ma mère quand j'offrais de lui aider : "Ote-toi de mon chemin, tu me gênes ! avant que je t'aie montré comment il faut s'y prendre, j'aurais fait dix fois le travail". Ces paroles, je les ai entendues souvent de la bouche d'autres mères qui ajoutaient parfois : "Aujourd'hui tu demandes à travailler, mais quand tu seras grande et que j'aurai besoin de toi tu ne voudras rien faire pour me soulager". Véritable prophétie réalisée souvent de enfants qui ne méritent après tout que peu de blâme.

L'interruption qu'on apporte souvent dans leurs jeux, est pour les enfants une cause d'irritation qu'il serait facile d'éviter. Ils mettent en général beaucoup d'ardeur à accomplir

toutes les couleurs. Il sentait sa faiblesse devant la puissance de l'amour. Toutes ses idées, mêlées, opposées, si différentes, le rendaient presque fou. A bout de force, vaincu, ténébreux, la tête dans les mains, il pleurait amèrement comme un enfant qui ne peut obtenir le jouet désiré ou le bébé demandant qu'on lui apporte la lune qu'il aperçoit à travers la fenêtre. Il pleurait silencieusement et sentait les larmes mouiller ses paupières. Honteux, il se levait, décidé à tenter l'impossible et regagnait sa demeure d'un pas ferme. Ses parents ne connaissaient pas l'après lutté qui le soutenait. Ils espéraient que leur fils serait prêt. Ils assisteraient à sa première messe, ils le verraient gravir les marches du sanctuaire et penchaient leur tête pour recevoir sa bénédiction.

Ils ne savaient pas que l'amour faisait chez lui de rapides progrès et que la petite Roxane Dumontois était la cause de son silence, de son air mélancolique, de ses veilles fiévreuses, en un mot de son caractère changeant peu à peu et devenant parfois hargneux, revêche, pour ne pas dire rebelle.

Un grand combat se livrait dans son âme et ils n'en connaissaient pas la cause. Vers la fin d'août, Léandre décida d'effectuer un voyage en bateau aux Chutes Niagara, en passant par les Mille-Iles.

Ses vacances achevaient. Les relations entre lui et Roxane demeuraient les mêmes. Le combat intérieur se continuait et devait être la cause de tous ses maux.

Il se rendit chez son amie pour lui dire au revoir. Elle parut attristée de le voir partir et l'invita à lui rendre visite à la ville. Il le lui promit. Ils se quittèrent avec regret, emportant chacun un agréable souvenir des heures délicieuses qu'ils avaient passées ensemble. Le train s'ébranla. Léandre eut un frisson d'émotion quand la locomotive lança aux échos des Laurentides un cri strident qui fut longuement répercuté.

IV
LE BATEAU SUR LE SABLE
Par un heureux hasard, Léandre fit le voyage aux Chutes Niagara en compagnie des membres d'une chorale. Hommes et femmes étaient presque en aussi grand nombre. En montant sur le bateau quelques minutes avant le départ, il remarqua sur le pont une jeune fille qui lui plut au premier regard.

Après une journée, les passagers avaient noué des relations et ils appartenaient tous maintenant à cette grande famille qui se déplaçait pour goûter les joies saines d'un trajet en vapeur et admirer la plus belle merveille de la nature : les chutes Niagara.

A SUIVRE

ETONNANT!



EN 5 MINUTES FAITES CETTE
GLACE MAGIQUE AU CHOCOLAT

Renoncez à la glace au chocolat surannée, dont la préparation dure une heure ! En cinq minutes, cette glace au chocolat est prête à étendre sur le gâteau, en ondes crémeuses et appétissantes—et jusqu'à un demi-pouce d'épaisseur, au goût. Toujours réussie ! Toujours parfaite !

GLACE AU CHOCOLAT "MAGIE"
2 carrés chocolat non sucré.
1 1/2 tasse (1 boîte) Lait Condensé Sucre Eagle.
1 cuill. à soupe eau.

Faites fondre le chocolat au bain-marie. Ajoutez le Lait Condensé Sucre Eagle, remuez au-dessus de l'eau, bouillante cinq minutes, jusqu'à épaississement. Ajoutez l'eau. Refroidissez le gâteau avant de le glacer.

ÉVITEZ TOUTE ERREUR—Assurez-vous que vous employez le lait approprié à cette recette : le Lait Condensé Sucre Eagle. Le Lait Evaporé, excellent dans de nombreux mets, ne s'adapte pas à la préparation de cette recette "Magie".

LAIT
MARQUE
EAGLE
SUCRE CONDENSE

The Borden Co., Limited, G.P. 2
115 George St., Toronto.
Messieurs : Veuillez m'expédier un exemplaire gratis du livre de recettes "La Magie Culinnaire".
Nom _____
Adresse _____

leurs projets, aussi faut-il faire ce qu'ils désirent sans les interrompre et sans les en détourner. On voit souvent un enfant qui marche à peine, se diriger en chancelant vers la balle qu'il fait rouler devant lui : ses yeux s'animent, ses petits bras s'agitent, il va atteindre l'objet de ses vœux ; n'est-on pas désappointé comme lui lorsqu'une mère ou une bonne inexorable l'empêche au moment où son attente l'avait le plus vivement excité ? Cet exemple est une des mille formes sous lesquelles on irrite sans utilité le caractère des petits enfants.

LE FOYER

Le foyer est le résultat de la science de compâtrier et de complaire.

Le foyer est la meilleure école pour faire des hommes et des femmes au vrai sens du mot.

Pardonnez sincèrement et de bonne foi, pardonnez sans réserves, voilà la plus dure épreuve de la charité.

La prudence, c'est la moitié de la vie : on dit même que c'est la vie toute entière.



RECETTE POUR NOURRITURE DE BÉBÉ
Broyez très fin deux Christie's Arrowroots, ajoutez-les dans deux autres d'eau bouillante pour en faire une pâte; ajoutez-y du lait et sucrés au goût.

Pour petits enfants... pour enfants plus âgés... pour garçons et fillettes grandissant, il n'y a pas de substitution pour les

Christie's
Arrowroots



La Page de Nos Cultivateurs

"TROP HEUREUX, LES HOMMES DES CHAMPS, S'ILS CONNAISSAIENT LEUR BONHEUR!"—Virgile.



AFFAIBLI?

Dans les cas de:
Mauvaise digestion
Assouplissement après
les repas
Manque d'appétit
Maux de reins
Rhumatismes
Impureté du sang
Débilité
Nervosité

rien de mieux que les
Pilules MORO
pour les Hommes

Les nouveaux règlements

CONCERNANT LES OEUFS SONT
ADOPTÉS PAR L'ONTARIO

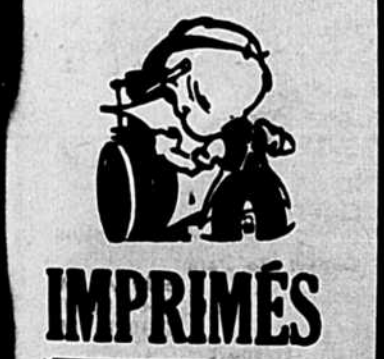
Le Commissaire fédéral de l'industrie animale, G. B. Rothwell, appelle l'attention des intéressés sur le fait que les amendements aux règlements sur les oeufs ont été légiférés dans l'Ontario après leur deuxième publication dans un numéro récent de la Gazette de l'Ontario, et sont, par conséquent, applicables dans cette province.

C'est le Ministère fédéral de l'Agriculture qui se charge de veiller à l'application de ces règlements puisqu'ils ont été établis sous l'empire d'une loi fédérale du Parlement, mais pour que les articles domestiques de ces règlements puissent être exécutés dans les différentes provinces, il faut que les provinces adoptent d'abord une législation autorisante. Maintenant qu'ils sont adoptés par l'Ontario, les règlements modifiés sont en vigueur dans toutes les provinces du Canada.

Les amendements en question n'altèrent en aucune façon le principe général des règlements sur les oeufs. Quelques changements ont été apportés aux règlements qui gouvernent les chais faits dans les campagnes, en vue d'obtenir que le producteur reçoit la pleine valeur pour son produit. Sur plus amples renseignements au sujet des règlements modifiés on est en mesure d'adresser à la Division de l'industrie animale, Ministère de l'Agriculture, Ottawa, ou à l'inspecteur local des oeufs.

L'emploi règle le choix de la variété

Le choix des variétés de maïs à planter dans les conditions des Prairies dépend surtout de l'emploi qui en sera fait. A la station expérimentale fédérale de Swift Current, Sask., on a constaté que l'on obtient d'excellents rendements de foin, même dans des conditions de sécheresse prolongée, et que les variétés flint (dures), petites, mûrissent plus vite et donnent de plus gros rendements de matière sèche que les variétés dentées, à maturation tardive. Lorsque la récolte doit être mise en foin, les variétés flint ne sont pas satisfaisantes parce qu'il est difficile de couper avec une moissonneuse à disque. Ces variétés ont généralement de nombreux dragons ou gourmands, les épis sont portés si près de terre qu'ils restent souvent sur le champ lorsque la récolte est coupée. Pour un foinage on recommande le Denté du Nord-Ouest et le Minnesota 13; le Denté et le Spaw conviennent mieux pour la paissance sur pied, par les chons ou les moutons.



IMPRIMÉS
Les imprimés que vous distribuez reçoivent toujours votre personnalité.
Il est donc d'une grande importance que ceux-ci soient bien faits et que leur réception ne choque pas.
C'est en confiant à votre imprimerie régionale le soin de les éditer et de les imprimer que vous obtiendrez les meilleurs résultats.
LA CIE DE PUBLICATION L'ETOILE DU NORD
TELEPHONE 43

Le mérite agricole juvénile

Nouveaux règlements décrétés par le Ministre de l'Agriculture de Québec. Propres à stimuler l'émulation chez les jeunes.

NOMBREUX PRIX

Par une décision de l'honorable Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture de la province de Québec, les règlements du concours du Mérite Agricole Juvenilien viennent de subir une transformation des plus propres à stimuler l'ardeur des jeunes agriculteurs.

"Nous avons voulu, a déclaré le ministre de l'Agriculture, en annonçant cette décision, faire bien comprendre aux jeunes qui font actuellement leur apprentissage agricole jusqu'à quel point nous apprécions leur effort et voulons le récompenser dignement. Les nouvelles dispositions adoptées concernant le nombre de récompenses promises sous forme de médailles, diplômes, cours agricoles et prix en argent, rapprochent passablement le Mérite Agricole Juvenilien du grand concours annuel du Mérite Agricole réservé aux cultivateurs adultes. Nous espérons que les jeunes qui y prendront part désormais y trouveront de nouveaux avantages et en retireront une légitime fierté."

Le Mérite Agricole Juvenilien existe depuis quelques années seulement, mais il a déjà contribué jusqu'à date à acheminer beaucoup de jeunes fils de cultivateurs, qui sont les collaborateurs de leurs aînés, vers les méthodes agricoles les plus modernes, et il constitue maintenant un événement annuel d'une importance éducative et économique hautement reconnue. Pour lui donner encore plus d'ampleur, pour stimuler davantage les jeunes, le ministre de l'Agriculture a décidé d'accorder, à partir de cette année, des médailles d'or, d'argent et de bronze en plus grand nombre, ainsi que des cours d'Agriculture d'un an gratuits, et des prix en argent jusqu'à concurrence d'un total de \$435.00.

Trois grandes classes ont été établies comme suit : —

Classe A.—4 Médailles d'or, avec diplôme, et 4 cours d'Agriculture d'un an.

Classe B.—13 Médailles d'Argent, avec un diplôme, et prix de \$10.00 à chaque lauréat.

Ce concours, qui est ouvert à tous les membres des cercles des jeunes agriculteurs de la province, porte sur quatre genres de cultures spécialement encouragées par le ministère de l'Agriculture : culture potagère, culture fruitière, céréales, pommes de terre. Pour chacune de ces catégories, il y aura une médaille de bronze par cercle de jeunes, une médaille d'argent par chaque district d'inspecteur d'agronomes, et une médaille d'or qui sera décernée au membre qui se classera premier dans la province dans chacune des quatre cultures mentionnées.

Le concours se terminera le premier août. Il est placé sous la direction de M. J.-H. Lavoie, chef du Service de l'Horticulture, qui en fut le promoteur dans le passé. La partie administrative du concours est confiée à M. Jean-Charles Magnan, chef de la Section des Jeunes, assisté de MM. Desautels et Michaud, attirés à la même section.

Nous publions ci-après les nouveaux règlements du Mérite Agricole Juvenilien : —

ART. I. Tout membre actif d'un cercle de jeunes agriculteurs peut participer au concours du Mérite agricole juvenilien.

ART. II. Cette année, le Mérite agricole juvenilien est divisé en autant de concours qu'il y a de genres de cultures encouragées par le Ministère. Ex : — Un concours en culture potagère, en culture fruitière, en un céréales, un en pommes de terre.

ART. III. Dans chaque concours il y aura les médailles de bronze, argent et or avec diplômes correspondants. Ces médailles et diplômes seront attribués comme suit : médailles de bronze, une par cercle, décernée au meilleur membre qui aura conservé au moins les quatre cinquièmes (4-5) des points ; médailles d'argent, une par dis-

Eno garde l'intérieur propre

C'est bien plus important de nettoyer l'intérieur que l'extérieur d'une bouteille à lait. Pour la même raison, des intestins propres sont bien plus importants qu'une figure et des mains propres. Rien ne nettoie mieux les intestins que ENO'S "Fruit Salt." Prenez-en régulièrement, soir ou matin et rendez-vous compte!

C.W.F.

ENO'S "FRUIT SALT"

UN DERNIER APPEL AUX CULTIVATEURS

L'Honorable Adélard Godbout leur demande de ne pas tarder à répondre au questionnaire agricole, distribué en juin.

40,000. REPONSES REÇUES.

"Il ne faut pas que les cultivateurs, parce que l'Agriculture se ressent de la dépression tout comme les autres industries, pensent qu'ils ont moins besoin qu'en temps normal de l'établissement de justes statistiques", a déclaré le ministre de l'Agriculture de la province de Québec, l'honorable Adélard Godbout, en prenant connaissance d'un rapport du statisticien de son département concernant le nombre des réponses au questionnaire agricole de juin 1932 reçues à date.

En 1931, le total des réponses fournies par les cultivateurs du Québec atteignait 57,000, alors que cette année il dépasse à peine 40,000. L'an dernier, la province de Québec s'était classée au deuxième rang pour le Dominion, avec un pourcentage de réponses de 42%, et le ministre de l'Agriculture aimait à la voir conserver au moins cette place.

"Comme dans le passé, ajouta l'honorable M. Godbout nous avons bénéficié de la généreuse coopération du personnel enseignant des écoles rurales dans la distribution du questionnaire aux cultivateurs et la collection des réponses, et je suis heureux de remercier publiquement les instituteurs et institutrices pour cette coopération qu'ils ont bien voulu nous accorder. Mais il est évident, en nous basant sur le total des questionnaires distribués, que beaucoup de cultivateurs ont négligé pour une cause ou pour une autre, de remettre leur réponse à l'instituteur ou l'institutrice de l'endroit. Peut-être se sont-ils dit qu'étant donné la tranquillité des affaires dans toutes les lignes, il était inutile de remplir cette formule. Mais tel n'est pas le cas. C'est justement dans les périodes de fléchissement que les cultivateurs doivent s'appliquer à fournir des renseignements précis et complets pour permettre aux autorités d'établir avec sûreté l'actif du pays et aviser aux mesures à prendre pour corriger des déficits de production, pour activer le marché, et venir en aide à la classe agricole. L'invite donc instamment nos cultivateurs qui ont négligé de remplir ce devoir, à faire un léger effort de bonne volonté et à fournir d'ici à quelques jours les quelques dix-sept mille réponses qui manquent encore pour placer la province de Québec au niveau de l'an dernier."

Cet appel de l'honorable M. Godbout sera certainement entendu de la classe agricole qui a tout intérêt à documenter le mieux possible les autorités fédérales et provinciales sur les étendues en culture et le bétail gardé sur les fermes. Les réponses au questionnaire de juin, maintenant que les instituteurs et institutrices ont quitté les classes, peuvent être transmises directement au Bureau Fédéral de la Statistique, Ottawa, sous l'enveloppe affranchie qui accompagnait le questionnaire au moment de sa distribution.

Le concours de la statistique agricole

Les juges font connaître leur rapport. Ouvert à tous les élèves des écoles rurales.

DEUX PREMIERS PRIX

Pour la deuxième fois un concours a été tenu en juin dernier sur la statistique agricole dans les écoles rurales de la province de Québec. Il s'agissait pour les élèves de soumettre au statisticien du ministère de l'Agriculture de Québec un travail traitant de "l'utilité de la statistique agricole".

Les juges de ce concours, qui étaient MM. Théo. Lessard, Cyrille Blanchet et Jean-Marie Baudou, tous instituteurs, après avoir pris connaissance du grand nombre des travaux présentés, ont attribué un premier prix "ex-aequo" à Mlle Jeanne Demers, 16 ans, élève de 8e année des Servantes du Sacré-Coeur de Marie, St-Bernard, Dorchester, et à M. Jules Thibault, 12 ans, élève de 5e année, de l'école No 9, Thuro, Labelle. Cette école est dirigée par Mlle Marie-Anne Bonnevill.

Les juges ont également primé les travaux de 108 autres élèves qui ont reçu comme récompense des volumes propres à les intéresser, de la part de l'honorable Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, et de l'honorable Cyrille F. Delage, surintendant de l'Instruction Publique.

Les deux vainqueurs du concours, Mlle Demers et M. Thibault.

Les bêtes ne sont pas si bêtes qu'on croit : elles n'ont ni députés, ni avocats, ni médecins. — J. H. ROSNY.

baudeau, recevront au cours de l'été un prix qui leur sera décerné par le ministre de l'Agriculture, et dont la nature sera décidée sous peu. Il est probable que la remise du prix à chaque titulaire donnera lieu à une démonstration appropriée.

Les levures qui font gâter le miel

La plupart des denrées alimentaires destinées à la consommation humaine servent aussi malheureusement à l'alimentation et au développement d'autres choses vivantes. Ces denrées, si nourrissantes pour nous, le sont également pour d'autres formes microscopiques de vie, et le miel ne fait pas exception à la règle. Il y a des germes qui se développent à tel point dans le miel lorsque les conditions sont favorables, que ce miel perd toute valeur marchande. Sans doute, le miel est relativement résistant, en raison de sa forte teneur en sucre et de sa réaction acide ; il ne saurait être comparé au lait sous ce rapport, qui est l'aliment le plus sensible à l'action des germes. Ce n'est pas en somme un milieu favorable pour les bactéries et la plupart des autres germes vivants, mais il y a des levures qui se plaisent dans des solutions de légère acidité, et il y a surtout une race de levures tolérante au sucre qui est, en autant que nous le sachions, la seule forme de germe qui puisse faire gâter le miel. Elles le font par la fermentation, qui produit l'odeur et l'apparence caractéristiques du miel fermenté et qui cause ainsi de grosses pertes à l'apiculteur.

Depuis plusieurs années, le Service de la Bactériologie, des Fermes expérimentales fédérales, étudie la fréquence, l'origine et l'action de ces levures qui font gâter le miel ; les recherches ont été conduites avec l'aide du Service de l'apiculture, du Service de la chimie et du Conseil National des recherches. Après avoir trouvé ces types de levures, on a étudié leur origine et l'on a constaté que beaucoup d'entre elles se rencontrent dans le nectar des différentes fleurs visitées par les abeilles, et par l'entremise duquel elles peuvent infecter le nectar qui se trouve dans la ruche. On a constaté également, par l'étude des différents sols, que la terre ordinaire des champs ne contient pas de levures, mais que la ter-

re du rucher peut s'infecter fortement et servir de source de contamination. Il semble enfin, à en juger par l'étude du miel fraîchement extrait venant de toutes les parties du Canada, que ces levures se rencontrent dans tous les échantillons de miel, mais en quantités différentes. Elles peuvent se multiplier et provoquer la fermentation lorsque les conditions sont favorables. Cette fermentation n'a pas toujours lieu, elle dépend de la proportion d'humidité, de la température de la chambre où le miel est conservé et de la quantité de levures qu'il contenait en premier lieu. On peut donc la prévenir en enlevant ou en détruisant les levures et en conservant le miel dans des conditions qui s'opposent à leur développement. Il y a pour cela trois moyens : faire chauffer le miel à une température de 145° F. ou plus, y ajouter des préservatifs inoffensifs, ou le conserver à une température inférieure à 50° F. On ne peut guère empêcher complètement les levures de s'introduire dans le miel, mais il y a une source de contamination que l'on peut prévenir : c'est celle qui résulte de l'emploi d'ustensiles mal lavés ou incomplètement stérilisés au moment de l'extraction. On voit donc que l'apiculteur peut réduire au minimum les pertes causées par la fermentation en pratiquant la plus grande propreté au moment de l'extraction et en faisant en sorte que tous les contenants, les cuves et les ustensiles soient aussi stériles que possible.

GRANT LOCKHEAD,
Bactériologiste agricole du Dominion.

Les ventes augmentent

QUAND LA QUALITE S'AMELIORE

Le dernier numéro de la revue du commerce des viandes et des bestiaux, préparé par le Service de renseignements sur les marchés, de la Division fédérale de l'industrie animale, nous apprend que la quantité de viande vendue s'est élevée à plus de 2,000,000 livres, représentant quelque 3,525 bœufs pendant les quatre premiers mois de la présente année. Les ventes pendant les quatre premiers mois de 1931 se montaient au total à 5,032,396 livres, tandis que pour la période correspondante de 1932, elles se sont élevées à 7,047,365 livres.



Découragée?

Dans les cas de:
Pâleur
Faiblesse
Manque d'appétit
Irritabilité
Troubles d'estomac, de la
de reins
Irrégularité
Périodes douloureuses
Troubles internes
causés par
l'ANEMIE

rien de mieux que les
Pilules ROUGES
pour les Femmes Pâles et Faibles

Les framboises sont en retard

MAIS ELLES SONT BELLES

La récolte de framboises promet d'être bien égale à la moyenne cette année, quoique la saison soit de dix à quinze jours en retard sur l'année dernière. Les rapports reçus par le Ministère de l'Agriculture à Ottawa indiquent que l'étendue en framboises est d'environ cinq pour cent plus grande qu'en 1931 ; les tiges ont bien hiverné dans presque tous les districts et ne portent presque aucune trace de dégâts.

Dans les Provinces Maritimes la saison est d'environ dix jours en retard ; l'étendue est la même que l'année dernière. Dans le Québec l'étendue en framboisiers a augmenté et comme les tiges sont en excellent état on compte sur une augmentation correspondante de production. L'Etat de l'Ontario compte sur une augmentation de récolte de seize pour cent cette année tandis que l'Ouest de la province s'attend à une augmentation de sept pour cent. Partout dans cette province les tiges sont en bon état, sauf dans le district de Burlington à Aldershot ; cependant la récolte sera d'environ une semaine en retard.

On signale quelques dégâts dans la partie basse de la terre ferme en Colombie-Britannique, où la saison est également de quelques jours en retard. Les producteurs comptent sur une récolte passable dans cette province, probablement 6,000 cagots contre 5,300 en 1931.

La vente de tabac canadien

La note suivante qui paraît dans le numéro courant de "L'Economiste Agricole", l'organe officiel de la Division de l'économie agricole du Ministère fédéral de l'Agriculture, offre un intérêt spécial :

"On a introduit en Grande-Bretagne, en 1931, des marques de tabac à pipe et à cigarettes aînés entièrement de tabac cultivé au Canada, et elles ont été très bien accueillies. Les fabricants canadiens ont été les premiers à offrir un tabac à pipe canadien, et tout récemment une cigarette faite entièrement de tabac jaune canadien a été mise sur le marché."

LA VOICI!

C'EST LA SEMELLE PATHFINDER

GOOD YEAR

NE COUTE QUE

\$5.80
29 x 4.40-21

Pleinement garanti
NOUS L'AVONS EN MAGASIN
LEPINE & FRERES
Joliette, Qué.
Téléphone : 712

FABRIQUÉ AU CANADA DEPUIS 1898

Meilleur! parce que

Fait avec GRAIN de CHOIX

L'emploi d'un grain de qualité inégalable est l'une des caractéristiques distinctives du Gin Canadien Melchers Croix d'Or. Les autres caractéristiques principales sont : la surveillance du Gouvernement, — et le quadruple rectification. Aucun autre gin du type hollandais ne peut prétendre posséder ces avantages qui font la supériorité du Gin Canadien Melchers Croix d'Or.

10 oz.	\$1.10
26 oz.	\$2.60
40 oz.	\$3.75

Gin Canadien Melchers Croix d'or

MELCHERS DISTILLERIES LIMITED
Distilleries depuis 1898
Bureau-Chef: Montréal, P.Q.

NOUVEAU PRIX RÉDUITS

Avec cette nouvelle collection de produits Melchers, vous obtenez : "L'Économiste Agricole", "L'Économiste Rural", "L'Économiste Industriel", "L'Économiste Commercial", "L'Économiste Social", "L'Économiste Politique", "L'Économiste Scientifique", "L'Économiste Littéraire", "L'Économiste Artistique", "L'Économiste Religieux", "L'Économiste Philosophique", "L'Économiste Historique", "L'Économiste Géographique", "L'Économiste Linguistique", "L'Économiste Mathématique", "L'Économiste Physique", "L'Économiste Chimique", "L'Économiste Biologique", "L'Économiste Médicale", "L'Économiste Vétérinaire", "L'Économiste Agricole", "L'Économiste Industrielle", "L'Économiste Commerciale", "L'Économiste Sociale", "L'Économiste Politique", "L'Économiste Scientifique", "L'Économiste Littéraire", "L'Économiste Artistique", "L'Économiste Religieuse", "L'Économiste Philosophique", "L'Économiste Historique", "L'Économiste Géographique", "L'Économiste Linguistique", "L'Économiste Mathématique", "L'Économiste Physique", "L'Économiste Chimique", "L'Économiste Biologique", "L'Économiste Médicale", "L'Économiste Vétérinaire", "L'Économiste Agricole", "L'Économiste Industrielle", "L'Économiste Commerciale", "L'Économiste Sociale", "L'Économiste Politique", "L'Économiste Scientifique", "L'Économiste Littéraire", "L'Économiste Artistique", "L'Économiste Religieuse", "L'Économiste Philosophique", "L'Économiste Historique", "L'Économiste Géographique", "L'Économiste Linguistique", "L'Économiste Mathématique", "L'Économiste Physique", "L'Économiste Chimique", "L'Économiste Biologique", "L'Économiste Médicale", "L'Économiste Vétérinaire", "L'Économiste Agricole", "L'Économiste Industrielle", "L'Économiste Commerciale", "L'Économiste Sociale", "L'Économiste Politique", "L'Économiste Scientifique", "L'Économiste Littéraire", "L'Économiste Artistique", "L'Économiste Religieuse", "L'Économiste Philosophique", "L'Économiste Historique", "L'Économiste Géographique", "L'Économiste Linguistique", "L'Économiste Mathématique", "L'Économiste Physique", "L'Économiste Chimique", "L'Économiste Biologique", "L'Économiste Médicale", "L'Économiste Vétérinaire", "L'Économiste Agricole", "L'Économiste Industrielle", "L'Économiste Commerciale", "L'Économiste Sociale", "L'Économiste Politique", "L'Économiste Scientifique", "L'Économiste Littéraire", "L'Économiste Artistique", "L'Économiste Religieuse", "L'Économiste Philosophique", "L'Économiste Historique", "L'Économiste Géographique", "L'Économiste Linguistique", "L'Économiste Mathématique", "L'Économiste Physique", "L'Économiste Chimique", "L'Économiste Biologique", "L'Économiste Médicale", "L'Économiste Vétérinaire", "L'Économiste Agricole", "L'Économiste Industrielle", "L'Économiste Commerciale", "L'Économiste Sociale", "L'Économiste Politique", "L'Économiste Scientifique", "L'Économiste Littéraire", "L'Économiste Artistique", "L'Économiste Religieuse", "L'Économiste Philosophique", "L'Économiste Historique", "L'Économiste Géographique", "L'Économiste Linguistique", "L'Économiste Mathématique", "L'Économiste Physique", "L'Économiste Chimique", "L'Économiste Biologique", "L'Économiste Médicale", "L'Économiste Vétérinaire", "L'Économiste Agricole", "L'Économiste Industrielle", "L'Économiste Commerciale", "L'Économiste Sociale", "L'Économiste Politique", "L'Économiste Scientifique", "L'Économiste Littéraire", "L'Économiste Artistique", "L'Économiste Religieuse", "L'Économiste Philosophique", "L'Économiste Historique", "L'Économiste Géographique", "L'Économiste Linguistique", "L'Économiste Mathématique", "L'Économiste Physique", "L'Économiste Chimique", "L'Économiste Biologique", "L'Économiste Médicale", "L'Économiste Vétérinaire", "L'Économiste Agricole", "L'Économiste Industrielle", "L'Économiste Commerciale", "L'Économiste Sociale", "L'Économiste Politique", "L'Économiste Scientifique", "L'Économiste Littéraire", "L'Économiste Artistique", "L'Économiste Religieuse", "L'Économiste Philosophique", "L'Économiste Historique", "L'Économiste Géographique", "L'Économiste Linguistique", "L'Économiste Mathématique", "L'Économiste Physique", "L'Économiste Chimique", "L'Économiste Biologique", "L'Économiste Médicale", "L'Économiste Vétérinaire", "L'Économiste Agricole", "L'Économiste Industrielle", "L'Économiste Commerciale", "L'Économiste Sociale", "L'Économiste Politique", "L'Économiste Scientifique", "L'Économiste Littéraire", "L'Économiste Artistique", "L'Économiste Religieuse", "L'Économiste Philosophique", "L'Économiste Historique", "L'Économiste Géographique", "L'Économiste Linguistique", "L'Économiste Mathématique", "L'Économiste Physique", "L'Économiste Chimique", "L'Économiste Biologique", "L'Économiste Médicale", "L'Économiste Vétérinaire", "L'Économiste Agricole", "L'Économiste Industrielle", "L'Économiste Commerciale", "L'Économiste Sociale", "L'Économiste Politique", "L'Économiste Scientifique", "L'Économiste Littéraire", "L'Économiste Artistique", "L'Économiste Religieuse", "L'Économiste Philosophique", "L'Économiste Historique", "L'Économiste Géographique", "L'Économiste Linguistique", "L'Économiste Mathématique", "L'Économiste Physique", "L'Économiste Chimique", "L'Économiste Biologique", "L'Économiste Médicale", "L'Économiste Vétérinaire", "L'Économiste Agricole", "L'Économiste Industrielle", "L'Économiste Commerciale", "L'Économiste Sociale", "L'Économiste Politique", "L'Économiste Scientifique", "L'Économiste Littéraire", "L'Économiste Artistique", "L'Économiste Religieuse", "L'Économiste Philosophique", "L'Économiste Historique", "L'Économiste Géographique", "L'Économiste Linguistique", "L'Économiste Mathématique", "L'Économiste Physique", "L'Économiste Chimique", "L'Économiste Biologique", "L'Économiste Médicale", "L'Économiste Vétérinaire", "L'Économiste Agricole", "L'Économiste Industrielle", "L'Économiste Commerciale", "L'Économiste Sociale", "L'Économiste Politique", "L'Économiste Scientifique", "L'Économiste Littéraire", "L'Économiste Artistique", "L'Économiste Religieuse", "L'Économiste Philosophique", "L'Économiste Historique", "L'Économiste Géographique", "L'Économiste Linguistique", "L'Économiste Mathématique", "L'Économiste Physique", "L'Économiste Chimique", "L'Économiste Biologique", "L'Économiste Médicale", "L'Économiste Vétérinaire", "L'Économiste Agricole", "L'Économiste Industrielle", "L'Économiste Commerciale", "L'Économiste Sociale", "L'Économiste Politique", "L'Économiste Scientifique", "L'Économiste Littéraire", "L'Économiste Artistique", "L'Économiste Religieuse", "L'Économiste Philosophique", "L'Économiste Historique", "L'Économiste Géographique", "L'Économiste Linguistique", "L'Économiste Mathématique", "L'Économiste Physique", "L'Économiste Chimique", "L'Économiste Biologique", "L'Économiste Médicale", "L'Économiste Vétérinaire", "L'Économiste Agricole", "L'Économiste Industrielle", "L'Économiste Commerciale", "L'Économiste Sociale", "L'Économiste Politique", "L'Économiste Scientifique", "L'Économiste Littéraire", "L'Économiste Artistique", "L'Économiste Religieuse", "L'Économiste Philosophique", "L'Économiste Historique", "L'Économiste Géographique", "L'Économiste Linguistique", "L'Économiste Mathématique", "L'Économiste Physique", "L'Économiste Chimique", "L'Économiste Biologique", "L'Économiste Médicale", "L'Économiste Vétérinaire", "L'Économiste Agricole", "L'Économiste Industrielle", "L'Économiste Commerciale", "L'Économiste Sociale", "L'Économiste Politique", "L'Économiste Scientifique", "L'Économiste Littéraire", "L'Économiste Artistique", "L'Économiste Religieuse", "L'Économiste Philosophique", "L'Économiste Historique", "L'Économiste Géographique", "L'Économiste Linguistique", "L'Économiste Mathématique", "L'Économiste Physique", "L'Économiste Chimique", "L'Économiste Biologique", "L'Économiste Médicale", "L'Économiste Vétérinaire", "L'Économiste Agricole", "L'Économiste Industrielle", "L'Économiste Commerciale", "L'Économiste Sociale", "L'Économiste Politique", "L'Économiste Scientifique", "L'Économiste Littéraire", "L'Économiste Artistique", "L'Économiste Religieuse", "L'Économiste Philosophique", "L'Économiste Historique", "L'Économiste Géographique", "L'Économiste Linguistique", "L'Économiste Mathématique", "L'Économiste Physique", "L'Économiste Chimique", "L'Économiste Biologique", "L'Économiste Médicale", "L'Économiste Vétérinaire", "L'Économiste Agricole", "L'Économiste Industrielle", "L'Économiste Commerciale", "L'Économiste Sociale", "L'Économiste Politique", "L'Économiste Scientifique", "L'Économiste Littéraire", "L'Économiste Artistique", "L'Économiste Religieuse", "L'Économiste Philosophique", "L'Économiste Historique", "L'Économiste Géographique", "L'Économiste Linguistique", "L'Économiste Mathématique", "L'Économiste Physique", "L'Économiste Chimique", "L'Économiste Biologique", "L'Économiste Médicale", "L'Économiste Vétérinaire", "L'Économiste Agricole", "L'Économiste Industrielle", "L'Économiste Commerciale", "L'Économiste Sociale", "L'Économiste Politique", "L'Économiste Scientifique", "L'Économiste Littéraire", "L'Économiste Artistique", "L'Économiste Religieuse", "L'Économiste Philosophique", "L'Économiste Historique", "L'Économiste Géographique", "L'Économiste Linguistique", "L'Économiste Mathématique", "L'Économiste Physique", "L'Économiste Chimique", "L'Économiste Biologique", "L'Économiste Médicale", "L'Économiste Vétérinaire", "L'Économiste Agricole", "L'Économiste Industrielle", "L'Économiste Commerciale", "L'Économiste Sociale", "L'Économiste Politique", "L'Économiste Scientifique", "L'Économiste Littéraire", "L'Économiste Artistique", "L'Économiste Religieuse", "L'Économiste Philosophique", "L'Économiste Historique", "L'Économiste Géographique", "L'Économiste Linguistique", "L'Économiste Mathématique", "L'Économiste Physique", "L'Économiste Chimique", "L'Économiste Biologique", "L'Économiste Médicale", "L'Économiste Vétérinaire", "L'Économiste Agricole", "L'Économiste Industrielle", "L'Économiste Commerciale", "L'Économiste Sociale", "L'Économiste Politique", "L'Économiste Scientifique", "L'Économiste Littéraire", "L'Économiste Artistique", "L'Économiste Religieuse", "L'Économiste Philosophique", "L'Économiste Historique", "L'Économiste Géographique", "L'Économiste Linguistique", "L'Économiste Mathématique", "L'Économiste Physique", "L'Économiste Chimique", "L'Économiste Biologique", "L'Économiste Médicale", "L'Économiste Vétérinaire", "L'Économiste Agricole", "L'Économiste Industrielle", "L'Économiste Commerciale", "L'Économiste Sociale", "L'Économiste Politique", "L'Économiste Scientifique", "L'Économiste Littéraire", "L'Économiste Artistique", "L'Économiste Religieuse", "L'Économiste Philosophique", "L'Économiste Historique", "L'Économiste Géographique", "L'Économiste Linguistique", "L'Économiste Mathématique", "L'Économiste Physique", "L'Économiste Chimique", "L'Économiste Biologique", "L'Économiste Médicale", "L'Économiste Vétérinaire", "L'Économiste Agricole", "L'Économiste Industrielle", "L'Économiste Commerciale", "L'Économiste Sociale", "L'Économiste Politique", "L'Économiste Scientifique", "L'Économiste Littéraire", "L'Économiste Artistique", "L'Économiste Religieuse", "L'Économiste Philosophique", "L'Économiste Historique", "L'Économiste Géographique", "L'Économiste Linguistique", "L'Économiste Mathématique", "L'Économiste Physique", "L'Économiste Chimique", "L'Économiste Biologique", "L'Économiste Médicale", "L'Économiste Vétérinaire", "L'Économiste Agricole", "L'Économiste Industrielle", "L'Économiste Commerciale", "L'Économiste Sociale", "L'Économiste Politique", "L'Économiste Scientifique", "L'Économiste Littéraire", "L'Économiste Artistique", "L'Économiste Religieuse", "L'Économiste Philosophique", "L'Économiste Historique", "L'Économiste Géographique", "L'Économiste Linguistique", "L'Économiste Mathématique", "L'Économiste Physique", "L'Économiste Chimique", "L'Économiste Biologique", "L'Économiste Médicale", "L'Économiste Vétérinaire", "L'Économiste Agricole", "L'Économiste Industrielle", "L'Économiste Commerciale", "L'Économiste Sociale", "L'Économiste Politique", "L'Économiste Scientifique", "L'Économiste Littéraire", "L'Économiste Artistique", "L'Économiste Religieuse", "L'Économiste Philosophique", "L'Économiste Historique", "L'Économiste Géographique", "L'Économiste Linguistique", "L'Économiste Mathématique", "L'Économiste Physique", "L'Économiste Chimique", "L'Économiste Biologique", "L'Économiste Médicale", "L'Économiste Vétérinaire", "L'Économiste Agricole", "L'Économiste Industrielle", "L'Économiste Commerciale", "L'Économiste Sociale", "L'Économiste Politique", "L'Économiste Scientifique", "L'Économiste Littéraire", "L'Économiste Artistique", "L'Économiste Religieuse", "L'Économiste Philosophique", "L'Économiste Historique", "L'Économiste Géographique", "L'Économiste Linguistique", "L'Économiste Mathématique", "L'Économiste Physique", "L'Économiste Chimique", "L'Économiste Biologique", "L'Économiste Médicale", "L'Économiste Vétérinaire", "L'Économiste Agricole", "L'Économiste Industrielle", "L'Économiste Commerciale", "L'Économiste Sociale", "L'Économiste Politique", "L'Économiste Scientifique", "L'Économiste Littéraire", "L'Économiste Artistique", "L'Économiste Religieuse", "L'Économiste Philosophique", "L'Économiste Historique", "L'Économiste Géographique", "L'Économiste Linguistique", "L'Économiste Mathématique", "L'Économiste Physique", "L'Économiste Chimique", "L'Économiste Biologique", "L'Économiste Médicale", "L'Économiste Vétérinaire", "L'Économiste Agricole", "L'Économiste Industrielle", "L'Économiste Commerciale", "L'Économiste Sociale", "L'Économiste Politique", "L'Économiste Scientifique", "L'Économiste Littéraire", "L'Économ



de KUYPER
N'acceptez pas de succédané.
JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs. Maison fondée en 1695
ROTTERDAM - HOLLANDE

timide que, ma foi, elle m'intimide. Mais elle m'aime ! ça se sent, mon cher. L'amour, c'est comme la rose : son parfum l'annonce d'abord, on ne le voit qu'après.

Diplômé de l'Institut Palmer
Tél. : 275 21 rue ST-PAUL
JOLIETTE.

—C'est que j'aime la petite comme un fou !

—Mon pauvre ami, il n'y a guère d'espoir à avoir, du moins pour bientôt. Pense que la maman a juré de ne point marier sa fille avant d'être elle-même casée ; tu sais, par expérience, ta fuite épouvantée en est une preuve, que la bonne dame est d'un placement plutôt difficile. Que veux-tu, c'est sa marotte d'accaparer tout époux qui se présente, et toi, en particulier, tu avais su trouver le chemin de son cœur. Tu es un tel don Juan !

GABRIEL VOLLAND.

—Reproduction autorisée pour les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.

livre de renvoi officiels du cadastre de la dite paroisse, sous les Nos 86 et 87, avec les bâtimens y dessus érigés :

b) Une terre située en la paroisse de St-Jean de Matha, connue et désignée aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la dite paroisse, sous le No 93 ;

Cette vente, faite d'après les articles 44 et 45 du chapitre deux de la loi de faillite, revision 1927, équivaut à une vente faite par le shérif.

Conditions de la vente : — 10% comptant et la balance dans trois jours.

Le syndic autorisé,
CONRAD FERRAULT

Province de Québec
Municipalité de Ste-Elisabeth.
A une assemblée du conseil de la dite municipalité tenue au lieu ordinaire des séances, lundi, le 4 juillet 1932, à 8 heures p. m., sont présents : MM. les conseillers Octavien Guibault, Omer Piette, Albert Lavallée, Alphonse Pelland, formant quorum sous la Présidence de M. Ovide Poulette, maire, qui ouvre l'assemblée.

COMMERCES A VENDRE :
Une buanderie,
Une boulangerie,
Deux hôtels avec licence,
Un étal de boucher,
Deux épiceries avec licence,
Une boutique de barbier,
Un garage avec bonne clientèle,
Un entrepôt,
Un théâtre de vues animées,
Deux maisons à un et deux logements,

Il est proposé par le conseiller Guibault, secondé par le conseiller Piette et résolu :

1.—Que les membres de ce conseil ont appris avec douleur la mort de Dame Antoinette Hétu, épouse de Mtre J.-E. Chanut, de Ioliette. Régistrateur.

Une manufacture de boîtes, portes et châssis.
Une boutique de forge.
Une "run" de lait.
Plusieurs terres avec ou sans rou-lant.
Une taverne.
Un restaurant.

Nord.
Véritable extrait du livre des
délibérations.
P.-L. CASAUBON,
Sec.-Trés.

Province de Québec,
District de Joliette,
Cour Supérieure.
(En matière de faillite)
No 183

In re :

donné que, mercredi le 3^e jour du mois de août 1932, à ONZE heures de l'avant-midi, à la porte de l'église catholique de la paroisse de St-Patrice de Raw-

don, district de Joliette, seront
vendus par encan public au plus
haut et dernier enchérisseur les
immeubles suivants, cédés par
le failli, en cette cause savoir :

1.—Une terre, connue et dési-
gnée sous le numéro VINGT-

2.—UNE TERRE A BOIS, connue et désignée comme faisant partie des lots numéros

vingt-huit (p. 28A et 28K) du cinquième rang dudit Canton Rawdon, aux plan et livre de renvoi officiels susdits, contenant deux arpents de largeur sur six arpents de profondeur, et de là se continuant par un arpent

Cette vente faite d'après les articles 44 et 45 du chapitre deux de la loi de faillite, revien-

Le syndic autorisé,
J. CONRAD PERRAULT

Lucien Rondeau,
cultivateur de la paroisse de St-Jean de Matha, dans le district de la Rivière, a été autorisé

Avis est par les présentes donné que **JEUDI le QUATRIÈME** jour du mois d'**août 1932**, à onze heures de l'avant-midi, à la porte de l'Eglise paroissiale de St-Jean de Matha, comté et district de Joliette, se-

Compte et décharge aux plans et ordres communs par le présent :

Garden	.39 et .78	Sels Jad	
Nestlé's Food	.79	Sels Kruschen	.45 et
Nujol	.65 et .79	Eurythmine	
Siróp Fellows	.98	Dextri-Maltose	
Kotex	.39	Cigarettes L. Legras	
X-Bazin	.39	Caroid & Bile Salts	
Kolynos .29 et .39		Waterbury's	
Absorbine	.39	Calbisma	
.	.98 et 1.98	Lithinés Gustin	
Mentho-Sulphur	.59	Ovaltine	.45, .69 et 1
Chase, foie	.25	Agocholine	1
Chase, nerfs	.45	Sedobrol	1
Boldine Houdé	.79	Gouttes Somnifène	1
Hémostyl, amp.	.98	Martinal	1
.	.98	Maltivrol	1
Hémostyl, siróp	1.25	Eagle Cond. Milk	1
Mistol .29 et .59		Calcium A	1
Lotion Piver	.85	Urasal	.69 et 1
		Assay-Neurall	1
		Liquid Ferroid	1
		Liquid Ferroid Q. & S.	1
		Lysol	.30, .60 et 1
		Sels Abbey	.29, 49 et 1
		Palmolive Shav. Cream	1
		Irradol Malt	1
		Nucleinol	1
		Ocréine Grémy	1
		Arex Compound	1
		Metatone	1
		Monocal	1
		Ovonol	1

51 NOTRE-DAME, JOLIETTE, Q

mission des Liqueurs de Québec
ordonner :
1. un permis pour la vente des
et bières dans les limites de la
municipalité de St-Zénon,
2. et le permis pour la vente de
ère au verre sans repas.
Tout conformément à la dite loi

sur le rôle d'évaluation de la municipalité et aux mêmes heures, jour suivant s'il y a plus de cents noms mais pas plus de cents de ces noms inscrits, de suite en allouant un jour pour quatre cents noms au plus.

Y. W. CHAMPAGNE, Sec.-Trés.

PROVINCE DE QUEBEC,
MUNICIPALITE DE LA

Ferme Avicole située à u
le et quart du centre de la
de Joliet — aude
poulets, 2 maisons, 3 é
munes de fournaies au
hor. 2 grands nouilliers

trente-deux, à sept heures de midi, a adopté le règlement suivant portant le No 57 des règlements de la dite municipalité : et qu'aux fins en faire décréter, suivant la loi, si le dit règlement doit être approuvé ou approuver par les électeurs municipaux de la dite municipalité, un vote

(HEURE SOLAIRE)
LA SEMAINE
ARRIVÉE À JOLIETTE

Arrivent à Joliette		Départ de destination
7.30 A. M.	De St-Gabriel	6.30 P.
10.05 A. M.	De Montréal Windsor. (Départ de Park	

10.05 A. M.	Avenue à 8.45 A. M.)	8.15 A.
	De Montréal Viger, (Changer à Park Avenue à 8.27 A. M.)	8.10 A.
3.00 P. M.	De Berthierville, (Direct)	2.10 P.
3.50 P. M.	De Québec, (Rapide)	12.30 P.
3.35 P. M.	De Montréal Viger, (Départ de Park Avenue à 2.47 P. M.)	2.30 P.
5.50 P. M.	De Montréal Viger (Rapide), (Départ de Park Avenue à 4.17 P. M.)	4.00 P.
5.50 P. M.	De Trois-Rivières (Local)	4.10 P.
6.19 P. M.	De Montréal Viger (Local) (Départ de Park Avenue à 4.42 P. M.)	4.25 P.
LAISSENT JOLIETTE		
Départs de Joliette		Arrivent à destination
7.30 A. M.	Pour Montréal Viger, (Du à Park Avenue à 9.01 A. M.)	9.20 A.
10.10 A. M.	Pour Québec, (Local)	2.20 P.
3.08 P. M.	Pour Montréal Windsor (Rapide) (Du à Park Avenue à 4.35 P. M.)	5.10 P.
3.55 P. M.	Pour Trois-Rivières (Local)	5.50 P.
4.55 P. M.	Pour Québec, (Rapide)	8.30 P.
4.55 P. M.	Pour Montréal (Local)	7.10 P.
5.55 P. M.	Pour Lanoraie (Raccordement pour Montréal à 7.12 P. M. Arr. Park Avenue à 8.13 P. M. et Montréal Viger à 8.30 P. M.)	
6.19 P. M.	Pour St-Gabriel	7.15 P.
LE DIMANCHE		

5.50 P. M.	De Montréal Viger (Rapide), Départ de	
	Park Avenue à 4.17 P. M.	4.00 P.
5.50 P. M.	De Trois-Rivières (Local)	4.10 P.
8.20 P. M.	De St-Gabriel	7.25 P.

LAISSENT JOLIETTE

Départs de Joliette	Arrivées à Joliette
---------------------	---------------------

9.50 A. M.	Pour St-Gabriel	10.45 A.
3.08 P. M.	Pour Montréal Windsor, (Rapide), (Du à Park Avenue à 4.35 P. M.)	5.10 P.
3.55 P. M.	Pour Trois-Rivières (Local)	5.50 P.
4.55 P. M.	Pour Québec (Rapide)	6.30 P.
4.55 P. M.	Pour Montréal	7.10 P.
5.55 P. M.	Pour Lanoiré, (Raccourci pour Montréal, Dép. de Lanoiré à 7.12 P. M. Arr. à Park Avenue à 8.13 et Montréal à 8.30 P. M.)	
8.20 P. M.	Pour Montréal Vignier (Local) (Du à Park Avenue à 9.53 P. M.)	10.10 P.

J. E. POWER—TE

"Marianne s'en va l'au moulin"



10^c
LE PAQUET

LE TABAC MARIANNE un mélange de QUESNEL

L'expérience de plusieurs années a produit ce mélange supérieur qui contient les meilleures variétés de tabac en feuille de Québec, y compris le Quesnel. Les fumeurs de tabac naturel goûteront l'arôme unique et la saveur meilleure du Marianne.

Programme de la Conférence Impériale

Dans un communiqué distribué dans toutes les parties du pays, M. Bennett expose le programme provisoire de la conférence impériale, qui s'ouvrira, à Ottawa, jeudi prochain. — Le tarif, le commerce, l'argent et la finance constitueront d'une manière générale la base des discussions.

Le premier ministre Bennett a fait connaître lundi soir, le programme provisoire de la prochaine conférence économique impériale d'Ottawa qui s'ouvrira jeudi prochain. Le tarif, le commerce, l'argent et la finance constitueront d'une manière générale la base des discussions. Mais l'immigration ne figure pas dans ce programme provisoire.

La déclaration du premier ministre Bennett, distribuée hier soir par tout le pays se lit comme suit :

"Comme résultat des discussions conduites depuis plusieurs mois entre les gouvernements de Sa Majesté, il a été convenu que les questions économiques d'importance générale pour les diverses parties du Commonwealth devraient être convenablement discutées sous les titres généraux suivants, qui constitueront le programme provisoire de la conférence.

"Questions commerciales générales :
1.—Examen des aspects du commerce général et de la politique tarifaire affectant le commerce impérial, comprenant entre autres les sujets suivants :
a) Reconnaissance du principe de préférences tarifaires réciproques dans les limites du Commonwealth ;
b) Application générale des préférences tarifaires actuelles et futures dans le Commonwealth ;
c) Extension à d'autres parties du Commonwealth d'avantages tarifaires accordés à des pays étrangers ;
d) Etablissement du pour-

centage du "contenu impérial" nécessaire pour obtenir le traitement tarifaire préférentiel ;
e) Primes d'exportation et droits contre le dumping dans le Commonwealth.

2.—Politique des traités commerciaux concernant les pays étrangers, renfermant entre autres sujets :
a) Relation des préférences inter-impériales aux concessions faites aux pays étrangers ;
b) Interprétation de la clause du traitement de la nation la plus favorisée, principalement en rapport avec le développement de préférences régionales et de systèmes de quotité d'importations.

3.—Etude de la base appropriée et des moyens à prendre pour effectuer une coopération économique inter-impériale, comprenant la revue des agences actuelles, l'examen du rapport du comité économique impérial sur la coopération industrielle, et la discussion des communications des recherches et de la standardisation.

a) Questions monétaires et financières. — Considération des relations actuelles des diverses monnaies et des standards monétaires de l'empire, et opportunité et possibilité de prendre des mesures pour rétablir et stabiliser le niveau général des prix, et stabiliser le change.
b) Négociations d'accords commerciaux.
Ce programme provisoire est le résultat de consultations poursuivies par le gouvernement canadien avec les gouvernements du Royaume-Uni, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, de l'Union Sud-africaine, de l'Etat Libre d'Irlande, de Terre-Neuve, de l'Inde et de la Rhodésie-méridionale.

Au début de l'hiver, le Canada prépara un projet de programme qui fut communiqué aux gouvernements intéressés de l'empire. Des réponses furent subséquemment reçues des diverses parties du Commonwealth et dans chaque cas ces communications furent transmises aux autres parties de l'empire.

Le programme provisoire fut ensuite préparé sur la base du projet soumis et des réponses reçues.

Lettres à notre journal

CHAMBRE DES NOTAIRES DE LA PROVINCE DE QUEBEC
57 rue St-Jacques O.
Montréal, 9 juillet 1932.

M. le Rédacteur de "L'Etoile du Nord", Joliette, Qué.
Cher Monsieur : —
Laissez-moi vous remercier au nom de la profession du Notariat des observations que vous avez faites dans votre journal au sujet d'un jugement récemment rendu par l'Honorable Juge Mercier, qui semblait attribuer à tout notre corps professionnel les réprimandes qu'il jugeait bon d'adresser à un particulier. Je dois ajouter que bon nombre de membres de professions libérales nous ont exprimé leur indignation de cette façon d'agir. D'autre part l'Honorable Juge, à qui nous avons fait des représenta-

tions, en même temps que nous en saisissions le Ministère de la Justice et le Juge en Chef Suppléant de la Cour Supérieure, nous a adressé une mise au point qui sera publiée dans les journaux de Montréal au commencement de la semaine prochaine.

Veillez donc agréer, M. le Rédacteur, avec mes remerciements pour l'attitude que vous avez prise à ce sujet, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le président,
VICTOR MORIN.

AUTRE LETTRE
Ottawa, 12 juillet 1932.

Le Rédacteur, "L'Etoile du Nord", Joliette, P. Q.
Cher Monsieur,
Les lecteurs de votre journal n'ignorent pas que des incendies considérables ont ravagé dernièrement les forêts de la province de Québec. Il ne s'était produit aucun désastre aussi important depuis 1923, l'année la plus malheureuse pour la forêt.

Les assauts de cet ennemi ont dû nous enseigner plusieurs leçons. La plus remarquable et la plus décourageante, c'est que si les conditions sont mauvaises et que le feu a pris de l'avance, tous les moyens de défense les plus modernes sont impuissants. C'est là une vérité devant laquelle il faut s'incliner. Plusieurs en seront surpris. Comme vous le savez, depuis 1923, le gouvernement de la province et les propriétaires de limites ne se sont pas contentés de se reposer sur une température favorable et sur la chance pour le soin de la forêt. Sans se lasser, d'année en année, ils ont perfectionné un système de défense qui ne le cède en rien aux autres systèmes institués sur ce continent. On a construit un réseau de tours d'observation et de milliers de milles de lignes de téléphone afin de signaler la plus légère fumée. Des camions, des canots, des centaines de pompes à gazoline et tout un personnel bien entraîné sont toujours prêts à répondre au premier appel. On a dépensé des millions de dollars pour protéger les forêts de Québec. Cependant les feux de forêts exercent encore leurs ravages.

Il est évident que si l'on veut conserver notre richesse forestière, on ne doit pas permettre aux feux de commencer. Il n'y a pas d'autre moyen. La question se trouve entièrement entre les mains des gens : des fumeurs, des campeurs, des ouvriers de la forêt. "Sauvons la forêt". — C'est le cri que l'on entend souvent. Mais il se fait entendre aujourd'hui avec plus de vigueur que jamais et sur le ton du désespoir, car nous ne pouvons constater encore une fois que l'on peut allumer des feux que ni les hommes ni l'argent ne peuvent éteindre.

Votre tout dévoué,
ROBSON BLACK.

CHASSEZ CETTE TERRIBLE DOULEUR DANS LE DOS

LES PILULES DODD'S POUR LE REIN FERONT CELA VITE ET NATURELLEMENT.

Chaque jour apporte une nouvelle preuve que les Pilules Dodd's pour le Rein sont un bienfait pour ceux qui souffrent.

Sutton Jct., P. Q., 22 juin.—(Spécial) —
"J'ai beaucoup souffert du mal de dos", écrit M. C. Wilson, un citoyen bien connu de cette localité, "et j'ai trouvé un grand soulagement dans les Pilules Dodd's pour le Rein".

Quand vous avez mal au dos et aux membres et que vous ressentez des étourdissements et des gonflements de la vessie, soyez prompt à donner à vos reins surchargés d'ouvrage l'aide qu'ils ont besoin. Prenez des Pilules Dodd's pour le Rein pour stimuler l'activité du Rein. Elles vous soulageront de l'indisposition et vous éviteront un trouble plus sérieux.

Les Pilules Dodd's ont soulagé des troubles de Rein au Canada depuis un demi-siècle. Elles ont apporté du soulagement dans bien des cas où les médecins ordinaires ont failli. Les Pilules Dodd's pour le Rein purifient le sang et le sang pur circulant dans toutes les parties du corps signifie santé nouvelle et une énergie plus grande pour tout le corps. Les Pilules Dodd's sont un excellent tonique et c'est maintenant le temps opportun de les prendre.

Les Pilules Dodd's ont soulagé des troubles de Rein au Canada depuis un demi-siècle. Elles ont apporté du soulagement dans bien des cas où les médecins ordinaires ont failli. Les Pilules Dodd's pour le Rein purifient le sang et le sang pur circulant dans toutes les parties du corps signifie santé nouvelle et une énergie plus grande pour tout le corps. Les Pilules Dodd's sont un excellent tonique et c'est maintenant le temps opportun de les prendre.

Les Pilules Dodd's ont soulagé des troubles de Rein au Canada depuis un demi-siècle. Elles ont apporté du soulagement dans bien des cas où les médecins ordinaires ont failli. Les Pilules Dodd's pour le Rein purifient le sang et le sang pur circulant dans toutes les parties du corps signifie santé nouvelle et une énergie plus grande pour tout le corps. Les Pilules Dodd's sont un excellent tonique et c'est maintenant le temps opportun de les prendre.

Les Pilules Dodd's ont soulagé des troubles de Rein au Canada depuis un demi-siècle. Elles ont apporté du soulagement dans bien des cas où les médecins ordinaires ont failli. Les Pilules Dodd's pour le Rein purifient le sang et le sang pur circulant dans toutes les parties du corps signifie santé nouvelle et une énergie plus grande pour tout le corps. Les Pilules Dodd's sont un excellent tonique et c'est maintenant le temps opportun de les prendre.

Les Pilules Dodd's ont soulagé des troubles de Rein au Canada depuis un demi-siècle. Elles ont apporté du soulagement dans bien des cas où les médecins ordinaires ont failli. Les Pilules Dodd's pour le Rein purifient le sang et le sang pur circulant dans toutes les parties du corps signifie santé nouvelle et une énergie plus grande pour tout le corps. Les Pilules Dodd's sont un excellent tonique et c'est maintenant le temps opportun de les prendre.

Les Pilules Dodd's ont soulagé des troubles de Rein au Canada depuis un demi-siècle. Elles ont apporté du soulagement dans bien des cas où les médecins ordinaires ont failli. Les Pilules Dodd's pour le Rein purifient le sang et le sang pur circulant dans toutes les parties du corps signifie santé nouvelle et une énergie plus grande pour tout le corps. Les Pilules Dodd's sont un excellent tonique et c'est maintenant le temps opportun de les prendre.

Les Pilules Dodd's ont soulagé des troubles de Rein au Canada depuis un demi-siècle. Elles ont apporté du soulagement dans bien des cas où les médecins ordinaires ont failli. Les Pilules Dodd's pour le Rein purifient le sang et le sang pur circulant dans toutes les parties du corps signifie santé nouvelle et une énergie plus grande pour tout le corps. Les Pilules Dodd's sont un excellent tonique et c'est maintenant le temps opportun de les prendre.

Les Pilules Dodd's ont soulagé des troubles de Rein au Canada depuis un demi-siècle. Elles ont apporté du soulagement dans bien des cas où les médecins ordinaires ont failli. Les Pilules Dodd's pour le Rein purifient le sang et le sang pur circulant dans toutes les parties du corps signifie santé nouvelle et une énergie plus grande pour tout le corps. Les Pilules Dodd's sont un excellent tonique et c'est maintenant le temps opportun de les prendre.

Les Pilules Dodd's ont soulagé des troubles de Rein au Canada depuis un demi-siècle. Elles ont apporté du soulagement dans bien des cas où les médecins ordinaires ont failli. Les Pilules Dodd's pour le Rein purifient le sang et le sang pur circulant dans toutes les parties du corps signifie santé nouvelle et une énergie plus grande pour tout le corps. Les Pilules Dodd's sont un excellent tonique et c'est maintenant le temps opportun de les prendre.

Les Pilules Dodd's ont soulagé des troubles de Rein au Canada depuis un demi-siècle. Elles ont apporté du soulagement dans bien des cas où les médecins ordinaires ont failli. Les Pilules Dodd's pour le Rein purifient le sang et le sang pur circulant dans toutes les parties du corps signifie santé nouvelle et une énergie plus grande pour tout le corps. Les Pilules Dodd's sont un excellent tonique et c'est maintenant le temps opportun de les prendre.

Les Pilules Dodd's ont soulagé des troubles de Rein au Canada depuis un demi-siècle. Elles ont apporté du soulagement dans bien des cas où les médecins ordinaires ont failli. Les Pilules Dodd's pour le Rein purifient le sang et le sang pur circulant dans toutes les parties du corps signifie santé nouvelle et une énergie plus grande pour tout le corps. Les Pilules Dodd's sont un excellent tonique et c'est maintenant le temps opportun de les prendre.

Les Pilules Dodd's ont soulagé des troubles de Rein au Canada depuis un demi-siècle. Elles ont apporté du soulagement dans bien des cas où les médecins ordinaires ont failli. Les Pilules Dodd's pour le Rein purifient le sang et le sang pur circulant dans toutes les parties du corps signifie santé nouvelle et une énergie plus grande pour tout le corps. Les Pilules Dodd's sont un excellent tonique et c'est maintenant le temps opportun de les prendre.

Les Pilules Dodd's ont soulagé des troubles de Rein au Canada depuis un demi-siècle. Elles ont apporté du soulagement dans bien des cas où les médecins ordinaires ont failli. Les Pilules Dodd's pour le Rein purifient le sang et le sang pur circulant dans toutes les parties du corps signifie santé nouvelle et une énergie plus grande pour tout le corps. Les Pilules Dodd's sont un excellent tonique et c'est maintenant le temps opportun de les prendre.

Les Pilules Dodd's ont soulagé des troubles de Rein au Canada depuis un demi-siècle. Elles ont apporté du soulagement dans bien des cas où les médecins ordinaires ont failli. Les Pilules Dodd's pour le Rein purifient le sang et le sang pur circulant dans toutes les parties du corps signifie santé nouvelle et une énergie plus grande pour tout le corps. Les Pilules Dodd's sont un excellent tonique et c'est maintenant le temps opportun de les prendre.

Notre-Dame de Lourdes

FEU Mlle ROSE-ANNA MAGNAN

Samedi dernier, à l'Hôpital St-Eusèbe de Joliette, décédait Mlle Rose-Anna Magnan, de Notre-Dame de Lourdes, à l'âge de 62 ans, 8 mois et 20 jours, après une maladie de quelques semaines.

La défunte laisse dans le deuil deux frères : MM. Esdras et Josaphat Magnan, de Joliette ; et quatre sœurs : Mme Alexandre Dugas, Joliette, Mme Joseph Demers, St-Zéphirin, Mme Cyrien Jutras, Notre-Dame de Lourdes et Rév. Soeur Raymond de Nonat, de l'Hôpital du Sacré-Coeur, Spokane, Wash.

D'imposantes funérailles lui furent faites en l'église paroissiale de Notre-Dame de Lourdes, à 9 hres, mardi matin, le 12 courant, au milieu d'une assistance considérable de parents et d'amis.

Le service a été chanté par le R. P. Ls-Ph. Fafard, c.s.v., supérieur de la Maison Querbes, Joliette, assisté de diacre et sous-diacre. Pendant le service, des messages basses furent dites aux autels latéraux, par MM. les abbés C. Fafard, curé de la paroisse et Alp. Fafard, du Séminaire de Joliette. Le chœur de chant de la paroisse, était sous la direction de M. Azellus Robert.

Etaient porteurs : MM. Ovide Latour, Azellus Robert, Pierre Brault, Israël Héty, Narcisse Clermont et Henri Thibodeau, tous de Notre-Dame de Lourdes.

Parmi la nombreuse assistance, on pouvait remarquer : les frères de la défunte : MM. Esdras et Josaphat Magnan, MM. et Mmes Cyprien Jutras, Albert Riopel, Ant. Gervais, C. G. M. Coutu, Chs-Ed. Ferland, M.P. Albert Valois, N.P., Mme Joseph Valois, M. J.-Eugène Chaput, N.P., Jean, Roger, Simone et Thérèse Magnan, MM. Wm Perreault, René Martin, Maurice et Joseph Brissot, Gaston Malo, ecc., Alexandre Viens, Léopold Massicotte, Maurice Malo, Gérard Malo, M. et Mme Joseph Desormeaux, MM. et Mmes Ulric Chaput, Antonio Chaput, C.-E. Croteau, Louis Desrochers, Jos. Desrochers, Chs Desrochers, Amédée Boivert, Alex. Boivert, M. et Mme A.-Fortunat Lafrenière, Mlle Eliane Désilets, M. et Mme Alex. Dugas, Mme Ildge Magnan, Jacques et Rodolphe Riopel, Marthe et Thérèse Jutras, Rév. Soeurs de la Providence de l'Hôpital St-Eusèbe, représentées par RR. Srs Noel, Eloi, Antonia et Bernadette, tous de Joliette ; M. et Mme Chs Beaudry, St-Jérôme, M. et Mme E. Boucher, Crabtree Mills, M. Alonzo Lord, St-Jacques, etc. A peu près toutes les familles de la paroisse de Notre-Dame de Lourdes étaient aussi représentées à ces funérailles.

REMERCIEMENTS

La famille Magnan remercie bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie de quelque façon que ce soit, dans cette cruelle épreuve.

M. Roch Pinard reçoit un chèque

M. Roch Pinard a reçu des mains de M. Cyrille Delage, surintendant de l'Instruction publique, un chèque de \$900 pour couvrir les dépenses d'un voyage en Europe.

Il y a trois ans, M. Pinard, (ancien élève du Séminaire de Joliette) gagnait le concours international des jeunes orateurs à Washington. Et l'an dernier, il n'avait pu faire le voyage d'Europe auquel il avait droit parce qu'il étudiait le droit. Vendredi dernier, il était admis au Barreau.

Il y a trois ans, M. Pinard, (ancien élève du Séminaire de Joliette) gagnait le concours international des jeunes orateurs à Washington. Et l'an dernier, il n'avait pu faire le voyage d'Europe auquel il avait droit parce qu'il étudiait le droit. Vendredi dernier, il était admis au Barreau.

Il y a trois ans, M. Pinard, (ancien élève du Séminaire de Joliette) gagnait le concours international des jeunes orateurs à Washington. Et l'an dernier, il n'avait pu faire le voyage d'Europe auquel il avait droit parce qu'il étudiait le droit. Vendredi dernier, il était admis au Barreau.

Il y a trois ans, M. Pinard, (ancien élève du Séminaire de Joliette) gagnait le concours international des jeunes orateurs à Washington. Et l'an dernier, il n'avait pu faire le voyage d'Europe auquel il avait droit parce qu'il étudiait le droit. Vendredi dernier, il était admis au Barreau.

Il y a trois ans, M. Pinard, (ancien élève du Séminaire de Joliette) gagnait le concours international des jeunes orateurs à Washington. Et l'an dernier, il n'avait pu faire le voyage d'Europe auquel il avait droit parce qu'il étudiait le droit. Vendredi dernier, il était admis au Barreau.

Il y a trois ans, M. Pinard, (ancien élève du Séminaire de Joliette) gagnait le concours international des jeunes orateurs à Washington. Et l'an dernier, il n'avait pu faire le voyage d'Europe auquel il avait droit parce qu'il étudiait le droit. Vendredi dernier, il était admis au Barreau.

Il y a trois ans, M. Pinard, (ancien élève du Séminaire de Joliette) gagnait le concours international des jeunes orateurs à Washington. Et l'an dernier, il n'avait pu faire le voyage d'Europe auquel il avait droit parce qu'il étudiait le droit. Vendredi dernier, il était admis au Barreau.

Il y a trois ans, M. Pinard, (ancien élève du Séminaire de Joliette) gagnait le concours international des jeunes orateurs à Washington. Et l'an dernier, il n'avait pu faire le voyage d'Europe auquel il avait droit parce qu'il étudiait le droit. Vendredi dernier, il était admis au Barreau.

Il y a trois ans, M. Pinard, (ancien élève du Séminaire de Joliette) gagnait le concours international des jeunes orateurs à Washington. Et l'an dernier, il n'avait pu faire le voyage d'Europe auquel il avait droit parce qu'il étudiait le droit. Vendredi dernier, il était admis au Barreau.

Il y a trois ans, M. Pinard, (ancien élève du Séminaire de Joliette) gagnait le concours international des jeunes orateurs à Washington. Et l'an dernier, il n'avait pu faire le voyage d'Europe auquel il avait droit parce qu'il étudiait le droit. Vendredi dernier, il était admis au Barreau.

Il y a trois ans, M. Pinard, (ancien élève du Séminaire de Joliette) gagnait le concours international des jeunes orateurs à Washington. Et l'an dernier, il n'avait pu faire le voyage d'Europe auquel il avait droit parce qu'il étudiait le droit. Vendredi dernier, il était admis au Barreau.

Il y a trois ans, M. Pinard, (ancien élève du Séminaire de Joliette) gagnait le concours international des jeunes orateurs à Washington. Et l'an dernier, il n'avait pu faire le voyage d'Europe auquel il avait droit parce qu'il étudiait le droit. Vendredi dernier, il était admis au Barreau.

Il y a trois ans, M. Pinard, (ancien élève du Séminaire de Joliette) gagnait le concours international des jeunes orateurs à Washington. Et l'an dernier, il n'avait pu faire le voyage d'Europe auquel il avait droit parce qu'il étudiait le droit. Vendredi dernier, il était admis au Barreau.

Il y a trois ans, M. Pinard, (ancien élève du Séminaire de Joliette) gagnait le concours international des jeunes orateurs à Washington. Et l'an dernier, il n'avait pu faire le voyage d'Europe auquel il avait droit parce qu'il étudiait le droit. Vendredi dernier, il était admis au Barreau.

Il y a trois ans, M. Pinard, (ancien élève du Séminaire de Joliette) gagnait le concours international des jeunes orateurs à Washington. Et l'an dernier, il n'avait pu faire le voyage d'Europe auquel il avait droit parce qu'il étudiait le droit. Vendredi dernier, il était admis au Barreau.

Il y a trois ans, M. Pinard, (ancien élève du Séminaire de Joliette) gagnait le concours international des jeunes orateurs à Washington. Et l'an dernier, il n'avait pu faire le voyage d'Europe auquel il avait droit parce qu'il étudiait le droit. Vendredi dernier, il était admis au Barreau.

Il y a trois ans, M. Pinard, (ancien élève du Séminaire de Joliette) gagnait le concours international des jeunes orateurs à Washington. Et l'an dernier, il n'avait pu faire le voyage d'Europe auquel il avait droit parce qu'il étudiait le droit. Vendredi dernier, il était admis au Barreau.

Statistiques démographiques

POUR LE MOIS DE JUIN 1932

Paroisses	M.	N.	D.
St-Charles Borromée	25	8	15
Hôpital St-Eusèbe	0	0	1
St-Pierre	4	3	5
United Church	0	0	0
St-Alphonse	2	2	1
St-Ambroise de Kildare	2	2	3
St-Benoît	1	1	1
St-Clément	1	0	0
St-Elisabeth	2	0	2
St-Émile de l'Énergie	7	0	2
St-Félix de Valois	5	2	0
St-Jean de Matha	4	3	1
St-Marcelline	0	0	1
St-Mélanie	4	0	1
Notre-Dame de Lourdes	3	0	0
St-Paul	3	1	1
Sacré-Coeur de Jésus	4	0	2
St-Thomas	4	0	2

72 23 39
(Ces renseignements nous sont fournis par l'Unité Sanitaire du comté de Joliette.)

Ste-Marie Salomé

UN ITALIEN MEURT DE FAIM

Le Dr J. Lamarche, de St-Esprit, coroner, a tenu une enquête sur la mort de Paul Alexandra, un italien de 22 ans, de Montréal dont le cadavre a été trouvé samedi matin, le 9 juillet, dans le hangar de la gare du C.N.R. ici. Un verdict de "mort causée par une congestion pulmonaire occasionnée par la faim et le froid", a été rendu.

Le rapport de l'autopsie faite par le Dr R. Fontaine a démontré que le défunt n'avait rien mangé depuis le 5 juillet, avant son départ de Montréal. Il s'était rendu à Ste-Marie Salomé à pied, une distance de 37 milles.

St-Gabriel de Brandon

DECES MICHAUD

Le 8 juillet, décédait à sa demeure, à St-Gabriel, M. Honoré Michaud, agent d'assurances à l'âge de 57 ans. Son service fut chanté le 11, à 10 heures, par M. l'abbé Parfait Michaud, curé de St-Hubert, Montréal, oncle du défunt, assisté des abbés Chevalier et Rondeau de St-Gabriel. Des messes furent dites aux autels latéraux par M. l'abbé Laporte, vicaire de St-Gabriel et l'abbé Galarneau, parent du défunt. La quête fut faite par M. le Dr L. Brissette et M. Geo. Gouin. Un chœur de chant spécial faisait les frais du service. Les porteurs étaient : MM. Joachim, Robert, Jos. Poirier, Dr L. Brissette et G. Gouin.

Il laisse pour pleurer sa perte, sa femme et huit enfants, Marcelle, Carmelle, Denise, Madeleine, Pierrette, Monique, Gilles et Paul. Un nombre considérable de parents et d'amis assistaient aux funérailles. Les témoignages de sympathies reçues sont très nombreux. La dépouille mortelle fut inhumée dans le cimetière paroissial.

M. Michaud faisait partie de la société des Chevaliers de Colomb, Conseil Joliette, et une délégation des membres de cette société assistait aux funérailles.

Nous présentons nos vives sympathies à la famille éprouvée.

SPORT

Dimanche dernier le club de base-ball de St-Gabriel de Brandon allait rendre visite aux redoutables joueurs de St-Michel des Saints. La joute fut vivement contestée. On ne sut qui devait remporter la victoire qu'à la dernière manche, alors que le "St-Michel" compta le dernier point qui renversa le St-Gabriel, par le score de 13 à 12. Félicitations aux habiles joueurs du St-Michel.

ST-THOMAS

FEU M. JOSEPH MALO

Dimanche, le 10 juillet, est décédé M. Joseph Malo, fils de M. et Mme Alfred Malo, décédé. Il était employé de M. Lucien Champagne, épicière. Le défunt était âgé de 18 ans et 8 mois. Il laisse dans le deuil, quatre frères : Omer, de Joliette, Jacques, de Montréal, Pierre, des États-Unis, Jean, de St-Thomas et une sœur, Colette, fille adoptive de M. et Mme Octavien Fiset.

Ses funérailles eurent lieu à l'église paroissiale mardi. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Maxime Piette, vicaire ; le service fut chanté par l'abbé Paul-Émile Asselin. MM. les abbés Bérard et Asselin agissaient comme diacre et sous-diacre.

Les messes aux autels latéraux

Soyez Econome....

SERVEZ des Kellogg's souvent. Pour le lunch, pour le souper des enfants, les repas tardifs, aussi bien que pour le déjeuner. Coûtant seulement quelques sous le paquet, c'est une nourriture des plus économique. Prêts à servir. Délicieux avec du lait ou de la crème, des fruits ou du miel. QUALITÉ GARANTIE.

Dégustez un bol de **Kellogg's**

fuèrent dites par les abbés Maxime Piette et Jean-Baptiste Champagne, M. Louis Desrochers de Joliette et un grand nombre d'autres.

Les porteurs étaient : MM. Jacques, Omer et Jean Malo, ses frères ; Laurier, Ernest et Roméo Martineau, ses cousins.

Un grand nombre de parents et d'amis assistaient aux funérailles, entr'autres Mlle Colette Malo, sa sœur, M. et Mme Hector Malo, M. Wellie Malo, Mme Azarie Martineau, Mme Vve Médéric Jetté, Mme Jos. Martineau, Mme Jos. St-Amour, Mme Alphonse Lafond, Mme Nap. Martineau de Montréal, le F. Réal Martineau, c.s.v., St-Barthélemy ; Mlle Jeannette et Gisèle Martineau, de Montréal ; Mlle Laure Martineau, Mme Jos. Robillard, de Montréal ; M. et Mme Lucien Champagne, Mme Emilien Lafortune, Mme Vve Rodrigue Pelland, M. et Mme Edouard Fafard, M. et Mme Barthélemy Mondor, M. et Mme Narcisse Fafard, MM. O. et Elva Moreau, Mlle Simone et Aurèle Malo, Mlle Aurèle Moreau, M. et Mme Fernand Lafortune, M. et Mme Rodolphe Lafortune, Mme Armand Lafortune, M. Adinas Forest, M. Henri Forest, M. et Mme Agapit Beupré, M. et Mme Jos. Lassalle, Mme Emilie Lassalle, Mme Aristide Champagne, M. et Mme Maximin Champagne, M. et Mme Crescent Champa-

gne, M. Joseph et Mlle Luména Champagne, M. Louis Desrochers de Joliette et un grand nombre d'autres.

BOUQUETS SPIRITUELS

MM. Jean-Jacques et Omer Malo, Mlle Colette Malo, M. et Mme Azarie Martineau, M. et Mme Jos. St-Amour, M. Ovide St-Amour, M. et Mme Roland Bellerose, M. et Mme Jos. Robillard, M. et Mme Hector Malo.

Nous prions les membres de la famille de bien vouloir accepter l'expression de notre profonde sympathie.

PENSEES

Dieu nous a mis en société afin que nous nous aidions les uns les autres dans l'affaire du salut, but final de notre vie.

Le catholique a des sacrifices à faire pour suivre ses principes... mais il doit les faire sans hésiter pour son âme et celle de ses frères pour l'amour de l'Eglise et du bon Dieu.

Le péché originel qui explique tout, et sans lequel on n'explique rien, se répète malheureusement à chaque instant de la durée qu'on appelle la vie terrestre. — Joseph de MAIS-TRE.

..DEPENSEZ.. AVEC DISCERNEMENT

Il n'y a pas bien longtemps un fameux personnage conseillait au public "de dépenser". Un autre homme tout aussi éminent riposta avec le conseil "d'économiser". Les deux avaient probablement raison, mais la meilleure politique semblerait être "de dépenser avec discernement en vue d'économiser".

Dépenser avec discernement, c'est employer votre argent pour ces choses dont vous avez besoin, suivant que peuvent le permettre vos moyens — et par la même occasion, n'acheter que ces articles qui ont réellement prouvé leur qualité et leur valeur. En achetant des marchandises offrant la meilleure valeur pour le prix vous obtenez le plus long service et vous ÉPARGNEZ AINSI LE PRIX D'UN NOUVEL ACHAT.

L'économie est une vertu, mais le placement judicieux en est un autre. La publicité dans "L'Etoile du Nord" est un guide sûr pour vous indiquer où et quand obtenir la plus grande valeur pour votre argent.

L'annonce est un guide sûr et fiable pour un placement de tout repos. Elle a prouvé son indéfectibilité. Vous achetez tous les jours des produits annoncés — sciemment ou inconsciemment. Vous achetez par le nom, parce que vous savez que l'article annoncé vous a donné satisfaction dans

TIRAGE

d'un Habit fait sur mesures

Samedi Soir

LE 16 JUILLET 1932

A 9.00 Heures

RENDEZ-VOUS EN GRAND NOMBRE AU MAGASIN

Jos. Dufresne Fils Enrg.

(Le magasin le plus moderne)

34, Rue Notre-Dame,

Joliette.

De Tout un Peu

HOOVER - VS - ROOSEVELT.

La lutte est ouverte aux Etats-Unis, entre le Président Hoover et le gouverneur Roosevelt.

Quel sera le résultat final de la compétition, véritablement on ne peut pas le dire encore. Le peuple américain ne semble pas très satisfait de l'administration Hoover et aura peut-être le désir de manifester son mécontentement. C'est là la grande chance des démocrates.

Mais les républicains ont tant de tours dans leur sac qu'il ne faut pas, à l'avance, les condamner sans merci. De plus, ils ont au pouvoir et chacun sait qu'en temps d'élections cela vaut beaucoup.

En tous cas, une chose est certaine : c'est que la prohibition, cette "maudite", cette "démone", cette "pestiférée", pour les démocrates, ce "remède de vertu", cette "base de la prospérité", cette "loi cent pour cent américaine", pour les républicains, fait couler et fera encore couler pendant les mois prochains infiniment d'écarter.

Les "humides" pourront se réjouir, que quel soit le verdict populaire : ils auront par leurs attaques contre la loi Volstead obligé leurs adversaires à tant de harangues en réponse, qu'ils leur auront par la même terriblement assouffés. La pensée leur soit douce, qu'ils n'aient eu, pour se désaltérer, ni vin, ni bière, ni alcool, mais de l'eau pure ou toutes les liqueurs douces nées d'arbustes qui se font grâces à elle. Mais, qui sait ? Nous verrons peut-être la victoire des démocrates et le rappel de la prohibition.

AU SUJET DES PATATES

Il n'est pas que les producteurs de tabac de notre province qui s'intéressent à la Conférence Impériale. Les producteurs de "patates" eux aussi voudraient bien que leur sort s'améliore et fournir l'Angleterre des savoureux produits du Québec plutôt que de la voir s'approvisionner en France. Mais un "embargo" existe sur nos pommes de terre, accusées à tort ou à raison d'être atteintes de dommages sérieux causés par le doryphore qui n'est autre que "la bête à patates". Souhaitons que nos cultivateurs soient entendus, qu'ils puissent prouver à nos cousins anglais la définitive du doryphore et qu'ils obtiennent "gain de cause" pour nos patates.

UNE SUGGESTION.

Bien que ce soit, à notre avis, le moyen le meilleur de la faire s'aggraver et devenir quasi éternelle, on ne sait plus, bien vraiment, parler que de la "crise" et de ses méfaits. Sans être un économiste fameux, sans vouloir apporter au problème une solution toute prête, un chacun y va cependant de sa petite suggestion et doit, à ses propres yeux, se prendre pour un sauveur, ou presque, de l'humanité souffrante. Dans ce que l'on dit ainsi, il y a toujours part de vérité, à côté, bien souvent, d'involontaire exagération et de méconnaissance surtout du sujet que l'on traite.

Succombant à la tentation, nous voulons à notre tour faire une suggestion.

MARIAGE

Samedi, le 9, M. l'abbé J. B. cathédrale, le mariage de M. Gérard Lévesque, fils de M. et Mme Chagnon, vicar, a été célébré en la Mlle Louise Lévesque, avec Mlle Yvette Soulière, fille de feu M. Wilfrid Soulière, tous deux de Joliette.

Chez J.-U. ROY, Boucher

M. J.-U. Roy, successeur de M. Emile Garceau, boucher, coin des rues Notre-Dame et St-Barthélemy, s'est assuré les services de M. ALBERT-ED. PARENT qui était à l'emploi de M. Garceau depuis 12 ans.

M. Parent sollicite l'encouragement de tous ses anciens clients et du public en général. Bon accueil. Satisfaction à tous et toujours.

Cultivateurs, réservez-vous le fumage de vos jambons pour l'automne.

J.-U. ROY

BOUCHER
Coin NOTRE-DAME et ST-BARTHELEMY, JOLIETTE
TEL 320

AU CONSEIL MUNICIPAL

Suite de la première page.

Après les grandes maisons commerciales de Montréal afin de savoir si les marchandises que manufacturerait M. Tilton seraient achetées par ces maisons. M. Evans veut de meilleures industries pour Joliette et tous ses efforts futurs convergeront vers ce but.

M. Camille Bonin donne lecture de la correspondance échangée entre M. Evans et M. Tilton et chacun constate que M. Evans a bien pris les intérêts de la correspondance échangée entre M. Evans et M. Tilton.

Joliette doit encore un montant de \$10,966.67 à la Canadian Vickers Limited et cette dernière aimerait à savoir quand notre ville soldera son compte. Elle sera informée que le tout sera payé lorsque le gouvernement Provincial sera versé la balance due sur les travaux de chômage.

Le Conseil est informé que la municipalité de Bagotville sera dorénavant contrôlée par la Commission Municipale. Il faudra donc attendre jusqu'à ce qu'on ait pu le remboursement des coupons d'intérêts dus.

LE RETOUR A LA TERRE
A sa dernière séance, le Conseil avait décidé de tirer profit du plan Gordon afin de favoriser le retour à la terre. M. L.-A. Richard, sous-ministre de la Colonisation, informe que les familles peuvent se diriger soit vers les terres de colonisation ou autres terres en culture. Cependant, pas un sou de crédits votés par les deux gouvernements et les municipalités ne doivent servir à l'achat de terres.

A une demande qu'on lui pose M. Bonin répond que quarante chefs de famille se sont déclarés prêts à retourner sur des terres. M. le maire Plette ajoute que sept familles lui ont aussi manifesté cette intention dont une famille serait prête à partir pour l'Abitibi, centre de colonisation recommandé.

Comme le gouvernement provincial a décidé d'encourager ce mouvement pour mille familles dans toute la province, quelle serait bien la part de Joliette ? D'un autre côté, notre ville ne peut-elle dépenser une somme de \$10,000.00 pour favoriser ce mouvement de retour à la terre ? Un échevin faisait remarquer que le départ de cinquante familles signifie cinquante logements libres.

La question devient plus compliquée qu'on ne le pensait et elle est renvoyée au président du comité de Publication. M. Plette : "Sans parti pris aucun, je dois déclarer que cette solution au chômage est pitoyable. Joliette ne pourra sûrement pas placer plus que 8 à 10 familles. Vous comprenez Messieurs les contribuables comment l'administration est difficile. Le conseil ne peut sûrement pas faire voter 700 à 800 personnes car les revenus ne suffiraient pas. Pour travailler, pas d'ouvrage. Nous sommes toujours dans le même cercle. Il nous est d'un fort montant d'argent en taxes qu'il est difficile de collecter. Le conseil a réfléchi et réfléchit encore afin de trouver la meilleure solution à cet épineux problème."

Le Dr. Allaire, de l'Unité Sanitaire, soumet son rapport pour le mois de juin. Il est noté la confiscation de 790 livres d'aliments impropres à la consommation.

"La voix amicale était épuisée, il faut prendre la voie judiciaire" dit le maire Plette. Le Conseil décide de confier à M. J.-E. Ladouceur la collection d'un virement quel que soit un contribuable pour taxes d'eau. Cet avocat devra aussi s'intéresser à une question légale se rapportant à cette taxe d'eau. Serait-il autorisé privé de la taxe foncière ? Sa réponse fut affirmative dans le passé.

Une deuxième plainte arrive qu'un marchand de la rue St-Viateur vendrait le dimanche. Un voisin non obligé crie au scandale et au respect des règlements. "L'animus du plaignant est connu" dit le maire Plette. La police surveillera et fera rapport.

LA QUESTION DES SALAIRES A L'HOTEL DE VILLE

M. l'échevin Roy : "Je veux relever la question des salaires payés à l'hôtel de ville, en justice surtout pour les employés. Quand je parle de l'hôtel de ville, je parle des employés en haut. M. le maire a dit que de 1923 à 1932, il y a eu augmentation de 40 p. c. Cette déclaration est fautive car en 1923, les salaires au bureau de perception ont été de \$7,000.80 tandis qu'ils furent de \$7,656.00 en 1931 avec en plus un employé supplémentaire, M. Normand. Cette différence n'est que de 9 p. c. et non de 40 p. c."

M. l'échevin Roy : "En 1923, les salaires généraux y compris le décaissement de l'électricité furent de \$11,500.00 et en 1931, ils furent de \$11,246.00, ce qui représente une diminution, non une augmentation".

Le maire Plette : "Si j'ai donné un chiffre inexact, c'est que j'ai été induit en erreur par l'auditeur de 1931. Il y avait deux entrées dans les oreilles, car il se passera à Ottawa, d'ici quelques semaines, de bien curieuses choses qui pourraient, si nous n'y prenons garde, nous coûter bien cher..."

MARIAGE

Samedi, le 9, M. l'abbé J. B. cathédrale, le mariage de M. Gérard Lévesque, fils de M. et Mme Chagnon, vicar, a été célébré en la Mlle Louise Lévesque, avec Mlle Yvette Soulière, fille de feu M. Wilfrid Soulière, tous deux de Joliette.

Chez J.-U. ROY, Boucher

M. J.-U. Roy, successeur de M. Emile Garceau, boucher, coin des rues Notre-Dame et St-Barthélemy, s'est assuré les services de M. ALBERT-ED. PARENT qui était à l'emploi de M. Garceau depuis 12 ans.

M. Parent sollicite l'encouragement de tous ses anciens clients et du public en général. Bon accueil. Satisfaction à tous et toujours.

Cultivateurs, réservez-vous le fumage de vos jambons pour l'automne.

J.-U. ROY

BOUCHER
Coin NOTRE-DAME et ST-BARTHELEMY, JOLIETTE
TEL 320

Le Conseil est disposé, à encourager cette épreuve sportive".

Le prix de location de l'aréna sera décidé plus tard. Le concours de la police est cependant accordé à M. Zaïen.

A la demande de M. l'échevin Mainville, nos deux corps de musique seront invités à donner des concerts au parc Lajoie, les travaux qui se faisaient à cet endroit étant terminés.

M. l'échevin Frenette : "Je lis dans un journal des Trois-Rivières que la Chambre de Commerce de cette ville enverra un représentant à la Conférence Impériale dans le but de se mettre en communication avec les industriels étrangers qui désireraient établir des manufactures dans la province de Québec. Je comprends que cette représentation est très à propos mais je me demande si Joliette peut envisager cette dépense avec profit. Le Conseil discute peu ne pouvant déléguer un jolietain dans les circonstances."

M. l'échevin Copping fait rapport que des intérêts de la rue Robitaille lui ont dénoncé le fait que la dite rue n'était pas raisonnablement égoutée et l'ingénieur suggère de la faire arrondir et de faire baisser la tête du canal d'égout s'il y a lieu.

Il est résolu de ne pas se rendre à la demande de M. Alfred Lévesque qui voudrait vendre certains produits de commerce dans un état du marché et de ne pas ainsi, dans le but de ne pas nuire au commerce en général et de ne pas changer les fins dernières du marché, amender le règlement en vigueur.

Toujours à la suggestion de M. l'échevin Copping, il est résolu de faire repartir les numéros des places du marché, ainsi que de demander des soumissions pour la fabrication de 26 mousquetaires pour châtis et de deux pour portes à l'usage du sous-basement de cette même bâtisse.

M. l'échevin Mainville appuyé par M. l'échevin Frenette propose que M. Louis Pilon soit engagé comme quatrième gardien du parc Lajoie, aux prix et conditions de ses précédentes semaines, la semaine commencent devant être ainsi par lui terminée.

Il est rapporté que certains enfants déjouent la surveillance du gardien de nuit, ils enlèvent des vêtements de bain, mais une surveillance plus étroite pourra et devra être faite lors de la completion prochaine des cabines que l'on fait actuellement construire.

M. le maire rapporte que des abus ont été pratiqués en ce qui concerne des baux de nuit et du matin. Il aurait pris un bain dans la piscine du parc Lajoie dimanche dernier vers 4 heures du matin. Il est résolu qu'aucune personne ne soit admise à prendre un bain au dit endroit durant la soirée ou la nuit et que seuls les enfants n'ayant pas l'âge de 16 ans soient autorisés à se baigner à certaines heures dans la piscine en question. Les autorités de la police sont priées de faire une surveillance spéciale à ce sujet et l'on devra faire nettoyer le petit bassin spécialement destiné aux tous petits.

L'ingénieur rapporte que M. Emmanuel Paulhus aimerait à se servir comme terrain de culture, des rues non ouvertes et avoisinant les propriétés qu'il vient d'acquiescer sur la rue Nouvelle. Le principe est admis que cette tolérance doit être donnée au propriétaire qui en effet avoisine les rues en question.

Le directeur des services municipaux déclare qu'il y a lieu de réparer la bouche de la prise d'eau destinée à la consommation ordinaire et située en haut du barrage existant près des scieries Copping et que le jour du dimanche serait le plus propice pour faire exécuter ce travail, si l'on veut éviter une dépense plus considérable. Il est autorisé à faire exécuter ces réparations après entente préalable avec les autorités locales.

Le même directeur est aussi autorisé à faire barrer d'une manière sommaire le chemin qui conduit à l'ancienne usine électrique et ce dans le but d'éviter les vols et les dommages considérables qui sont sans cesse faits à cet endroit.

M. E.-H. Lippé ayant rapporté qu'il avait un compte d'environ \$500.00 pour la construction d'un sous-basement au hangar que l'on fait actuellement réparer près de la salle municipale, ce qui permettrait d'y loger les appareils qui se trouvent actuellement dans des salles louées à cette fin, il est chargé de suspendre les travaux, le Conseil devant étudier l'état de ses finances et décider s'il y a lieu de faire ce nouveau déboursé.

M. Lippé rapporte qu'il n'a pas en mains des données précises pour ce qui concerne l'installation des compteurs à eau à l'extérieur de certains établissements et il est autorisé de se rendre à Montréal aux fins de pouvoir faire une étude spéciale à ce sujet, et de profiter de son passage en cette cité aux fins de prendre des renseignements auprès du Département de l'Hygiène pour ce qui concerne les demandes faites pour des compteurs par MM. Houle et Sansregret, ce même officier devant se rendre si possible dans la municipalité de La Prairie aux fins d'obtenir des renseignements ayant trait aux nouveaux taux obtenus lors du renouvellement du contrat pour approvisionnement d'électricité.

Le contremaître des travaux rapporte qu'un jeune enfant aurait causé des dommages dans un mur de l'aréna et M. l'échevin Frenette croit trouver la l'objet d'une vengeance. Le chef de police est conséquemment chargé de faire exercer une surveillance spéciale à cet endroit, et l'on devra tenir compte du montant d'argent nécessaire pour les réparations voulues et le Conseil décidera dans le temps de l'attitude finale qu'il devra prendre.

ENTREE AVEC LA SHAWINIGAN

Lecture est donnée des taux d'électricité demandés par la ville de La Prairie lors d'un renouvellement de contrat pour pouvoir électrique et le Conseil aborde ensuite l'étude de la lettre de la compagnie Shawinigan offrant sous certaines réserves et conditions de nouveaux taux à la Corporation de Joliette, en compensation de l'abandon du réseau qu'elle a commencé à construire en dehors de ses limites, et ce, tant pour terminer le contrat existant actuellement que pour en passer un nouveau avec un terme de cinq ans.

M. l'échevin Frenette : "Ces tarifs sont très élevés et il est malheureux de voir les jeunes se morfondre".

Le maire Plette : "Il y a une société pour protéger les animaux et le Conseil est disposé, à encourager cette épreuve sportive".

par ce Conseil, mais qu'un escompte de 17 1/2 p. c. soit demandé pour la durée du contrat qui doit faire suite pendant cinq ans à celui actuellement en vigueur mais que l'on voudrait modifier d'ici à son expiration, au mois de décembre de 1933.

M. Barbeau, de la Shawinigan, avec qui le Conseil vient de discuter de cette matière, s'engage à s'enquérir auprès de la Commission des Services Publics de la Province de Québec à quelles conditions la dite commission consentirait à annuler les deux ordonnances qu'elle a émises au sujet des réseaux dans les environs de la paroisse de St-Paul, construits à date.

L'on discute du montant du compte à être payé à M. Potvin, architecte de la salle municipale. M. l'échevin Frenette déclarant que le dit architecte n'a pas toujours voulu se conformer à ses instructions ainsi qu'à la direction du Conseil et que spécialement, il n'a pas fourni tous les détails nécessaires pour la completion de certains travaux. M. l'échevin Fontaine, appuyé par M. l'échevin Guertin propose qu'un pourcentage de 2 1/2 p. c. soit alloué à M. Potvin pour le coût de la bâtisse, une retenue devant être faite cependant pour les dépenses occasionnées à la Corporation par la négligence et le défaut du dit architecte. M. l'échevin Frenette, aux fins d'avoir en mains le plus tôt possible le compte voulu pour le produire à titre de travaux de chômage étant autorisé d'aller rencontrer le même architecte le plus tôt possible et de le lâcher d'en arriver à un règlement final et d'obtenir ainsi le compte dont l'on a besoin.

LA TAXE FONCIERE AU MEME TAUX
L'on aborde une étude finale du taux de la taxe foncière, ainsi que de l'opportunité d'adopter un règlement aux fins de créer une charge pour l'enlèvement des vidanges et M. l'échevin Frenette appuyé par M. l'échevin Guertin propose que la taxe foncière actuellement en vigueur à 90c par \$100, le demeure pour l'année 1932-33, le rôle de perception devant être fait sur cette base.

NOUVELLE TAXE

M. l'échevin Frenette appuyé par M. l'échevin Guertin propose que le règlement No 456, pour amender le règlement No 336 concernant l'enlèvement des ordures ménagères, etc., soit adopté par ce Conseil à toutes fins que de droit. Ce règlement pourvoit au paiement d'une taxe de \$1.00 pour l'enlèvement des ordures ménagères.

PROCHAIN MARIAGE

Lundi, le 18 juillet, à 9 heures a. m. en l'église Notre-Dame de Grandby, sera célébré le mariage de Mlle Ann Edmond Turenne, fille de M. et Mme Edmond Turenne et M. Simon Payette, fils de Mme Vve Joseph Payette, de Joliette.

PIANO A VENDRE

Bon piano "Lindsay", très peu usagé, à vendre à sacrifice pour cause de départ. S'adresser à 161 St-Barthélemy. 14j 2f p

ENCAN ! ENCAN !

Samedi, le 23 juillet, à 1 h. de l'après-midi, au No 112 St-Viateur, seront vendus par encan, tous les meubles d'un ménage complet.

A VENDRE

Beau "side-board", table de salle à diner et table de cuisine en chêne, à vendre à bonnes conditions. S'adresser au No 66 St-Charles Borromée. p

AUTOMOBILE A VENDRE

"Ford" sedan à 4 portes, modèle 1931, ayant parcouru 250 milles de distance, en parfait ordre, à vendre à conditions avantageuses. S'adresser à 105 Notre-Dame. p

TERRE A VENDRE

Terre de 60 arpents, bien bâtie, en culture, avec récolte et roulant, à vendre, à conditions avantageuses. S'adresser à Joseph Houle, rang La Chaloupe, Joliette. p

TERRE A VENDRE

Une terre de 32 arpents de superficie, bien bâtie, propre pour jardins, dans le rang des Prairies, au sortir de la ville, à vendre à bonnes conditions, cause de santé. S'adresser à M. Albert Ducharme, sur les lieux. p

AGENTS DEMANDES

Homme énergique ou femme d'affaires et possédant expérience dans la vente pour solliciter des commandes pour une ligne complète de vêtements et articles en laine pour hommes, femmes et enfants, incluant robes et manteaux faits sur mesures pour dames. Très intéressante proposition à base de commission aux applicants fournissant bonnes références. Territoire exclusif, British Knitwear Limited, Simcoe, Ont., dépt K. Réponse en anglais. 14j 3fs

MANTEAU PERDU

Un manteau bleu-marine, avec col en fourrure, pour dame, a été perdu dimanche dernier, le 10 juillet, à partir du No 84 St-Louis, Joliette jusqu'au Lac des Français. Prière de le rapporter au No 84 St-Louis.

Bête Bleue

Un insecte nouveau a fait son apparition dans notre district depuis quelques années. Son nombre considérable cet été constitue un véritable fléau.

Cette bête bleue, qui s'appelle cantharide, est très vorace. Elle mesure trois-quarts de pouce de longueur et se colore en bleu-vert luisant. Elle se combat comme la bête à patates, par l'application d'arséniate de chaux.

Cet aranéide de chaux est un poison un peu moins violent que le vert de Paris, mais il est plus efficace, en ce qu'il demeure plus longtemps sur les feuilles. Autre avantage, il se vend meilleur marché. On peut s'en procurer chez les marchands de fer, à Joliette et dans plusieurs autres magasins, dans la ville et les campagnes.

Mort accidentelle à L'Épiphanie

Un verdict de "mort accidentelle" a été rendu à l'enquête du coroner sur la mort de M. Oscar Hamel, un agent d'assurance de L'Épiphanie, qui a été trouvé mort dans un bois sur la route de St-Jacques, jeudi dernier.

Le cadavre a été découvert vers 11 heures du soir, à 400 pieds de la route, où M. Hamel avait stationné son auto ; il avait le coeur percé d'une balle et, à une faible distance, un revolver.

M. Hamel était âgé de 41 ans et célibataire. Il était avantageusement connu à L'Épiphanie et bien estimé de sa compagnie d'assurance, la Metropolitan. Tous ses comptes avec la compagnie étaient en parfait ordre et on ne lui connaît pas d'enne-

MAISON A VENDRE

Bonne maison à deux logements de 8 appartements chacun, à vendre. S'adresser au No 113 St-Louis

OUVRAGE DEMANDE

Une dame âgée demande du linge, repassage ou de la couture. S'adresser à 61 rue Ste-Anne.

MENAGE A VENDRE

Un beau poêle-fournaise, un moulin à coudre, une couchette simple, une table ronde et une fournaise, à vendre ; cause de mortalité. S'adresser au No 65 Baby.

TERRE A VENDRE

A 3 milles de Joliette, à 5 arpents du village de St-Thomas, 90 arpents de superficie, bonne terre, sucrerie, maison de pierre et bonnes dépendances, instruments aratoires ; aussi terre à bois de 43 arpents, beau bois de construction, près de la station de L'Épiphanie, à vendre à bon marché. S'adresser à Léon Rivet, St-Thomas de Joliette. 14j 4f p

SUCCES EN MUSIQUE

Mlle Cécile Poirier, élève de Mlle Thérèse Gadoury, a obtenu du Conservatoire National de Musique, son diplôme "Supérieur 2e année" avec la note "grande distinction". Le même diplôme a aussi été obtenu par Mlle Madeleine Comeau et Réjeanne Chesney, avec la note "distinction".

ETAIT MAIGRE ET FAIBLE

Mme Pauline Berisky, de Paterson, N. J., écrit : "Je ne pouvais pas manger, je n'avais d'appétit pour rien et j'étais devenue maigre et faible. L'usage continu du Novoro du Dr Priere me donna un bon appétit et me rendit de nouvelles forces". Cette fameuse médecine d'herbes stimule l'action de l'estomac et améliore le procédé de digestion ; elle est fournie par des agents locaux spécialement désignés par le Dr Peter Fahrney and Sons Co., Chicago, Ill. Livré exempt de douane au Canada.

PROCHAIN MARIAGE

Lundi, le 18 juillet, à 9 heures a. m. en l'église Notre-Dame de Grandby, sera célébré le mariage de Mlle Ann Edmond Turenne, fille de M. et Mme Edmond Turenne et M. Simon Payette, fils de Mme Vve Joseph Payette, de Joliette.

PIANO A VENDRE

Bon piano "Lindsay", très peu usagé, à vendre à sacrifice pour cause de départ. S'adresser à 161 St-Barthélemy. 14j 2f p

ENCAN ! ENCAN !

Samedi, le 23 juillet, à 1 h. de l'après-midi, au No 112 St-Viateur, seront vendus par encan, tous les meubles d'un ménage complet.

A VENDRE

Beau "side-board", table de salle à diner et table de cuisine en chêne, à vendre à bonnes conditions. S'adresser au No 66 St-Charles Borromée. p

AUTOMOBILE A VENDRE

"Ford" sedan à 4 portes, modèle 1931, ayant parcouru 250 milles de distance, en parfait ordre, à vendre à conditions avantageuses. S'adresser à 105 Notre-Dame. p

TERRE A VENDRE

Terre de 60 arpents, bien bâtie, en culture, avec récolte et roulant, à vendre, à conditions avantageuses. S'adresser à Joseph Houle, rang La Chaloupe, Joliette. p

TERRE A VENDRE

Une terre de 32 arpents de superficie, bien bâtie, propre pour jardins, dans le rang des Prairies, au sortir de la ville, à vendre à bonnes conditions, cause de santé. S'adresser à M. Albert Ducharme, sur les lieux. p

AGENTS DEMANDES

Homme énergique ou femme d'affaires et possédant expérience dans la vente pour solliciter des commandes pour une ligne complète de vêtements et articles en laine pour hommes, femmes et enfants, incluant robes et manteaux faits sur mesures pour dames. Très intéressante proposition à base de commission aux applicants fournissant bonnes références. Territoire exclusif, British Knitwear Limited, Simcoe, Ont., dépt K. Réponse en anglais. 14j 3fs

MANTEAU PERDU

Un manteau bleu-marine, avec col en fourrure, pour dame, a été perdu dimanche dernier, le 10 juillet, à partir du No 84 St-Louis, Joliette jusqu'au Lac des Français. Prière de le rapporter au No 84 St-Louis.

Bête Bleue

Un insecte nouveau a fait son apparition dans notre district depuis quelques années. Son nombre considérable cet été constitue un véritable fléau.

Cette bête bleue, qui s'appelle cantharide, est très vorace. Elle mesure trois-quarts de pouce de longueur et se colore en bleu-vert luisant. Elle se combat comme la bête à patates, par l'application d'arséniate de chaux.

Cet aranéide de chaux est un poison un peu moins violent que le vert de Paris, mais il est plus efficace, en ce qu'il demeure plus longtemps sur les feuilles. Autre avantage, il se vend meilleur marché. On peut s'en procurer chez les marchands de fer, à Joliette et dans plusieurs autres magasins, dans la ville et les campagnes.

Mort accidentelle à L'Épiphanie

Un verdict de "mort accidentelle" a été rendu à l'enquête du coroner sur la mort de M. Oscar Hamel, un agent d'assurance de L'Épiphanie, qui a été trouvé mort dans un bois sur la route de St-Jacques, jeudi dernier.

Le cadavre a été découvert vers 11 heures du soir, à 400 pieds de la route, où M. Hamel avait stationné son auto ; il avait le coeur percé d'une balle et, à une faible distance, un revolver.

M. Hamel était âgé de 41 ans et célibataire. Il était avantageusement connu à L'Épiphanie et bien estimé de sa compagnie d'assurance, la Metropolitan. Tous ses comptes avec la compagnie étaient en parfait ordre et on ne lui connaît pas d'enne-

..Vente Spéciale de Juillet..

AU MAGASIN

BEATTY

Laveuses Electriques

NOUVELLE, GARANTIE \$59

Es